LE DEVOIR

Vol. LXXVII — No 170 ★ Possibilité d'averses. Max.: 30 **(détails en page 13)** Montréal, vendredi 25 juillet 1986 extérieur de Montréal métropolitain: 50 cents Côte-Nord, Gaspésie, Toronto, Nouveau-Brunswick: 60 cents **50 CENTS**

Conflits d'intérêts: Ottawa envisage de réévaluer ses règles d'éthique

DENIS LESSARD

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral réévaluera probablement ses règles d'éthique sur les conflits d'intérêts, édictées à l'intention des ministres et de leur personnel, à la lumière des conclusions de l'enquête sur l'ex-ministre Sinclair Stevens.

C'est ce qu'a indiqué hier, aux Communes, le vice-premier ministre Don Mazankowski qui, pour la première fois hier, devait faire face au tir de l'Opposition.

Devant les révélations faites au cours de l'enquête menée à Toronto par le juge William Parker, sur le présumé conflit d'intérêt où se serait trouvé l'ex-titulaire du portefeuille du Développement industriel, M. Sinclair Stevens, l'Opposition, — tant libérale que néo-démocrate —, a réclamé une révision complète des normes fédérales, jugées inopérantes.

Le député néo-démocrate ontarien Michael Cassidy a réclamé hier le congédiement immédiat de l'ex-assistante de M. Stevens, Mme Shirley Walker, qui travaillait à administrer les intérêts du ministre tout en étant à l'emploi du gouvernement.

« Peut-on être satisfait de la façon dont ces normes sont appliquées? », a lancé l'ex-solliciteur général libéral, M. Robert Kaplan.

« La pertinence des règles sera l'objet d'une étude » a rétorqué, sans broncher le ministre Mazankowski, précisant toutefois qu'Ottawa attendrait que le juge Parker ait terminé son enquête.

« Vous faites des affirmations très graves auxquelles je ne ferai pas échos, » s'est-il contenté de répliquer au député Cassidy, qui réclamait ni plus ni moins la tête de l'assistante de M. Stevens.

Depuis deux semaines l'enquête Parker a levé le voile sur une série de pratiques douteuses, en contravention directe aves les normes fédérales voulant qu'un ministre fédéral confie ses intérêts à des fiducies, sans droit de regard, tant qu'il occupe un poste public. Or à Toronto, les audiences télévisées de la commission Parker indiquent jusqu'ici que M. Stevens avait toujours, par l'entremise de ses proches, conservé un droit de regard sur ses intérêts financiers.

Mme Walker a même dû revenir sur son précédent témoignage, admettant avoir menti quand elle affirmait ne pas gérer les affaires de M. Stevens, tout en étant payée par Ottawa.

Hier, en dehors de la Chambre, le député Cassidy a critiqué la mollesse d'Ottawa dans ce dossier, se disant insatisfait de l'intention de M. Mazankowski d'attendre les conclusions du juge Parker avant de prendre des sanctions contre Mme Walker.

« Si ce qu'on a présenté en preuve est vrai, elle devrait être congédiée tout de suite, » a-t-il dit.

Pour M. Cassidy le gouvernement ne devrait plus hésiter à durcir ses règlements sur les conflits d'intérêts. Il doit donner des pouvoirs d'enquête au registraire adjoint, le haut fonctionnaire chargé de

Voir page 8: Règles

M. Don Mazankowski

OUVERTURE ASSOMBRIE DES JEUX DU COMMONWEALTH

Des plaies et des Jeux

EDIMBOURG (AFP) — On a fait comme si de rien n'était, comme si les absences et les menaces étaient oubliées, l'espace de trois heures, le temps pour le prince Philip, duc d'Edimbourg, de déclarer ouverte, par un temps gris et frais, hier en début de soirée, la 13e édition des Jeux du Commonwealth et de laisser le spectacle de la cérémonie d'ouverture animer le stade de Meadowbank.

Pourtant, malgré les couleurs et les musiques, malgré le lâcher de 5,000 pigeons, de quelque 6,500 enfants dansant sur la pelouse, d'une dizaine de parachutistes, de chars exotiques, la fête d'ouverture avait du mal à faire oublier les polémiques qui l'avaient précédée.

L'impasse politique, dans laquelle se trouve le Commonwealth face à la question sud-africaine et son régime d'apartheid, a très concrètement affecté la crédibilité de sa propre organisation sportive. La Grande-Bretagne n'entend pas céder aux pressions de ses anciennes colonies africaines pour appliquer des sanctions économiques au régime de Prétoria. Ce différend a entraîné, en représailles, le boycottage de 32 des 58 équipes inscrites.

Les répercussions sportives de cette situation politique ont mis en lumière le manque de prévoyance des responsables écossais des Jeux, placés dans une position délicate par le retrait de plusieurs commanditaires d'une organisation financière confiée, pour la première fois en 56 ans, au secteur privé. Car, en cas de déficit — et déficit il y aura — ce sera la ville d'Edimbourg qui règlera la facture et l'appel à l'aide, lancé en direction de Robert Maxwell, l'un des magnats de la presse britannique, et vers le public pour tenter de boucler leur budget de 14 millions de livres, a peu de chance d'être suivi d'effet.

Voir page 8: Jeux

Photo AP

Le sprinter Ben Johnson ouvrait la marche aux représentants canadiens hier à l'ouverture des XIIIe Jeux du Commonwealth, tenus cette année à Edimbourg.

L'ALUMINERIE DE BÉCANCOUR

Reynolds achète 50 % des actions de Pechiney

JEAN CHARTIER

La compagnie Reynolds achète la moitié des actions de Pechiney dans l'aluminerie de Bécancour. Ce sont les bas tarifs d'électricité qui ont suscité la décision de Reynolds, a déclaré au DEVOIR le directeur corporatif des relations publiques de la compagnie à Richmond en Virginie, M. Joseph Awad.

Les deux sièges sociaux américains, à savoir Reynolds Metals et Pechiney de Greenwich au Connecticut ont en effet signé hier une lettre d'intention annonçant une co-participation 50-50 dans le holding québécois, Pechiney Québec Inc, holding qui détient 50.1 % des actions de ABI, l'Aluminerie de Bécancour Inc.

Un communiqué conjoint a été publié en milieu d'après-midi hier, mais les vice-présidents aux affaires publiques des deux compagnies se sont refusé pour le moment à préciser l'ampleur de la transaction. On l'évalue à plus de $ 300 millions CAN dans les milieux de l'aluminium. Les conseils d'administration des deux sociétés auront sous peu à approuver cette transaction.

L'aluminerie de Bécancour a été constituée par un consortium formé à 50.1 % de Pechiney Québec Inc, à 24.95 % de Albecour, la filiale de la SGF, et à 24.95 % de Alumax Québec, société qui était jusqu'à récemment une filiale de la compagnie américaine Alumax et de la compagnie japonaise Mitsui. Voici deux semaines, Alumax de San Mateo en Californie a racheté les actions de Mitsui. On assiste donc à un chambardement du consortium ABI sans que les termes du contrat de l'entente initiale ne soient toutefois modifiés.

En effet, la gérance du projet est laissé par Reynolds Metals à Pechiney en vertu de la lettre d'intention signée hier. Il ne s'agit donc pas de l'introduction d'un quatrième partenaire au contrat initial, ce qui remettrait en question l'entente entre les propriétaires et Hydro-Québec. C'est un des trois partenaires qui change en partie la composition de son holding. L'entente initiale demeure donc en vigueur.

M. Awad a déclaré au DEVOIR: « Nous estimons que notre participation dans ce projet nous approvisionnera avec de l'aluminium produit à bas coût et ce de manière à nous fournir à long terme selon nos besoins pour le métal ». Le porte-parole d'Alcan Aluminium, M. Fernand Leclerc, fait remarquer que depuis un an et demi, toutes les compagnies d'électricité aux États-

Voir page 8: Aluminerie

CULTURE

L'HUMOUR

Caricature et droits de l'homme, même combat. Au Salon de l'humour de Montréal, qu'anime Robert LaPalme, l'édition 86, peu fréquentée, livre pourtant un message d'importance où l'humour se fait cynisme face à tous les pouvoirs qui écrasent l'homme. **Page 5**

ÉCONOMIE

ESCOMPTE

Le taux d'escompte de la Banque du Canada a bondi à 8.63 % hier, alors que la semaine dernière il était tombé à son plus bas depuis plus de huit ans, à 8.34 %. **Page 9**

$400 MILLIONS DE PARIS À TERON

L'entreprise canadienne Teron Internationale, spécialisée dans le béton précoulé va réaliser à Paris un complexe immobilier de quelque $ 400 millions, a annoncé à l'Hôtel-de-ville de Paris, le maire et premier ministre français Jacques Chirac. **Page 9**

SERTIGAN OFFRE PLUS AUX SODEQ

Gestion Sertigan a augmenté de 75 cents l'action son offre d'acquisition pour la totalité des actions ordinaires du Groupe Sodeq. **Page 9**

DEMAIN

LE MONTRÉAL DE ..

Universitaire, administrateur et homme d'affaires, M. Laurent Picard est un Québécois de naissance qui a choisi de vivre sa vie d'adulte à Montréal. Demain, dans notre rubrique hebdomadaire, l'ancien président de la Société Radio-Canada explique comment son « long mariage de raison avec Montréal a toujours été, profondément, un mariage d'amour ».

Le silencieux

UN MACHO qui demanderait la main d'une féministe un peu vive l'aurait, bien sûr ! mais sur la g . . .

■

« Je pense, donc je suis. » D'accord. Mais s'il faut penser pour être, on n'est pas souvent.

■

Un pays riche comme le nôtre a aussi son tiers monde : les sans-travail, les mal-payés, les exploités, les femmes à la maison . . . et d'autres encore.

— ALBERT BRIE

La police française arrête des terroristes irlandais

PARIS(AFP) — La police française a annoncé avoir arrêté mercredi à Paris quatre dirigeants de l'Armée de libération nationale irlandaise (INLA, extrême-gauche), dont Harold Basher Flynn, 33 ans, soupçonné d'être son chef d'état-major.

Basher Flynn, qui est évadé depuis une dizaine d'années de la prison nord-irlandaise de Maze, a été placé en garde à vue avec ses trois compagnons : William Browning, 43 ans, considéré comme le principal acheteur des armes de l'INLA, George Kevin McCann, 40 ans, de Belfast, et

Voir page 8: Arrestations

Kaunda accueille durement Geoffrey Howe

■ 190 SUD-AFRICAINS DISPARAISSENT CHAQUE JOUR, AFFIRME UN RAPPORT

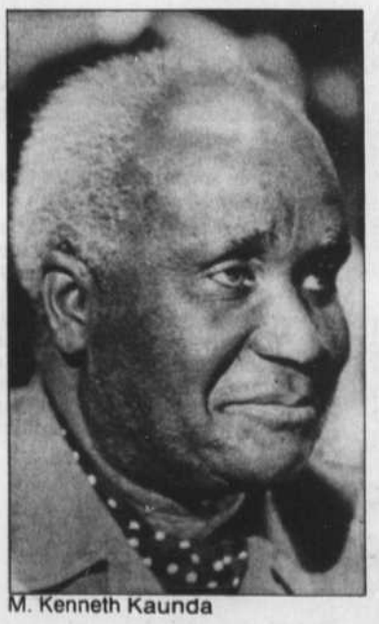
M. Kenneth Kaunda

LUSAKA, Zambie (AFP, Reuter) — Le président zambien, M. Kenneth Kaunda, a violemment critiqué hier le secrétaire britannique au Foreign Office, sir Geoffrey Howe, en lui déclarant qu'il n'était pas le bienvenu en Zambie, car « la Grande-Bretagne et les États-Unis ont conspiré » pour maintenir l'apartheid en Afrique du Sud.

« En tant qu'être humain, vous êtes le bienvenu, mais pas du tout en tant qu'envoyé », a déclaré le président Kaunda. « J'ai accepté de vous rencontrer pour deux raisons, l'une car vous êtes un sujet britannique de la Reine, que je respecte énormément, l'autre à cause de la Communauté économique européenne », a déclaré M. Kaunda au secrétaire au Foreign Office.

Le président Kaunda a ajouté qu'il voyait « une conspiration entre (le président) Reagan et (Mme) Thatcher. Si vos collègues étaient sérieux (lorsqu'ils parlent) de changement pour éviter un bain de sang, Reagan n'aurait pas fait ce discours », a-t-il indiqué, faisant référence à la dernière intervention du président Reagan sur l'Afrique du Sud.

M. Howe, qui conduit une mission de bons offices sur l'Afrique du Sud au nom de la CEE, a écouté impassible son interlocuteur qui l'a accusé, ainsi que le président Reagan, d'« embrasser » l'apartheid.

Sans jamais se départir de son flegme, le ministre britannique a calmement écarté l'accusation, déclarant qu'il ne faisait que tenter d'obtenir pacifiquement un démantèlement de l'apartheid.

M. Kaunda avait déjà réservé un accueil glacial au début du mois à M. Howe, qui avait entamé sa mission par Lusaka, critiquant alors sévèrement le refus du gouvernement britannique de toute sanction contre Pretoria.

« Sir Geoffrey, l'histoire n'oubliera pas des gens comme vous. Je vous le dis, car tout (en Afrique du Sud) est sur le point d'exploser », a poursuivi M. Kaunda.

Sir Geoffrey, les journalistes et les membres du gouvernement zambien ont paru très étonnés du ton violent adopté par le président qui a qualifié d'« inutile » la mission Howe et appelé à abattre l'apartheid.

L'envoyé britannique est arrivé hier à Lusaka. Il devrait s'adresser à la presse aujourd'hui avant de partir pour le Lesotho, le Botswana et le Swaziland.

Plus tôt, il avait mis fin à une décevante première partie de sa mission de conciliation en Afrique du Sud.

Au deuxième et dernier jour de cette visite, il a rencontré les dirigeants des principales entreprises sud-africaines, de la Chambre de commerce noire et du Parti fédéral progressiste (PFP, opposition libérale au parlement blanc), mais il n'a été reçu par aucun dirigeant politique noir.

M. Sam Motsuenyane, président d'une chambre de commerce qui regroupe environ 15,000 hommes d'affaires noirs (Nafcoc), a embarassé Sir Geoffrey Howe — man-

Voir page 8: Howe

Sir Geoffrey Howe

TOSHIBA

VIDÉO • M-5100 • H.Q.
TÉLÉCOMMANDE SANS FIL • 105 CANAUX
PROGR. 7 JOURS. RÉG.: ~~499$~~ 50$ DE RABAIS
* QUANTITÉ LIMITÉE

M-5100

TÉLÉ CM-915
20" COULEUR
TÉLÉCOMMANDE
105 CANAUX
Garantie 50 mois

599$

Les plus magasins au Grand Grand Choix
Dumoulin
8390 ST-HUBERT (SUD DE MÉTROPOLITAIN) 388-4636 - 388-1122
5916 BÉLANGER (MÉTROPOLITAIN, SORTIE LACORDAIRE-SUD) 256-7571

INFORMATIONS INTERNATIONALES

Pérès dresse un bilan positif de ses entretiens avec le roi Hassan II

JÉRUSALEM (AFP) — Le premier ministre israélien, M. Shimon Pérès, a dressé hier à son retour du Maroc un bilan très positif de sa rencontre avec le roi Hassan II, qui contrastait singulièrement avec le constat de désaccord, voire d'échec, établi la veille par le souverain chérifien.

Face aux journalistes qui l'assaillaient de questions et le pressaient de révéler les éléments sur lesquels se basait son optimisme, M. Pérès s'est borné à mettre en avant la « chaleur de l'accueil reçu à Ifrane, et l'espoir » qu'il avait de voir les contacts avec le roi Hassan II se « poursuivre à l'avenir ».

« Le grand résultat de ces conversations tient dans la décision prise d'un commun accord de les poursuivre en temps voulu », a estimé M. Pérès. « Il existe certes un très grand écart entre nos positions respectives, telles que nous les avons présentées, mais en dernière analyse, nous avons constaté que nous disposions d'un terrain d'entente suffisant pour continuer et cela est profondément encourageant », a-t-il ajouté.

Malgré l'absence de résultats concrets, M. Pérès a souligné le « caractère amical et la profondeur des entretiens d'Ifrane qui, selon lui, ont « ajouté une nouvelle dimension à la recherche de la paix au Moyen-Orient ».

À son arrivée, M. Pérès a été accueilli par MM. Yitzhak Rabin et Yitzhak Navon, ministres de la Défense et de l'Éducation.

M. Yitzhak Shamir, ministre des Affaires étrangères qui doit succéder à M. Pérès dans trois mois à la tête du gouvernement israélien, était absent, devant subir une petite intervention chirurgicale occulaire.

« Nous n'avions pas d'illusion, soulignait jeudi un proche de M. Pérès qui a participé à la rencontre d'Ifrane. Nous n'allions pas au Maroc pour entamer des négociations mais pour ouvrir un dialogue et n'avons donc pas été déçus, bien au contraire ».

« Il faut placer l'allocution télévisée du roi Hassan II dans son contexte. En tant que président de la Ligue arabe, il se devait d'adopter ce ton désabusé à la suite de la levée de boucliers qu'a suscitée son initiative dans le monde arabe », a-t-il ajouté.

L'essentiel pour M. Pérès est que cette rencontre ait eu lieu publiquement, et qu'elle ait été conclue par un communiqué commun, qui laisse la porte ouverte à de nouvelles initiatives susceptibles de débloquer l'impasse politique actuelle au Proche-Orient.

À Jérusalem, les observateurs soulignent que M. Pérès a sans aucun doute dû soumettre au roi Hassan II de « nouveaux éléments » pouvant amorcer une relance du processus de paix.

Le communiqué commun reste toutefois délibérément dans le flou quant aux propositions soumises au souverain chérifien par M. Pérès, indiquant simplement que le premier ministre israélien a « avancé des propositions quant aux conditions qu'il estime nécessaires à l'instauration de la paix ».

Interrogé sur ces propositions, M. Pérès s'est contenté de répondre qu'il s'était « efforcé de les présenter en essayant de respecter la plateforme politique du gouvernement d'union nationale ».

Photo AP

Le roi Hassan échange une poignée de main avec M. Shimon Pérès lors de leur première rencontre mardi à Ifrane.

Le chef du Parti travailliste faisait ainsi une allusion à peine voilée aux profondes divergences qui l'opposent à la droite nationaliste du Likoud, farouchement opposée à toutes concesssions territoriales en Cisjordanie et au principe d'une quelconque conférence internationale sur le Proche-Orient.

M. Pérès, en revanche, a affirmé à plusieurs reprises qu'il n'était pas hostile à la convocation d'un « forum international » qui donnerait le coup d'envoi à des pourparlers directs entre Israël et ses voisins arabes.

Il est également notoire que l'ensemble de la délégation israélienne au sommet d'Ifrane était exclusivement composée de représentants du Parti travailliste, fait qui a accentué le climat de défiance du Likoud, principal partenaire des travailllistes dans le cabinet d'union nationale.

M. Yitzak Shamir, chef du Likoud, a d'ailleurs cru bon de lancer un brutal rappel à l'ordre à M. Pérès, en lui rappelant mardi qu'il ne disposait « d'aucun mandat » pour négocier d'éventuelles concessions territoriales.

En octobre prochain, conformément aux accords de rotation, M. Shamir devrait succéder à M. Pérès au poste de premier ministre, et il s'inquiète de plus en plus d'une éventuelle relance spectaculaire des pourparlers de paix dans la région, susceptibles d'entraîner un éclatement du gouvernement d'union nationale et d'éventuelles élections anticipées.

Ses craintes ont été avivées hier par les rumeurs persistantes circulant à Jérusalem sur l'imminence d'un sommet entre M. Pérès et le président égyptien, M. Hosni Moubarak.

Des responsables israéliens ont en effet estimé que le contentieux entre les deux pays sur l'enclave de Taba était proche d'être réglé, et que le vice-président américain M. George Bush, attendu dimanche en Israël, pourrait parrainer un accord mettant fin à ce conflit frontalier qui a empoisonné les relations entre les deux pays depuis près de quatre ans.

Voici le texte du communiqué officiel publié simultanément hier à Jérusalem et Rabat.

« Sa Majesté le roi Hassan II a reçu en son palais d'Ifrane, les 22 et 23 juillet 1986, M. Shimon Pérès, Premier Ministre israélien. Au cours des entretiens marqués de franchise et consacrés essentiellement à l'étude du plan de Fès, le souverain marocain et le Premier Ministre israélien ont procédé à un examen approfondi de la situation au Moyen-Orient et des conditions de forme et de fond susceptibles de contribuer efficacement à l'instauration de la paix dans cette région.

Sa Majesté le roi Hassan II a exposé et expliqué le bien-fondé de chacun des éléments du plan de Fès qui a le double mérite, d'une part de constituer le seul document, à son avis, objectivement valable en ce qu'il est susceptible d'être le fondement d'une paix juste et durable et, d'autre part, de faire l'objet à l'exclusion de tout autre plan ou projet de paix, d'un concensus arabe.

Monsieur Shimon Pérès a, de son côté exposé ses observations sur ce plan de Fès et avancé des propositions quant aux conditions qu'il estime nécessaires à l'instauration de la paix.

La rencontre n'ayant revêtu qu'un caractère purement exploratoire, et n'ayant à aucun moment visé à entamer des négociations, Sa Majesté Hassan II et le Premier Ministre, Monsieur Shimon Pérès, informeront, le premier, les responsables arabes, le second, son gouvernement, des points de vue développés au cours des entretiens ».

Bob Geldof est fait chevalier

LONDRES (AP) — Le chanteur rock Bob Geldof, champion de la lutte contre la famine en Afrique, a été fait, hier, chevalier honoraire par la reine Élizabeth II, au cours d'une cérémonie au palais de Buckingham, à Londres.

Geldolf, un Irlandais âgé de 33 ans, a mis sur pied l'organisation *Band Aid* afin de venir en aide aux Africains. Ses initiatives, dont le spectacle *Live Aid* il y a un an, ont permis de recueillir la somme de $138 millions.

John Paul Getty II, un milliardaire américain réputé pour sa philanthropie, a lui aussi reçu le titre de chevalier honoraire. Près de 140 autres personnes, d'origine britannique, ont aussi été honorées.

Étant étrangers, MM. Geldof et Getty ne peuvent être déclarés chevaliers à part entière, ni utiliser le titre de *Sir*. Geldof n'en a pas mois exprimé sa satisfaction après avoir reçu le titre, affirmant que « cet honneur rejaillissait sur tous ceux qui ont contribué à la réalisation de *Band Aid* ».

Mzali écarté du PSD

TUNIS (AFP) — Le président tunisien, M. Habib Bourguiba, a décidé hier « d'écarter » l'ancien premier ministre tunisien, M. Mohamed Mzali, du bureau politique du Parti socialiste destourien (PSD, au pouvoir en Tunisie), a-t-on annoncé officiellement hier à Tunis.

Le président Bourguiba, également président du parti, a en même temps décidé d'écarter l'épouse de l'ancien premier ministre, Mme Fethia Mzali, de son poste de membre du comité central du PSD, a-t-on indiqué de même source.

Ces mesures ont été annoncées, sans autres précisions, par le premier ministre, M. Rachid Sfar, à l'issue d'une entrevue hier avec le chef de l'État tunisien.

La mesure intervient après la décision prise le 8 juillet par le président Bourguiba de « démettre » M. Mzali de ses fonctions de premier ministre et de secrétaire général du PSD, et de le remplacer par M. Rachid Sfar, précédemment ministre de l'Économie, qui est devenu ainsi le successeur constitutionnel du président Bourguiba, rappellent les observateurs.

M. Mzali, 61 ans, est encore membre du comité central du PSD et député au parlement tunisien, les seules deux fonctions publiques qui lui restent désormais après les limogeages successifs dont il a été l'objet en un peu plus de deux semaines, notent les observateurs.

Craxi pourrait former un gouvernement

ROME (Reuter) — L'une des crises politiques les plus graves de la république italienne semble toucher à sa fin et le socialiste Bettino Craxi, premier ministre pressenti, pourrait réussir à former un nouveau gouvernement la semaine prochaine, indiquait-on hier de source politique.

L'optimisme concernant la fin prochaine de la crise qui paralyse le pays depuis 27 jours s'accroit, alors que le chef de file des socialistes a mis fin à une première série de consultations politiques avec les dirigeants de plusieurs partis

Interrogés par les journalistes, lors d'une pause entre deux consultations : « Quand pourrons-nous partir en vacances ? », M. Craxi leur a répondu : « Bientôt, je l'espère ».

Le chef du Parti libéral, M. Renato Altissimo, membre de la coalition de cinq partis dirigée par M. Craxi qui a démissionné le 27 juin, a déclaré, pour sa part : « Nous sommes sur la voie d'un renouveau de la coalition des cinq partis d'un accord politique valable jusqu'à la fin de la législature (1988) ».

L'indice de la bourse de Milan, qui avait replongé après une flambée sans précédent, a gagné 3,4 % hier, enregistrant un regain d'activité incontestable. Selon les cambistes, cette nouvelle tendance est un signe d'optimisme quant aux chances de succès de M. Craxi.

Avant ce regain d'optimisme, qui remonte à mercredi, la crise apparaissait difficile à résoudre en raison de divergences radicales entre le PS et la Démocratie-chrétienne, principal parti du pays.

Dans les milieux politiques on s'attend à la reconstitution du gouvernement sortant de M. Craxi, qui demandera à être confirmé par une motion de confiance du Parlement.

Cette procédure est possible parce qu'au moment de la démission de M. Craxi, le président, M. Francesco Cossiga, avait déclaré « réserver sa réponse » et qu'il ne l'a toujours pas acceptée officiellement.

C'était la deuxième fois que M. Craxi présentait sa démission. La première fois, en octobre dernier, à la suite du scandale provoqué au sein de la coalition sur la manière dont il avait traité la crise du détournement du paquebot Achille Lauro, la démission du premier ministre avait été rejetée par M. Cossiga.

Cette fois-ci, comme alors, les partis de la coalition ont compris qu'il n'y avait pas d'alternative acceptable au gouvernement sortant et se sont vu contraints de mettre fin à leurs querelles intestines.

De source politique on indique que la reconstitution du gouvernement sortant semble être la meilleure solution, qui sera vraisemblablement préférée à celle d'une nouvelle « donne » en raison de l'impasse dans les négociations sur la présidence du Conseil entre la DC et le PS.

Si aucun compromis n'était intervenu, il aurait fallu convoquer des élections anticipées en automne, ce qu'aucun des partis ne souhaitait actuellement, alors que la remise en selle du gouvernement Craxi évite de donner l'impression d'une victoire significative de l'une des deux parties.

De même source on précise que la crise s'est débloquée mercredi, lors d'une rencontre entre M. Craxi et le dirigeant de la DC, M. Ciriaco de Mita, au cours de laquelle, M. Craxi a accepté de céder la place au printemps prochain, pour retourner à ses fonctions de chef du PS, laissant ainsi la voie ouverte pour un premier ministre démocrate-chrétien jusqu'aux élections de 1988.

Cette décision satisferait les revendications de la DC, qui estime que la présidence du Conseil lui revient de droit, tout en accordant à M. Craxi le temps de consolider à la fois l'image du PS sur le plan national et sa propre position au sein du parti, où il est soumis aux pressions de l'aile gauche.

Après les consultations d'hier, M. Craxi a déclaré qu'il rendrait compte à M. Cossiga aujourd'hui des résultats obtenus jusqu'ici.

Il devait avoir d'autres entretiens ce week-end avant un sommet des cinq partis lundi prochain, qui mettra au point le programme du gouvernement.

Reagan offrirait un compromis sur la « guerre des étoiles »

WASHINGTON (AFP) — Le président américain Ronald Reagan est prêt à retarder de cinq à sept ans le déploiement d'un éventuel système de défense antimissiles américain si l'URSS consent à autoriser des recherches approfondies sur les technologies envisagées par ce programme, affirmait hier le *New York Times*.

L'offre américaine, ajoutait le quotidien citant des responsables du gouvernement, est contenue dans le projet de réponse de M. Reagan à la lettre que lui a adressée le numéro un soviétique, M. Mikhail Gorbatchev, le mois dernier. Les grandes lignes de cette réponse américaine sont actuellement présentées aux principaux alliés des États-Unis en Europe, en Asie et au Canada.

Selon le *New York Times*, les États-Unis proposeraient aux Soviétiques de faire passer de six mois à cinq ans le préavis de désengagement du traité ABM de 1972 limitant les systèmes antimissiles. Washington offrirait d'ajouter un délai supplémentaire de deux ans pour discuter d'éventuels échanges d'informations sur les technologies étudiées dans le cadre du projet américain de « guerre des étoiles ».

En retour, Washington demanderait à Moscou d'autoriser des recherches élargies (pas seulement en laboratoires) et même des essais de certains composants comme les lasers ou les faisceaux de particules. L'URSS, qui affirme se baser sur une interprétation « à la lettre » du traité ABM, s'est jusqu'ici montrée hostile à tout test de technologies liées à l'IDS.

Moscou a proposé aux États-Unis de porter à 15 ou 20 ans le préavis de désengagement de l'ABM. Washington, cependant, juge qu'un tel délai serait trop long et trop contraignant.

Dans une interview mercredi soir à la chaine de télévision CBS, le directeur de l'IDS, le général James Abrahamson, a déclaré qu'il faudra au moins 10 ans aux États-Unis pour savoir si un « bouclier » antimissiles est réalisable.

Par ailleurs, l'URSS pourrait proposer une rencontre des chefs de délégations américaine et soviétique aux négociations de Genève, avant leur reprise prévue le 18 septembre, a indiqué le ministre ouest-allemand des Affaires étrangères, M. Hans-Dietrich Genscher.

M. Genscher, qui a effectué mercredi une visite éclair de quelques heures à Washington, a déclaré à un groupe de journalistes que cette possibilité d'une rencontre entre le principal négociateur américain, M. Max Kampelman, et son homologue soviétique, M. Viktor Karpov, avait été évoquée lors des entretiens qu'il a eus à Moscou au début de la semaine.

La succession de Perez de Cuellar est relancée

NATIONS-UNIES (AFP) — L'état de santé du secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, qui a subi, hier, une opération de pontage coronarien, a immédiatement relancé les spéculations sur sa succession dans les milieux diplomatiques de l'ONU.

M. de Cuellar a été opéré du coeur avec succès à l'hôpital Mount Sinai de New York et devrait reprendre ses activites dans quelques semaines, a annoncé un porte-parole de l'ONU.

Le diplomate péruvien, âgé de 66 ans, restera dans l'unité de soins cardiaques intensifs au cours des prochains jours.

M. Perez de Cuellar arrivera à l'expiration de son mandat de secrétaire général à la fin de l'année. Bien qu'il ne soit pas officiellement candidat à un second mandat, quatre des cinq Grands, les États-Unis, l'URSS, la France et la Grande-Bretagne, lui ont déjà demandé de rester à son poste pour cinq années supplémentaires, ont révélé il y a quelques jours des diplomates occidentaux.

La Chine ne s'est pas encore prononcé en faveur de sa réélection.

M. Perez de Cuellar qui se sentait très fatigué la semaine dernière après une tournée d'une quinzaine de jours en Europe, avait annulé un nouveau voyage cette semaine en Afrique et décidé de subir, sur les conseils de son médecin, des tests cardiaques de routine.

M. Perez de Cuellar

Mais M. Perez de Cuellar, selon ses collaborateurs, n'a jamais réellement souhaité un second mandat. Tous ceux qui le connaissent bien estiment qu'il accepterait, par devoir, de se plier aux pressions dont il est l'objet pour rester à la tête des Nations unies, mais ils se demandent aujourd'hui si l'opération qu'il vient de subir ne modifiera pas sa position.

Les négociations avec les séparatistes tamouls sont relancées

Un autre attentat fait 31 morts au Sri Lanka

COLOMBO (AFP) — Trente-et-une personnes ont été tuées hier dans le nord du Sri Lanka et 33 ont été blessées, dont 15 très grièvement, par l'explosion d'une bombe dans un autobus bondé, a annoncé un porte-parole de l'armée à Colombo.

Un premier bilan de l'attentat, imputé à des séparatistes tamouls, avait fait état de 25 morts.

La plupart des victimes appartiennent à la majorité cinghalaise du Sri Lanka, a précisé le porte-parole militaire. Il a ajouté que la violence de la déflagrattion avait été telle que l'identification des corps déchiquetés était extrêmement difficile.

Il y a deux jours un attentat similaire, également commis dans le nord, avait fait 31 morts et 25 blessés.

Par ailleurs, le président sri-lankais, M. Junius Jayewardene, a demandé mercredi soir à l'acteur le plus connu du pays, Vijaezh Kumaratunga, de chercher à négocier un cessez-le-feu avec les séparatistes tamouls.

M. Kumaratunga, qui a obtenu samedi le prix de l'acteur le plus populaire, a répondu qu'il était prêt à apporter son aide.

Marié à la fille cadette de l'ancien premier ministre, Mme Sirima Bandaranaike, M. Kumaratunga dirige le parti Mahajana qu'il a fondé il y a deux ans après avoir quitté le Parti de la Liberté de sa belle-mère.

Il a été emprisonné en novembre 1982, M. Jayewardene l'ayant, peu après des élections présidentielles, accusé d'incitations à la violence. Il n'avait pas été inculpé et avait été relâché deux mois plus tard.

M. Kumaratunga, qui a manqué de peu son entrée au Parlement lors d'élections partielles, en 1983, a rencontré le mois dernier des dirigeants de la rébellion tamoule en Inde où ils sont basés.

M. Jayewardene a formulé sa demande au cours d'une conférence réunissant à Colombo 8 partis politiques et qui avait pour objet de discuter des moyens de mettre fin au conflit entre communautés. Les séparatistes tamouls, qui réclament l'indépendance du nord et de l'est du pays, ne participaient pas à cette conférence.

La conférence de mercredi a adopté une résolution demandant aux rebelles de formuler leurs propres propositions de paix dans le cadre d'un Sri Lanka uni.

Les délégués ont estimé qu'aucune solution n'était praticable sans la coopération des maquisards qui contrôlent certaines régions du nord et de l'est.

La conférence a également approuvé une proposition de M. Jayewardene visant à céder certains pouvoirs à des conseils élus qui seraient établis dans les 9 provinces de l'île.

Les dirigeants du principal parti modéré tamoul, le Front uni de libération tamoul, devaient mettre fin hier à 12 jours de discussions à Colombo avant de regagner Madras, dans le sud de l'Inde, où ils sont installés depuis trois ans.

Ils n'ont pas assisté à la conférence de paix mais ils ont eu des discussions séparées avec le gouvernement et avec d'autres partis politiques.

Ils devraient revenir à Colombo vers le milieu du mois prochain pour reprendre des négociations, dit-on de source tamoule.

avis de demande d'un permis d'alcool

Régie des permis d'alcool du Québec

Toute personne, société ou groupement visé dans l'art. 60 du Code de procédure civile peut, par écrit motivé, assermenté et transmis à la Régie, s'opposer à une demande de permis ci-après énumérée, dans les 15 jours de la présente publication, ou s'il y a eu opposition, intervenir en faveur dans les 30 jours de cette publication.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée du certificat attestant de son envoi au requérant ou à son procureur, par poste recommandée, et être adressée à: **La Régie des permis d'alcool du Québec, 1 rue Notre-Dame est, suite 9.200, Montréal, Québec. H2Y 1B6.**

Nom et adresse du requérant	Nature de la demande	Endroit d'exploitation
LES RESTAURANTS DA FIORI LTÉE Restaurant Da Fiori 4707, boul. Lévesque Laval	1 Restaurant danse et spectacles	4707, boul. Lévesque Laval
SOUS MARINS HOLLYWOOD INC. Sous Marins Hollywood Enr. 3560, rue Masson Montréal	1 Restaurant	3560 rue Masson Montréal
MARCEL CHARTIER & YOLANDE PRUDHOMME Restaurant la Marmite à Papi Enr. 2, rue Turgeon Ste-Thérèse	1 Restaurant	2, rue Turgeon Ste-Thérèse
147810 CANADA INC. Price Club St-Laurent 3750, Côte Vertu St-Laurent	1 Épicierie	3750, Côte Vertu St-Laurent
DHILLON, Hardys Singh Restaurant Bannantyne 4609, rue Bannantyne Verdun	1 Restaurant	4609, rue Bannantyne Verdun
2436-9167 QUÉBEC INC. Le François Xavier 738, St-François Xavier Terrebonne	Autorisation de spectacles dans 1 Bar danse (Suite à une cession)	738, St-François Xavier Terrebonne
GOUR, Lous Dépanneur Desjardins Enr. 2644, rue Desjardins Montréal	1 Épicerie	2644, rue Desjardins Montréal
2434-4210 QUÉBEC INC. 1583, St-Hubert Montréal	1 Brasserie 1 Bar spectacles et films	1583, St-Hubert Montréal
BOIVIN, Marcel Dépanneur Lachine Enr. 1212, rue Notre-Dame Lachine	1 Épicerie	1212, rue Notre-Dame Lachine
GAVINO, Furino Boucherie Charcuterie St-Lambert 42, rue Green St-Lambert	1 Épicerie	42, rue Green St-Lambert
2334-6240 QUÉBEC INC. Fruits Monkland 6131, rue Monkland Montréal	1 Épicerie	6131, rue Monkland Montréal
2435-3930 QUÉBEC INC. Saint-Paul-de-Vence 3932, St-Denis Montréal	1 Épicerie	3932, St-Denis Montréal
147532 CANADA INC. Restaurant Tito 5860, Sherbrooke O. Montréal	1 Restaurant	5860, Sherbrooke O. Montréal
2327-3170 QUÉBEC INC. Le Saint-Honoré Du Faubourg 4410, rue Jolicoeur Pierrefonds	1 Restaurant 1 Bar danse et spectacles 1 Bar sur terrasse	1616, Ste-Catherine O. Montréal
117989 CANADA INC. Du Côté de Chez Swann 429, boul. St-Joseph Est Montréal	Changement de capacité de 2 Bars danse et spectacles	57, Prince Arthur Montréal
MARCHAND GÉNÉRAL DU QUARTIER LTÉE Marchand Général du Quartier Ltée 3463, rue Iberville Montréal	1 Épicerie	3463, rue Iberville Montréal
YVON GIRARD & MARLÈNE GIRARD Dépanneur de la Piste Enrg. 13840, rue Ontario Est Montréal	1 Épicerie	Coin Notre-Dame-86e Avenue Montréal
MARCHÉ ASIE ST-DENIS LTÉE 7111, rue St-Denis Montréal	1 Épicerie	7111, rue St-Denis Montréal
L'ASSOCIATION JAMAÏCAINE DE MONTRÉAL INC. L'Association jamaïcaine de Montréal Inc. 4065, Jean-Talon O. Montréal	Changement de capacité de 1 Club danse demande de changement permanent d'endroit d'exploitation	4065, Jean-Talon O. Montréal
RÉAL BEAUSOLEIL & RUDOLPH HACHEY Chez Banny 294, Ste-Catherine Est Montréal	1 Bar danse	294, Ste-Catherine Est Montréal
RESTAURANT FAUBOURG ST-DENIS INC. Restaurant Faubourg St-Denis Inc. 1600, rue St-Denis Montréal	Permis additionnel Bar sur terrasse	1660, rue St-Denis Montréal
JAGLUL HAIDER & RAHMAN MASHIUR & GOLAM FARUQ Restaurant Queen Mary Enr. 5253, Queen Mary Road Montréal	1 Restaurant	5253, Queen Mary Road Montréal

Le président et directeur général Ghislain K.-Laflamme, avocat

Québec

Universités : Ryan limite les frais de matériel à $ 100

QUEBEC (PC) — Les frais de matériel exigés des étudiants universitaires ne pourront pas dépasser $100 pour l'année académique 1986-87, vient d'annoncer le ministre de l'Enseignement supérieur Claude Ryan.

Dans une lettre qu'il a expédiée aux recteurs des universités québécoises, M. Ryan indique que ces frais de matériel ne doivent s'appliquer qu'aux coûts effectivement encourus par les universités pour la location d'instruments, l'usage de microscopes, l'accès à l'ordinateur, les notes de cours, la polycopie ou le matériel audio-visuel.

Le ministre annonce également qu'à la fin de la prochaine année scolaire, les universités devront lui soumettre un rapport sur les frais de matériel qu'ils ont exigés de leurs étudiants et motiver toute hausse qui a frappé ces frais.

S'il juge ces frais non justifiés, M. Ryan se réserve le droit d'ajuster en conséquence le montant des subventions gouvernementales à l'université fautive.

M. Ryan a rencontré le 9 juillet dernier les principaux et recteurs d'universités québécoises à ce sujet.

La question des frais de matériel pour les étudiants universitaires a été soulevée à l'Assemblée nationale dès le mois de mai dernier par la députée péquiste de Chicoutimi Jeanne Blackburn.

Mme Blackburn avait noté que l'Université de Montréal avait haussé les frais de matériel de $120 par étudiant, ce qui se traduisait par des revenus additionnels de $1.5 million pour l'établissement.

La députée de Chicoutimi avait également signalé une hausse de $50 de ces frais à l'Université McGill, ce qui les portait de $100 à $150.

La députée disait craindre que cette tactique des administrateurs universitaires ne vise à contourner l'interdiction qui leur était faite de hausser les frais de scolarité.

L'Union des artistes : non à la réduction du contenu local

(LE DEVOIR)—L'Union des artistes s'objecte formellement à ce que les stations ou réseaux privés de télévision puissent réduire de 60 % à 50 % leur contenu quotidien d'émissions canadiennes.

M. Serge Turgeon, président de l'Union des artistes, et M. Serge Demers, directeur général, s'opposent avec vigueur au projet de modification du règlement sur la télévision en matière d'émissions à contenu canadien émis mercredi par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC).

Selon le nouveau projet de règlement, un télédiffuseur privé pourrait demander cette reduction de 10 %, à condition « que la proportion de revenus bruts qu'il affecte aux dépenses au titre d'émissions canadiennes soit égale à son meilleur rendement annuel au cours des trois années précédentes ».

L'Union des artistes trouve inacceptable un processus qui à ses yeux n'est que de la « déréglementation cachée sous le couvert d'une pseudo-réforme amorcée déjà en mars dernier avec une baisse de pourcentage de musique et de chansons francophones à la radio ».

M. Turgeon et M. Demers ont fait parvenir hier un télégramme à la ministre des Communications Flora Macdonald. L'Union des artistes demande à la ministre d'intervenir auprès de M. André Bureau, président du CRTC, pour que les dates du dépôt des observations et de l'audience publique soient reportées respectivement au 15 septembre et au 15 octobre.

L'Union des artistes considère comme « un coup de force du CRTC » le fait que les mémoires doivent être déposés avant le 29 août et que l'audience publique ait lieu le 30 septembre, alors que tous les organismes culturels concernés sont en période de vacances.

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC
& ASSOCIÉS
Fondée en 1892
Conseils en propriété intellectuelle
Agents de brevets d'invention
et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield,
Montréal, Canada, H3G 1X5
Tél.: (514)934-0272
Télex: 05-268656
Cable: MARION
Télécopieur

POUR OBTENIR DES CANDIDAT(E)S DE QUALITÉ UTILISEZ LES CARRIÈRES ET PROFESSIONS DU DEVOIR
842-9645

Loi C-67 : les communes rejettent l'amendement du Sénat

Turner : une manoeuvre de diversion pour faire oublier l'inaction du gouvernement

MARIE TISON

OTTAWA (PC) — Le projet de loi sur les libérations conditionnelles, qui a exigé le rappel du Parlement, n'a pas été adopté sans mal.

En fin de journée, hier, les députés ont rejeté un amendement apporté par le Sénat en juin dernier et ont adopté de nouveau leur version du projet de loi C-67 par un vote de 87 voix contre 31.

Tout au long de la journée, les libéraux et les néo-démocrates qui ont participé au débat n'ont pas raté l'occasion de remettre en question la décision gouvernementale de rappeler la Chambre, et de critiquer la façon dont les conservateurs ont mené ce dossier.

Le chef libéral John Turner a soutenu dans un discours vigoureux que le gouvernement conservateur avait dû rappeler le Parlement pour tenter de faire oublier le manque d'empressement à faire adopter le projet de loi C-67 durant la session régulière.

Il s'agirait également d'une manoeuvre de diversion destinée à détourner l'attention des enquêtes présentement menées au sujet de l'ancien ministre de l'Expansion industrielle régionale Sinclair Stevens et du député conservateur Michel Gravel, a lancé M. Turner.

« La raison pour laquelle nous sommes ici à plus à voir avec une tentative de sauver la réputation du gouvernement qu'avec la protection de la population contre les criminels dangereux, a-t-il ajouté. Si la question était aussi cruciale, pourquoi n'a-t-elle pas été réglée par le gouvernement au début de son mandat? ».

Le projet de loi C-67, modifiant la Loi sur les libérations conditionnelles des détenus, permet à la Commission des libérations conditionnelles d'obliger certains détenus dangereux à purger la totalité de leur peine.

Actuellement, les détenus peuvent être libérés après avoir purgé les deux-tiers de leur peine s'ils se sont bien conduits.

Déposé en juin 1985, le projet de loi n'a été adopté en troisième lecture qu'un an plus tard.

Les conservateurs, le solliciteur général James Kelleher en tête, ont soutenu hier que ce délai était dû à la volonté gouvernementale de consulter tous les intervenants sur le sujet.

Ils ont plutôt blâmé le Sénat pour avoir refusé d'adopter le projet de loi tel quel, et d'y avoir ajouté un amendement que M. Kelleher a qualifié d'inacceptable.

M. Turner a fait remarquer que les sénateurs avaient eu une seule journée, la dernière de la session, pour étudier un projet de loi qui avait été étudié pendant plus d'un an en Chambre.

Il a ajouté que de toute façon, la Chambre devait être rappelée pour la Sanction royale au cours de l'été, même si le Sénat avait adopté tel quel le projet de loi, en raison de son arrivée tardive au Sénat.

De son côté, le chef néo-démocrate Ed Broadbent a qualifié le gouvernement d'hypocrite, parce qu'il critique un Sénat qui use de ses pouvoirs, et qu'en même temps, il continue à nommer de nouveaux sénateurs.

M. Norm Atkins, le chef de campagne du Parti conservateur, a justement été assermenté au Sénat, hier après-midi.

« Le gouvernement remplira-t-il ses engagements, et déposera-t-il un projet de loi qui mettra fin au pouvoir non-démocratique que possède le Sénat? », a lancé M. Broadbent au cours de la période des questions.

Les arguments utilisés par les trois partis au cours des débats réguliers sur le projet de loi C-67 ont à nouveau été prononcés hier.

M. Turner et la députée néo-démocrate Lynn McDonald ont notamment critiqué le projet de loi, parce que les détenus qui ne peuvent bénéficier d'une libération conditionnelle seront libérés de toutes façons quelques mois plus tard.

Ils risqueront alors d'être plus agressifs envers la société, et ils ne seront pas soumis à une surveillance obligatoire, auxquels sont soumis tous les détenus libérés sous conditions.

En apportant un amendement, le Sénat avait proposé comme compromis de permettre aux détenus de faire appel de la décisions de la Commission des libérations conditionnelles devant les tribunaux.

Un amendement semblable, présenté par le député néo-démocrate Svend Robinson, avait été jugé irrecevable par le président de la Chambre John Bosley.

M. Kelleher a soutenu que la Commission des libérations conditionnelles était la mieux habilité à prendre des décision au sujet des libérations, en raison de sa structure et de son expérience.

Le premier ministre Brian Mulroney, qui était hier à sa résidence d'été du Lac Harrington, dans la région de la capitale nationale, n'a pas participé aux débats des Communes.

Les chefs libéral et néo-démocrate, MM. John Turner (à gauche) et Ed Broadbent (à droite) n'ont pas manqué de critiquer la décision du gouvernement de convoquer les Communes en pleine période de vacances. Le vice-premier ministre, M. Dan Mazankowski (au centre) a défendu la position gouvernementale.

Stevens: la commission entame l'étude détaillée du journal de Mme Walker

TORONTO (PC) — Avant d'ajourner ses travaux à la semaine prochaine, la commission d'enquête sur les allégations de conflit d'intérêts pesant sur l'ancien ministre Sinclair Stevens a entamé, hier, un exercice qui se poursuivra pendant une dizaine de jours: l'étude, page par page, des nombreux volumes du journal personnel de Mme Shirley Walker.

Mais cet exercice, a promis l'avocat de la commission, Me David Scott, va faire voir « l'alliance des affaires ... et des fonctions ministérielles ».

Seize des volumes ont été trouvés cette semaine dans un coffre-fort des bureaux de la société York Centre. Plusieurs autres ont été découverts mercredi soir à la résidence de Mme Walker, à Mississauga, en banlieue de Toronto.

Me Scott croit, de plus, que le journal de cette collaboratrice de l'ex-ministre va fournir « la preuve directe » que des renseignements ont été transmis par Mme Walker à d'autres personnes, « y compris M. Stevens et Mme Noreen Stevens ».

A plusieurs reprises au cours des huit premières journées de l'enquête du juge William Parker, Mme Walker a nié avoir servi de "messagère" pour relayer à M. Stevens des renseignements sur les transactions de York Centre, une compagnie lui appartenant.

M. Stevens a remis sa démission comme ministre de l'Expansion industrielle régionale, le 12 mai dernier, après des allégations que sa femme, agissant au nom d'une firme contrôlée par lui-même, ait obtenu un prêt sans intérêt de M. Anton Czapka, cadre de Magna International, une société faisant affaire avec son ministère.

M. Stevens a nié tout conflit d'intérêts, signalant que ses actions avaient été placés en fidéicommis sans droit de regard et que, de plus, il ignorait totalement les transactions de sa femme.

Mme Walker a reconnu par ailleurs avoir signé des centaines de chèques, au cours des deux dernières années, pour des compagnies contrôlées par M. Stevens, mais elle a précisé qu'elle l'avait fait de sa propre initiative et que jamais le ministre ne lui avait donné de directives.

Les avocats se sont attaqués au fastidieux travail, jeudi, de déchiffrer les notes, souvent incompréhensibles pour Mme Walker elle-même, qui ont été griffonnées dans les volumes du journal personnel.

D'autant plus que plusieurs de ces notes n'ont aucun rapport avec l'enquête, puisque Mme Walker inscrivait autant la liste des articles àacheter à l'épicerie que des prêts de plusieurs millions de dollars. On trouve même consignée la naissance de veaux à la ferme de M. Stevens.

Une grande partie de la journée, jeudi, a été consacrée par les différents avocats à la commission d'enquête à débattre la procédure de déposition des volumes du journal de Mme Walker comme des pièces à conviction.

PC : Nolin succéderait à Jean Dugré au Québec

(LE DEVOIR) — M. Pierre-Claude Nolin deviendrait sous peu directeur des opérations du Parti progressiste-conservateur du Canada au Québec.

M. Nolin quitterait du même coup son poste d'adjoint spécial au bureau du premier ministre Mulroney à Ottawa. Il succéderait à M. Jean Dugré, qui a quitté le poste de directeur des opérations au Québec en mai dernier.

LE DEVOIR a appris la nouvelle de sources proches du Parti progressite-conservateur, hier. Il a cependant été impossible de rejoindre le principal intéressé pour obtenir confirmation.

De son côté, l'attaché de presse du premier ministre Brian Mulroney, M. Michel Gratton, a refusé de confirmer ou de nier l'éventuelle nomination de M. Nolin.

Avocat de profession, M. Nolin a été l'un des principaux organisateurs de la campagne au leadership de Brian Mulroney. Il a également joué un rôle de premier plan lors de la dernière campagne électorale fédérale, toujours à titre d'organisateur.

M. Nolin s'était joint au bureau du premier ministre en février dernier, à titre de conseiller spécial.

La nomination du directeur des opérations du parti au Québec relève à la fois du directeur national des opérations du parti et du premier ministre.

Le directeur des opérations des conservateurs au Québec a comme principal mandat d'organiser les activités du parti dans les 75 circonscriptions du Québec. Depuis son bureau de Montréal, il gère le travail des permanents qui oeuvrent entre les élections. « Son rôle est strictement technique », a précisé M. Jean-Bernard Lafontaine, porte-parole du parti au quartier général d'Ottawa.

Québecair : le Fonds de solidarité de la FTQ ne s'est pas encore décidé

MAURICE GIRARD

(PC) — Le Fonds de solidarité de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) n'a pas encore pris de décision d'investir dans le transporteur aérien Quebecair, dont la vente devrait être annoncée la semaine prochaine.

C'est ce qu'a indiqué hier à la Presse Canadienne M. Claude Blanchet, président du fonds, au cours d'une brève interview téléphonique accordée après une réunion des dirigeants de l'organisme.

Au départ, M. Blanchet a refusé de parler de la question, affirmant qu'il n'était pas au courant. Puis, il devait confirmer que le fonds était à étudier une proposition qui lui avait été présentée dernièrement.

« Je ne peux rien vous dire. Si nous allons investir ou non dans le projet pour la simple et bonne raison qu'on a reçu l'information il n'y a pas tellement de temps », a-t-il fini par indiquer.

Toutefois, poursuit-il, la direction du fonds était à étudier les propositions qui lui auraient été soumises par les employés du transporteur, qui se sont associés à Air Canada dans l'intention de se porter acquéreur de la compagnie, considérée par le gouvernement précédent du Parti québécois comme un fleuron du nationalisme québécois.

M. Blanchet n'a pas voulu préciser par ailleurs le montant précis que le Fonds de solidarité des travailleurs pourrait investir dans Quebecair. « Nous ne sommes pas encore rendus à prendre une décision à ce niveau. On n'a pas encore abordé la question à proprement parler », a-t-il indiqué.

La vente de Quebecair doit être entérinée mercredi prochain, à la prochaine réunion du cabinet Bourassa. L'annonce devrait suivre peu après. C'est le conseiller Fernand Lalonde qui est chargé de mener à terme le dossier, qui relève du ministre des Transports Marc-Yvan Côté.

Hier, des informations contradictoires favorisaient l'un ou l'autre des acheteurs potentiels qui ont manifesté leur intention de se porter acquéreur de l'entreprise québécoise, dont le gouvernement libéral veut se débarrasser.

Radio-Canada indiquait qu'Air Canada, les employés de Quebecair et le Fonds de solidarité avaient de bonnes chances d'être choisis tandis que le quotidien La Presse titrait à la une que Nordair Métro avait présenté une offre de quatre millions supérieure, soit $20 millions. Ce qui laissait entrevoir la vente à cette entreprise, qu'on soupçonne cependant de vouloir démanteler Quebecair.

Selon une évaluation interne, Quebecair pourrait être rentable dans quelques mois.

Le temps s'envole, et voilà que disparaissent les dernières résidences disponibles au Sanctuaire du Mont-Royal. Irrémédiablement. Le projet de condominiums qui a connu le plus de succès au Canada en connaîtra donc jusqu'à la fin. Parce que les gens qui recherchent une habitation à la hauteur de leurs goûts savent où la trouver.

À l'abri des bruits de la ville, mais au coeur de la vie urbaine. Nichée sur le flanc de la montagne et inondée de soleil. Avec des surfaces habitables immenses, qui peuvent être aménagées au gré de votre imagination.

Le Sanctuaire du Mont-Royal: un nouveau mode de vie, un nouveau bien-être, à découvrir... avant qu'il ne disparaisse!

DERNIÈRE PHASE... DERNIÈRE CHANCE!

le sanctuaire du mont-royal
Accédez à un nouveau mode de vie

CONDOMINIUMS PRIVILÉGIÉS EN BORDURE OUEST D'OUTREMONT. 6100 CHEMIN DEACON, MONTRÉAL (514) 738-6000. DE PRÉFÉRENCE SUR RENDEZ-VOUS.
1 ch. à coucher: 1.036 pi car. +, $145,500 + / 2 ch. à coucher: 1,323 pi car. +, $186,500 + / 3 ch. à coucher: 1,710 pi car. +, $236,500 + / Penthouses: 2,519 pi car. +, $477,000 +
(SELON DISPONIBILITÉ)

BIENTÔT!
LE SPORTING CLUB DU SANCTUAIRE

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

Voir aussi en page 12

INDEX DES REGROUPEMENTS DES RUBRIQUES

100-199 *Immobilier — Résidentiel*

200-299 *Immobilier — Commercial*

300-399 *Marchandises diverses*

400-499 *Offres d'emploi*

500-599 *Services*

600-699 *Véhicules automobiles*

900-999 *Avis*

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 9h à 16h30

Pour modifier, annuler ou placer votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS

VISA MasterCard

PAR TÉLÉPHONE

286-1200

■ Propriétés à vendre 101

OUTREMONT
139 000$
Haut de duplex. Spacieux 6½ avec cheminée. Magnifique jardin. Stationnement.
Jocelyne Guimond
737-5645, 342-9671

26-07-86

■ Propriétés à vendre 101

BROSSARD SECTEUR S, 3 modèles luxueux, cottages semi-détachés, pour possession immédiate, 3 ou 4 chambres, à partir de $76 200. à $89 600. Spécial pour Juillet, four micro-onde et lave-vaisselle inclus. 671-1641.

C.D.N.
DUPLEX SEMI-DÉTACHÉ
rue Hudson, garage double, jardin spacieux. OCCUPATION IMMÉDIATE. 5½,6½, 3½. $215 000. Jean-Guy Décarie et Ass. Inc., Sylvie Carrier: 849-4577, soir 334-0645.

DES ECORES, luxueux split level cathédrale, 2 foyers, 3 salles de bain, bar, 2 chambres froides, chambre de lavage et chambre en cèdre. $285,000. à discuter. 721-1076, 725-1415.

ESTRIE, St-Venant-de-Hereford, maison de campagne, ancien couvent, intérieur entièrement restaurée. 10 pièces, terrain 9 acres, montagne, rivière, site exceptionnel, copropriété ou vente désirée. 819-658-3750 ou 819-569-2350.

LE DEVOIR
peut vous aider à louer, à vendre, à acheter...
COMPOSEZ:
286-1200

MAISON CANADIENNE à l'Isle Verte, compté de Rivière du Loup, sur la bordure du St-Laurent, garage, grange, lac poissonneux, 53,000 p.c., $50,000., terre de 12,128 arpents en plus, $20,000. vente séparé possible. tel: 479-6876.

OUTREMONT, cottage détaché de 4 chambres, 2 garages, $295 000., Paule Jarry: 738-1257, Montréal Trust, 735-2281.

OUTREMONT, splendide cottage, beaucoup de fenêtres, ensoleillé, grand jardin, tranquille, près d'un parc, près Centre d'Achats, à vendre ou à louer, 879--8625.

PIGEON HILL (près de Frelighsburg), maison 11 pièces, entièrement rénové, avec grange et terrain d'un acre. 343-4592.

QUÉBEC, (Cap Rouge), vue fleuve, 200 berges du golf, cottage pierre, 4 chambres à coucher, garage, foyer, superbe!!! $169 000., Barbara Miller, 653-3691, 651-9680.

RICHELIEU 2020, 1ère Rue, maison de prestige, face à la rivière, paysager, 90 X 36 X 23, construction 1958, 13 pièces, plus bureau dans le sous-sol pour prof. terrain 62,525 pi.ca. plus bord de l'eau 10,440 pi.ca. 650-2835.

ST-ANTOINE. Direct bord de l'eau. 20,700 pi. ca. cottage pièces sur pièces restauré en 1980. Prix $78,000. Diane Gravel, 467-8000. Trans-Action Pro. associés courtiers.

ST-JÉRÔME, condo, prix demandé: $54 000., 4½, revêtement ext. en béton, chauf. élect., s.b. attenante à la chambre des maitre, 2 lockers, fenêtres à stores verticaux, portes patio, ascenseur, antenne communautaire, piscine ext., 685-1438.

ST-JOSEPH DU LAC, dans colline d'Oka à 40 minutes du centre-ville, superbe canadienne (82) d'allure début du siècle, maison exclusive avec portique et galerie sur trois cotés, plancher B.C. FIR 6 pouces, super isolation tout confort, 10 pièces, 2 salles de bain, terrain 1 arpent; 25 pommiers, du propriétaire. 491-0199.

ST-LAMBERT, secteur de choix, voisin du terrain de golf, bungalow luxueux, 2 foyers, 6 chambres à coucher, 3 salles de bain, sous-sol entièrement fini. A voir!!! $320 000., 672-3661.

STE-ANNE-DES-PLAINES, très belle résidence alliant le charme d'antan au confort moderne. Bain tourbillon, boiseries en pin, foyer, grand étable. $90 000., 478-5558.

TROIS-RIVIÈRES, secteur Normandville, grande résidence, 3 c.c., salle de séjour, 2 s.b., foyer, garage, piscine creusée, dans croissant tranquille, $130 000., 819-379-2929, Notaire Lacasse.

UNE QUÉBÉCOISE 19ème siècle, style vernaculaire, hangar, 11 appartement, poêle Légaré, chasse, pêche,ski. Jean, 819-472-4493.

V.M.R., nouvel inscription, magnifique split-level, 5 chambres à coucher, garages, Paule Jarry, 738-1257, Montréal Trust, 735-2281.

■ Propriétés à louer 105

PIGEON HILL (près de Frelighsburg), maison 11 pièces, entièrement rénové, avec grange et terrain d'un acre. Pour l'été ou l'année. 343-4592.

PRÈS de Joliette, propriété à louer au bord du lac, tout comfort, 5 pièces. $300./mois. 353-0060.

V.M.R., joli cottage détaché, très propre, 3 chambres à coucher, grand jardin, $1 200. par mois. L. Aucoin, 342-6080, Montréal Trust, 735-2281.

VIEUX LONGUEUIL, cottage, 3 chambres, sous-sol, grand terrain ombragé, près métro, libre septembre. $650. non-chauffé. bureau. 283-0516.

■ Propriétés à revenus à vendre 113

A MONTRÉAL, 60 logis, près métro, $1,700,000., Lise Allard, 682-0101, 625-3958, RE/MAX 2 000 COURTIER.

AHUNTSIC, 10,276 rue Chambord, duplex semi-détaché, 2 x 6, rénové, $140,000. 388-6002.

■ Condos à louer 121

AU 1599 Lassiterrasse, app. 717, près Ogilvie et chemin Montréal, tout à côté des arrêts d'autobus, appartement de 2 chambres à coucher, équipé (lave-vaisselle compris), avec cuisine renovée, tapis neuf, air climatisé et chauffage contrôlé par appartement, $675. par mois plus $15. pour le stationnement. Après 18h., (613)833-2226.

■ Condos à louer 121

CLARK-près Sherbrooke, spacieux 5½, neuf, climatisé, 2 chambres, 2 s.de.b., $875.00, 842-4344, 333-7172.

ST-HENRI, quelques unités de condos, 4½, encore disponibles pour location avec option d'achat ou pour vente. Stationnement, foyer, très éclairé, près de tous services. Gérald Lemay. LE PERMANENT COURTIER. 735-2761.

ST-LAMBERT, 4½ neuf, tapis mur à mur, stationnement et terrasse privés. $595/mois. 465-5482, après 5h.

VIEUX MONTRÉAL, condo 4½, foyer, tapis mur à mur, équipé, piscine, stationnement, très tranquille, 844-5014.

VIEUX-MONTREAL, coquet condo, meublé. Pour plus de renseignements: Claire Tousignant. 878-3711.

■ Condos à vendre 122

PARC LAFONTAINE
NOUVEAU
PROJET CONDO
12,000 pi.ca. environ,
200 pi.ca. terrasse.
Visite libre:
Samedi, dimanche, 2h à 5h.
4222 Fabre ou sur rendez-vous.
288-0014

28-7-86

■ Condos à vendre 122

LUXUEUX 2 étages, 3 chambres à coucher, 2 salles de bain, grand balcon, 2 foyers, garage double, St-Jacques Ouest. 935-7412.

■ Chalets à louer 125

AUBERGE DU ALC BOWMAN
Chalets 1,2 ou 3 chambres à coucher, tout équipés, à louer. Domaine paisible de 55 acres à seulement 35 milles de Hull. Excellente pêche; canot, chaloupe et moteur disponible. Repas gastronomiques, salon de détente et snack bar, disponible à l'auberge. (819) 454-2417.

CHALETS à louer sur le bord du lac Baskatong, endroit tranquille, facile d'accès, tous les services sur place, très belle plage, bon pour le doré et le brochet. Semaines de libres juillet à septembre, (819)-438-5258.

ST-MICHEL-DES-SAINTS chalets à louer, sur le bord du Lac Taureau. À la semaine, au mois ou à la saison. 514-833-6675.

■ Chalets à vendre 129

A ST-ALPHONSE: 5½ meublé, hiver et été, après 16h., 353-1229.

CHALET en bois rond, 20 X 30, terrain 200 pi., façade sur l'Outaouais, 60 000 pi. car. approx. à 90 minutes de Montréal, prix $23 500., 277-5205.

CHALET meublé, St-Liguori près Rawdon, hiver-été, terrain paysager, 15 800 pi. car., 5 pièces, chauffage électrique. $23 000., 834-3779.

CHALET, 24 X 30, avec véranda, plage. Dans les Laurentides, 60 milles de Montréal. $13 000., 625-2168 soirs et fins de semaine.

LAC SIMON, Gheneville, bord de l'eau, hiver/été, belle finition, 3 chambres, 2 salles de bains, sous-sol, $75,000. 267-4182.

ST-EDMOND village, région St-Gabriel, chalet hivernisé, 4½ pièces, semi-meublé, bord lac, plage, 150 X 240, possibilité dépanneur ou restaurant, prix réduit pour vente rapide, $18,000., 477-6049.

ST-ROCH, bord Richelieu, descente pour bateau, chalet 5½ meublé, eau courante, 468-0490.

STE-AGATHE chalet semi-hivernisé, meublé, puits artésien, 4½, véranda chauffée au 220, 18,574 pi.ca. plage privée. $26,500. 669-9170, 326-7503.

■ Maisons de campagne à louer 137

VALLÉE DU RICHELIEU Magnifique maison québécoise centenaire. Entièrement meublée: meubles d'époque. 5 c.a.c. Piscine creusée. Prix très modéré. $500.00/mois. Pour personnes responsables avec solides références. Appeler Madeleine Bilodeau 1-788-2421 ou 1-743-7906.

■ Maisons de campagne à vendre 141

11 milles au nord de Joliette, près pentes de ski, 10 pièces, lac privé, $150,000. 1-883-8132 ou 661-5220.

LAC DES SITELLES, hiver/été, 6 pièces, bord du lac, magnifique terrain. 1-297-2172.

LAC L'ACHIGAN, charmant bungalow hiver/été, foyer, deck, droit de passage, 1-563-1981.

MAGNIFIQUE DOMAINE de plaisance, maison de style, avec tour, vue panoramique, 13 pièces, 1 foyer, solarium, garage double, sur 170 acres boisés et prairie entretenus, lac privé, près golf et Aéroport de Valcourt. Ré-gion Bromont/Orford. 1-514-532-3883.

■ Terres, fermes à vendre 145

A ST-DAVID DE YAMASKA, 1 heure de Montréal, petite ferme avec maison, garage, étable, petite porcherie, atelier, bon prix, 272-2270.

DEMANDE à louer petite ferme à l'année, couple sérieux. 670-0518.

FERME de 150 arpents avec ou sans machines agricoles. Inf: 1-835-5664.

FERME laitière 155 arpents, avec érablière, etc., très bonne condition, Lotbinière, après 20h., 1-418-796-2794.

PETITE FERME, 75 acres, incluant belle grande maison de campagne entièrement rénovée, 35 acres plus érablière avec cabane à sucre 40 acres, $50,000. 418-458-2409.

ST-CUTHBERT, terre 220 arpents drainées plus maison rénovée avec bâtiment. Cause mortalité. 1-885-3507.

TERRE ARPENTÉE avec les 3 chaines au bord de l'eau, lac Cloutier sur la 329 à 12 milles de Ste-Agathe, $40,000. Après 18h: 819-326-5371.

■ Terrains à vendre 149

PERKINS
Beau terrain 778-0960 Région Edelweiss, beaux terrains boisés et résidentiels, accès à la plage sablonneuse, prudent pour les enfants. 7 500$. 19 miles d'Ottawa, Hull. Développement **David Faubert**
819-457-2024

01-08-86

■ Terrains à vendre 149

GRAND LAC NOMININGUE, terrain bord de lac, 200 x 212, site magnifique, vendrais ou échangerais, valeur $23,000. Autres terrains, négociable, 488-6511, 488-5764, 1-819-275-7611.

A ST-ZOTIQUE, terrain 60 x 92 à vendre, au bord d'une rivière (Notre-Dame des Rivières), aqueduc et égoûts installés. Aubaine $1.00 le pied carré. (1)267-3305.

CHERTSEY
DOMAINE DU LAC D'ARGENT
Terrains à vendre, arpentés, cadastrés, $200. comptant, $50. par mois sans intérêt, sur rendez-vous seulement: 1-882-2296.

GRAND LAC NOMININGUE, baie complète, 800 x 800, site magnifique, vendrais ou échangerais, 488-6511, 488-5764, 1-819-275-7611.

RÉGION Lac New-Comb, lots récréatifs ou résidentiels, accès aux lacs New-Comb et Lucerne, 2 acres ou plus, de $5 900., Développements David Faubert, 819-457-2024.

SALETTE, Québec, sur rivière, beaux lots boisés ou défrichés, résidentiels ou récréatifs de $6 5000., Hydro et téléphone. Développement David Faubert, 819-457-2024.

■ App. et log. à louer 160

A C.D.N., Près U. de M., beaux 2½, 3½, 4½, chauffés, très propres, tranquilles, buanderie; 2740 Goyer, entre Wilderton et Darlington. 739-4833.

ADJACENT OUTREMONT, Plantagenet, haut duplex, spacieux 7, chauffé, balcons, garage, $880., sur rendez-vous seulement. Après 18h., 733-2643.

AHUNTSIC entre métro H-Bourassa et boul. Gouin, 5½, chauffé, aspirateur central, résidentiel, très tranquille. 337-9344 - 387-6163.

AHUNTSIC, 2½, 3½, semi-meublés, chauffés, eau chaude, 9980 Papineau, Sauriol, 382-6806, 388-9028.

APP. 7 pièces à partager, chauffage électrique, $200. pers. mois, 6158 Hutchison, 276-5600 ou 333-8020.

AVIDE D'ESPACE! superbe 8 pièces, face au Parc Lafontaine, $850.00 par mois, non chauffé. 523-6897.

BOUL. ST-JOSEPH OUEST, 7½, non-chauffé, $600., libre 1er août, références. 270-5900.

C.D.N., 3170 Van Horne, 3½, chauffé, rénové, poêle, réfrigérateur, $370., 273-7131, 769-2155.

C.D.N., 6½, 2 salles de bain, chauffé eau chaude fournie, stationnement, laveuse et sécheuse, poêle et réfrigérateur, ménage frais fait, $750., 5675 rue Gatineau. 735-0726.

CENTRE-VILLE, 2½, 3½, 4½, neufs, luxueux, chauffés, équipés, près métro. 937-3520, 937-3529.

CENTRE-VILLE, 2½, 3½, 4½, neufs, luxueux, chauffés, équipés, près métro 937-3520, 937-3529.

CHAPLEAU, Davidson, 3½, 4½, 5½, neufs, près du métro, entrée laveuse/sécheuse. 255-2917 - 524-7782.

DÉCARIE ET CÔTE ST-ANTOINE
5½, 6½, entièrement rénovés, foyer, armoires et planchers en chêne, salles de bain en céramique, entrée laveuse/sécheuse. $550. à $595., 524-8450, 489-1432.

GRAND 7½, très propre, près métro Joliette, à partager avec personne sérieuse. 521-4483.

L.D.R., beau 4½, très propre, tapis mur à mur dans bloc 11 logis, près CEGEP, $370., libre immédiatement. 667-4358.

L.D.R., boul. Laval, 4½ meublé, avec lav./séc., stationnement privé, balcon. 688-8747, 668-6215.

LACORDAIRE, 12031
4½, moderne
libre, 381-4721, 274-1066.

LE LOGEMENT N'EST PAS LOUÉ?
ESSAYEZ LES ANNONCES CLASSÉES DU
DEVOIR
286-1200

LONGUEUIL rue St-Charles près métro, GRAND PENTHOUSE, (5½) sur 2 étages, tout équipé (foyer, appareils ménagers...) terrasse, $825. Jour: 674-0625 soir: 674-4654.

MÉTRO Crémazie, 2½ meublé, propre, tranquille, $275./mois avec ou sans bail. 383-3583.

MAC KAY ET SHERBROOKE
1½, 3½, 4½ à louer, tout services inclus, près du métro. 933-8264.

MAGNIFIQUE, vaste haut duplex, 8½, splendide boiseries, ménage fait, chauffé, garage intérieur, Montréal-Ouest, $950., 1er août. 937-0919 après 16h.

METRO SHERBROOKE, luxueux 5½, dans immeuble neuf. $700., non-chauffé.- 288-0014.

MEUBLÉS, superbes appartements et maisons, tout inclus, à 12 mois. Trocvacances 288-4194.

MONTRÉAL-NORD, avenue Laurentide près de Fleury. Haut de duplex, 5½ chauffé, libre 1er septembre. 325-3098 après 6h..

N.D.G. 6½, rue Girouard, non-chauffé, foyer, garage, libre immédiatement, 481-7869.

NOUVEAU ROSEMONT, bachelor, 3½ non-chauffé, lav./séc., poêle, frigo compris, neuve. $350., 259-6046.

OUTREMONT, basd de duplex, 10½, chauffé, libre immédiatement. $1 190., 625-2210.

OUTREMONT, haut duplex, grand 7½, foyer, boiseries, chauffé, garage. $900., 276-9167.

PARIS Appartement 2½, salle de bain et cuisine, métro Odéon, quartier Latin. Pour location 2 à 3 semaines. $200./mois, 845-4419.

■ App. et log. à louer 160

OUTREMONT, condo luxueux 4½, garage, $800. 272-8455.

OUTREMONT, 4½ et 5½, rénovés, cuisinières, chauffés, buanderie, sous-sol, $460. (inc. frigo et éclairage), étage: $500. et $525., 1er août, 273-5230.

OUTREMONT, 50 Willodale, 2½, 3½, ascenseurs, concierge. 849-7061.

PLATEAU, bas 7½, boiseries en chêne, vitaux, intercom, salle de jeux, rénové, $690., 522-1697.

PLAZA OASIS, studios 3½, 4½, tout équipé, piscine intérieure, bain sauna, salle de lavage à chaque étage, chauffage électrique, service de concierge. 336-8308, 334-9358.

PRÈS DE WESTMOUNT,
8 app.,haut de duplex, ensoleillé, 4 chambres à coucher, 1½ salle de bain, foyer, tapis mur à mur, chauffé, 5 appareils ménagers, 1er sept., $1050., 341-6075.

PRES CARRE ST-LOUIS, 6½, joliment rénové, équipements ménagers complets, $700., non-chauffé, occupation immédiate. 845-0754.

SHERBROOKE près FULLUM
4½ (pièces doubles), rénové, non-chauffé, entrée lav. séch. $445. 279-9710.

SNOWDON, 6½, très grand, chauffé, 486-5217.

SPECTACULAIRE condo, mezzannine, rue St-Jacques, 5½, foyer, terrasse, stationnement, très ensoleillé, $900., 935-1456.

ST-JOSEPH O. haut duplex 1 575 pi. car., rénové. $875. non-chauffé. 271-4444, 525-1038.

ST-MICHEL, 3½, meublé, haut duplex, eau chaude, libre, $275. par mois. Tél: 374-3086.

ST-MICHEL
Beau 5½, rénové, balcon, sous-sol et stationnement: 327-3469.

V.M.R. confortable 5½ rénové, chauffé, 3ème, 2 balcons, 2 chambres à coucher, futur métro, libre, 382-6451, 461-1918.

VILLE MONT-ROYAL grands 3½, 4½, équipés, piscine, garage, à partir de $350.00, 735-2012, 387-0650.

VILLERAY 1122-1144
Grand 1½ meublé sans bail, semaine ou mois, sundeck et piscine. 271-7027, 272-4188.

■ App. et log. demandés 163

CHERCHE petit appartement, meublé, sous-location, du 10 sept. au 15 décembre. Couple adulte. Professeurs écossais en visite d'études. Près du métro. Quartier francophone. Jour: 283-9148.

■ App. et log. à partager 164

7½ À PARTAGER, belle cour arrière, salle de lavage, chauffé, $175., tout compris, ville Émard. René Lefebvre. 761-7426.

NOUS AVONS PLUS DE 23 femmes de ménage à votre disposition. Ouvrage garanti. Honnêteté et discrétion assurés. Inf: avant 9h. AM, ou après 17h. Johnny. 336-2177.

OUTREMONT, grand 4½, chauffé, eau chaude, taxe, ensoleillé, non-fumeur, pour le 1er août, $270. Après 6h.: 272-9654.

■ Chambres et pensions à louer 169

BACHELOR POUR COUPLE autonome, à Vaudreuil, très privé, immense terrasse, infirmière sur place, surveillance 24h. Inf: 455-0183.

PERSONNES AGÉES de 65 ans et plus, $400. par mois, partir du 1er août. 527-7932.

■ Maisons repos/retraite 173

RÉSIDENCE POUR PERSONNES AGÉES
Tous services inclus, surveillance 24 hres. Information: 722-4211.

■ Bureaux à louer 251

CENTRE-VILLE
800, Dorchester Ouest
200 à 2,000 pi. ca., chauffé, climatisé, tapis, salle de conférences.
Base annuelle et prix raisonnable.
Contactez: Gisèle Léveillé
878-2566

29-7-86

■ Bureaux à louer 251

A PROXIMITÉ DU PARC LAFONTAINE, rue Sherbrooke Est, grands rez-de-chaussés, pour professionnels, 523-6897.

BOULEVARD PIE IX ET FLEURY, 1,500 à 2,500 pi. car., libre: 331-4864.

BOULEVARD PIE IX, 1 ou 2 bureaux, face centre d'achat, salle d'attente, secrétaire, facilité de stationnement. Maître Gaboury: 383-7640, 725-0909.

BUREAUX tous neufs à louer à Côte St-Luc, inclu magasin, prix raisonnable, très achalander, 7738-1936.

LAVAL 4 000 pi. car., bureaux immeuble récent, rez-de-chaussée, climatisé, grand stationnement. 482-8371.

LOCAL À LOUER, situé sur avenue du Parc près de Laurier. 739-2106.

PLAZA SAINT-HUBERT édifice à bureaux neuf pour professionnels, ascenseur, air, idéal, raisonnable. Mr. Bruce 273-2333.

ST-JOSEPH, 1022, près métro, 2,000 pi.car. + sous-sol, professionnels(elles), très bon état. Conditions à discuter. 737-1205, 521-0685.

TABLE EN PIN, chaises érable (2), corniche, meubles d'antan, divan. 276-7413.

VIEUX-MONTREAL, rue St-Jacques, 1400, à 2800 pi.ca., climatisé. 682-2002.

■ Espaces commerciaux à louer 259

ENTREPOT A LOUER, 20,000 pi.ca. espace commercial à louer, 5,000 pi.ca. pour magasin, 15,000 pi.ca. pour manufacture ou entrepôt. Libre immédiatement. 9798/9800 St-Laurent. Pour information: 9865/9875/Clark. 384-4188, soirée, 733-3543.

■ Bureaux à louer 251

■ Bureaux à louer 251

■ Bureaux à louer 251

Bureaux à louer

1710 rue Amherst

Rez-de-chaussée: 4,966 p.c.

Sous-sol: 3,425 p.c.

Idéal pour professionnel, clinique médicale, etc...

Occupation immédiate

Renseignements

872-4641

Office Municipal d'Habitation de Montréal

26-07-86

■ Espaces commerciaux à louer 259

DÉCARIE, métro De La Savanne, (ancien Miss Montréal). Jusqu'à 12 000 pieds carrés, achalendé, emplacement remarquable, utilisable pour commerce de vente détail ou salle de montre.

Groupe Montrose
875-5530.

ENTREPÔT À LOUER, 20,000 pi. car., 9798-9800 St-Laurent, libre immédiatement. Bureau 9875 Clark. 384-4188, soir: 733-3543.

MAGASIN À LOUER, Ste-Catherine est, 2,000 pi., $400. Alex. 9h à 5h, 482-3875.

■ Locaux à louer 275

C.D.N., Ridgwood, sympathique salle à louer, fin de semaine pour cours, groupe de 10 ou 20 personnes, accès à cuisine. $70./jour. 737-2359.

DANS CENTRE D'ACHATS à Laval, pour bureau ou magasin, idéal pour coiffeuse ou barbier, vaste stationnement, 667-29940.

LOCAL À LOUER chez Rollande St-Germain, très bonne esthéticienne d'expérience. Tel: 334-9352.

■ Commerces à vendre 283

A VENDRE, cause maladie, camping de 63 emplacements et parc de roulottes incluant bar-salon, salle à dîner, salle de réception pour 300 personnes, permis d'alcool, piscine creusée chauffée plus 4 chalet. En opération 12 mois. Vendu directement du propriétaire. 1-514-549-2243.

BEAU DOMAINE, 14 arpents, lac artificiel, maison, permis pour installer 20 roulottes, $130,000. 1-834-6405.

BRASSERIE bar salon, tout équipé à $55,000. valeur $95,000. 1-514-348-9577 - 1-514-349-4590.

CAFE-TERRASSE à vendre, rue St-Denis. Pour information. Georges 844-6988.

CENTRE de traitement informatique, équipement et clientèle, franchise, Joli Data, Châteuaguay. 691-4094 (soir).

DÉPANNEUR à vendre, très bon chiffre d'affaires, club vidéo, région Brandon, 1-835-1267.

EPICERIE/QUINCAILLERIE, logement à même, rue Principale, Ste-Séraphine, compté d'Arthabaska, très bonne clientèle. 1-819-336-5415.

FRUITERIE, fond de commerce, bien située, prix demandé: $25 000. avec camion et inventaire, possibilité d'acheter la bâtisse, à Cowansville. 1-514-263-6003.

MAGASIN GÉNÉRAL, très très bon chiffre d'affaire. cause: retraite. 1-839-3814.

ORFORD SUR LA MONTAGNE
Nouveau centre sportif incluant ski, golf, équitation, tennis etc. A vendre. Auberge de 36 chambres, condominiums, 9-16-20 unités et terrains pour chalets, condos ou commerces. 1-297-4000.

■ Commerces à louer 287

NOUVEAU
(super)marché aux puces intérieur, 500 espaces. Au 4384 St-Denis, Montréal. Ouverture 1er septembre 86. Réservation avant le 30 juillet 86. Marchandise neuve, antiquité, artisanat, 845-8194 local 10.

■ Magasins à vendre 295

MAGASIN AXEP à Montréal (épicerie), clientèle établie pour vente rapide. M. Oun 722-0757 ou 684-2251.

■ Magasins à louer 299

LOCAL commercial à louer, 1 000 pi. car., 942 de Maisonneuve est, près Berri, entièrement rénové, grande vitrine, parfait pour boutique. M. Charles, 288-6216.

MAGASIN À LOUER
Bélanger 3175, 1 200 pi. car., libre. 725-4833, après 19h. 641-1729.

PIERREFONDS, 2 500 pi. car., centre d'achat neuf, libre immédiatement. Centre d'achat Meighen. 11122 rue Meighen. 871-0205.

■ Articles de sport 317

TIERRA 11 1985, 37 heures d'utilisation, moteur 65 forces, équipement complet, 1-819-523-7046.

■ Ameublements 351

AMEUBLEMENT complet lilas, 5 pièces, plus vaisselle, verrerie, système de son, réfrigérateur, doit vendre urgent. Après 18h: 495-1483.

MOBILIER de chambre à coucher, meubles en bois peints, style tournant du siècle, un lit, une commode, une vanité, bas prix. 484-7130, 523-7103.

■ Ameublements 351

LE DEVOIR
peut vous aider à louer, à vendre, à acheter...
COMPOSEZ:
286-1200

MOBILIER de chambre Colonial Vilas, 5 mcx. avec grand bureau triple, miroir et huche, 585-4055.

MOBILIER salon, mobilier chambre, t.v. couleur, aspirateur, causeuse, lampes, bicyclette, etc., 523-4825.

MOBILIERS de bureau neufs et usagés. Meilleur prix en ville. AMEUBLEMENT RAYMOND JASMIN LIMITÉE. 337-1314.

TABLE de salle à diner en marbre et ensemble de salon. 482-1869 - 935-9885.

■ Appareils électro-ménagers 355

CONGÉLATEUR vertical, couleur amande, 20.5 pi.cu., neuf, $700. discutable, 684-4054.

■ Téléviseurs, stéréos, vidéos 359

2 ENREGISTREUSES, double cassette: Pioneer, 1 an, $200., Akai, 4 000 D.S., comme neuve, $200. 465-1465.

A BAS PRIX, réparation de téléviseur couleur, vidéo cassette VHS et Beta, service à domicile. DYNAMIQUE INGENIERIE SERVICE ENR. 848-7022.

BOITES de son Klipsh Cornwall, montées industrielles, noires, acheteur sérieux. 473-0196.

STÉRÉO STYLE COLONIAL, table tournante, radio AM/FM cassette 8 pistes, 326-5817.

SYSTÈME de son, Luxman L 85 V, Kef 104 AB, connaissance B 203, tuner Hitachi FT 5 500. 849-2722.

■ Mobiliers de bureau, accessoires 363

COFFRE FORT ameublement bureaux, neufs et usagés. Entreprises Ali 866-3807.

COMPTOIR, Frigidaire Hussman, ouvert, simple deck Epi., compresseur neuf, congélateur 2 portes Hussman avec compresseur neuf, 819-474-3309.

■ Photos, cinés et accessoires 367

ACHETERAIS équipements photographiques usagés. Service de Caméra Européen. 844-1766.

■ Ordinateurs 371

APPLE IIC, clavier français, 2 lecteurs, souris, logiciel, garantie jusqu'au 12 décembre, $1,400. Prix à discuter, 374-8299.

COMMODORE IBM, pour logiciels. Joignez club Jupiter, ouvert 7 jours par semaine. Appelez: 620-7799.

TRAITEMENT de texte A.E.S., idéal pour travail à la maison, $2 200., 679-6446.

■ Instruments de musique 375

GUITARE Gibson Les Paul, $350.. Demander Michel: 351-4798.

PIANO droit, acajou, très bonne sonorité, remis à neuf. Doit vendre. 363-7828, 631-8095.

■ Bois de foyer 383

BOIS 90% érable, frais coupé ou semi-sec, livraison: 1-831-3338, Marguerite.

■ Lingerie, Fourrures 385

OUVERTURE prochaine de 20 autres succursales partout au Québec. Produit vendu depuis plus de 35 ans. Léger capital. Les Créations Sirbain Québec Inc. 845-8194 local 101.

■ Livres 390

ENCYCLOPEDIA Universalis, histoire et littérature de France, parfait état, prix à discuter. 272-8568.

■ Antiquités 391

AUX TROUVAILLES ST-DENIS 4615 St-Denis, choix considérable d'antiquités. Aussi ouvert le dimanche de 13 h. à 17 h..

IMPOSANTE salle à manger en chêne, signé Ébeniste Hafentges Frère, style rocaille, buffet bas et dessus de marbre rosé, 4 po. d'épaisseur, tirette de bronze, signé HF, 12 chaises, dossiers, sièges camés et 2 rallonges, chaque pièce signé, $15 000.. 342-3553.

SERVICE à thé plaqué argent, 5 morceaux avec verre dépression rose à plusieurs morceaux, etc. Communiquez avec Yvon après 17h au 522-3177 du 25 juillet au 1er août 1986, merci.

■ Antiquités 391

MOBILIER de salle à manger, table, 6 chaises, buffet, bon prix. 527-6564.

■ Astrologie/Ésotérisme 393

CONTACT PSI
Lecture de vies antérieures, tarot, lignes de la main, astrologie, orientation d'affaire, recherches et enquêtes; 383-1434, 728-2780.

COURS DE MÉDIUUMNITÉ
Nouvelle technique accessible à tous. Evaluation des capacités médiumniques; 383-7030 - 728-2780.

HYPNOSE
Stress, angoisse, insomnie, cessez de fumer, maigrissez. Aussi, cours d'hypnose disponibles, 383-7030 - 728-2780

■ Oeuvres d'art 395

DOIT vendre peinture d'Anty, Goulet, Giunta, Mousseau, Villeneuve etc... 938-6027.

■ Animaux 397

CHEVAL THORAUVHBREAD, 16 mains, très bon pour obstacle, (Hunter), 12 ans, prix à discuter. Caroline 491-0463.

CHIOTS berger belge, 8 semaines, vaccinés, enregistrés, excellents chien de garde, 464-0120.

CHIOTS bergers allemands, 6 semaines, enregistrés, vaccinés, tél.: 769-3514 après 18h.

CHIOTS LHASA ET SHIH TZU
Chiens exotiques. 1-371-1488, 373-2084.

DANOIS, fauve male, 11 mois, propre, cours d'obéissance. $250., 464-5178.

ECURIE Sunshine,prend pensionnaires, chevaux entrenus (brossés, sorties) si désiré. 474-1836.

EPAGNEUL breton, chiots, parents chasseurs. $225. tel.: 527-9915.

ROTTWEILERS, chiots disponibles de mère allemande, grand-père sch H 31 et champion, grand-mère maternelle sch H 11. Élevage fortebrise, 14 ans d'expérience, Ste-Mélanie, 1-514-889-2523, 40 min. de Montréal.

THOROUGHBRED, gris, 17 mains, 9 ans, dressage, saut, chasse à cour, $4,500., 819-565-7665.

YORKCHIRES et Shitzues enregistrés à vendre. 472-9299.

■ Divers 399

BIBLIOTHÈQUE 3 sections, sofa-lit élégant, papier peints Vanluit, peinture gravure originale. 342-4476.

COMME DANS LE BON VIEUX TEMPS Bière d'épinette maison, Parasol, 521-6265.

■ Offres d'emploi 407

COUPLE sérieux et stable, sensibilité à l'alimentation naturelle, pouvant travailler tous les deux, pour travail sur ferme en agriculture écologique, laitière et horticole, maison fournie et autres avantages à discuter. Inf: 819-287-5964, 819-287-4360.

■ Informatique 463

PROGRAMMEUR-ANALYSTE
requis immédiatement pour travaux sur base contractuelle.
Environnement: ordinateur digital PDR-11, système d'exploitation RT-11, CTS-300 et TSX-Plus. Languages DIBOL et DBL.
Rémunération selon compétences.
Pas d'agences.
Aptitudes à travailler sous supervision minimale.
Gilles Bilodeau
Cornwall, (613)932-0278.

■ Musiciens, artistes 479

AGENCE sérieuse cherche nouveaux visages pour industrie du cinéma. 500 Ouest Sherbrooke suite 990. 285-1400.

JE VEUX former une association pour la protection des artistes. Inf: Bryan, 737-1807.

■ Services domestiques 487

DAME âgée, légèrement handicapée, gentille, résident Oka, cherche dame de compagnie, offre chez-soi à dame seule, joviale, légère compensation, références, 284-3859, 738-8689.

■ Emplois divers 491

AGENCE sérieuse, recherche des nouveaux visages pour l'industrie de cinéma. Jeunes et plus âgés. 500 Ouest Sherbrooke, suite 990, 285-1400, contactez au plus vite.

CLINIQUE MÉDICALE d'esthétique cherche vendeur et vendeuses en esthétique. Se présenter lundi au vendredi, à 13 h., 2234 Fleury Est, 383-7030, 728-2780.

FIGURANT(E)S et mannequins pour commerciaux, TV, photomode et défilé. MIC-DEV (frais), 514-255-0811.

■ Emplois divers 491

AGENT DE VOYAGE DEMANDÉ
Agence de voyage en pleine expansion, bien établie, vingt ans à Montréal, requiert un agent de voyage compétant ayant trois ans d'expérience au niveau commercial et personnel, désirant travailler à Montréal dans le but d'un avancement et d'une association permanente. La personne qualifiée devra fournir de bonnes références. Pour l'application, fournir le maximum de détails. Discrétion assurée. Ellis B., 878-3611, 1155 Metcalfe, Montréal, H3B 2V8.

■ Emplois demandés 497

ATTENTION
le meilleur en ville! Augmentation de notre personnel. Travail immédiat pour personne mature et bilingue, position permanente le soir et le samedi
735-2563.

■ Offres de service 499

A BAS PRIX
Spécial Août, lavage tapis, fauteuils, autos. Expérience, travail garanti. 491-0749, 472-2219.

**CONTAC

ARTS ET SPECTACLES

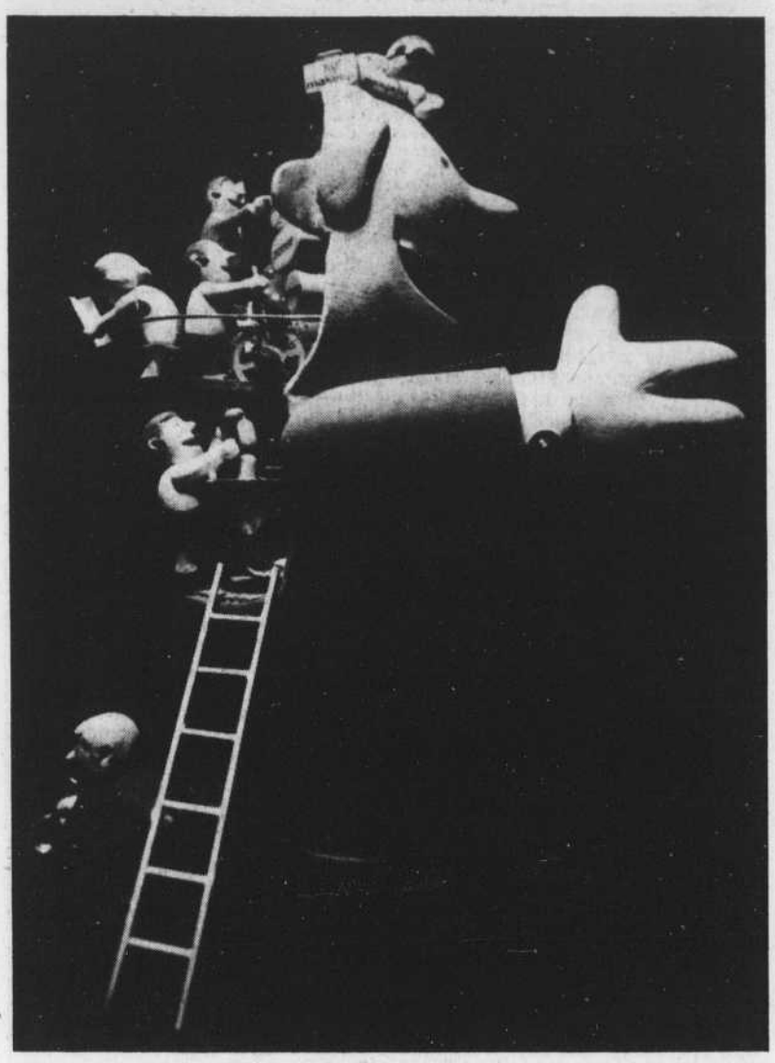

Au Salon de l'humour de Montréal

☐ *Caricature et droits de l'homme, même combat*

PAUL CAUCHON

Un Noir décharné est couché sur un monstrueux *hot-dog* débordant de moutarde. Titre : « La malnutrition ». Un montage photographique saisissant du Canadien Phaneuf, qui exprime bien comment l'art de la caricature doit aller à l'essentiel..

Il s'agit là d'une des 1,100 oeuvres présentées dans le cadre du Salon international de l'humour depuis le 2 juillet. Des oeuvres des quatre coins du monde, principalement des dessins politiques et éditoriaux, dont un fort contingent des pays de l'Est (la très secrète Albanie y présente même une demi-douzaine de dessins).

Ce salon, issu de l'imagination fertile du dessinateur Robert LaPalme, prenait place à Terre des Hommes de 1967 à 85, après une première expérience en 1949 et une deuxième édition en 63 au Musée des beaux-arts. Il occupe maintenant une partie du rez-de-chaussée du complexe Guy-Favreau, en plein centre-ville, en attendant de se trouver un éventuel lieu permanent.

Le salon présente, cet été, un hommage mérité à Jean-Pierre Girerd, qui remportait le Grand Prix du salon l'année dernière et qui était élu *cartoonist* de l'année 86 par ses confrères. Le caricaturiste de *La Presse* offre plusieurs de ses meilleurs originaux des derniers mois.

On peut également y admirer les curieuses caricatures en trois dimensions du Vancouvérois John Martin Gilbert, de petits personnages très colorés et souvent mobiles, à l'allure enfantine mais plongés dans des situations surréalistes. On y retrouve, par exemple, un politicien avec la tête ouverte, laissant voir un véritable centre de contrôle où on le nourrit aux saucisses et où l'on planifie ses discours, promesses, sourires et baisers !

Malgré ses 78 ans bien sonnés, Robert LaPalme demeure tenace : la Ville de Montréal a refusé de subventionner l'événement cette année, et il a créé une association sans but lucratif pour en garantir la tenue, louant un espace dans cet édifice et faisant appel à différents commanditaires privés.

Pour y participer, les artistes envoient eux-mêmes leurs oeuvres. Celles-ci leur sont retournées à chaque année, à l'exception d'une quinzaine d'entre elles qui sont primées dans trois catégories différentes par un jury présidé cette année par Girerd. Le Grand Prix annuel (d'une valeur de $ 5,000) sera d'ailleurs remis la semaine prochaine.

Ces oeuvres deviennent propriété du salon, qui s'est ainsi monté, au fil des ans, une bonne collection. Robert LaPalme a lui-même acheté d'autres caricatures, s'en est fait donner (« Durant les années 60, dit-il, les dessinateurs étaient ravis de donner leurs dessins, les femmes de ménage en ramassaient même dans les poubelles des journaux »), et il possède deux originaux de Winsor McCay, l'auteur de *Little Nemo*, un des plus grands dessinateurs du siècle, considéré comme le premier génie de la bande dessinée. Ces deux originaux ont été achetés dans les années 50 par Robert LaPalme qui avait obtenu à cet effet $ 5,000 du maire Drapeau par un simple coup de téléphone...

Robert LaPalme évalue cette collection permanente à un demi-million de dollars.

Et, depuis des années, il rêve de créer à Montréal un musée permanent de la caricature. Son dernier projet : le « Centre international de l'humour universel », véritable complexe qui incluerait cinéma, danse et même cuisine humoristique... « Le but ultime est de marteler le nom de Montréal partout dans le monde », répète-t-il, à l'instar d'un certain maire.

Ce projet de musée permanent suscite des remous dans le milieu des créateurs et intervenants québécois. La collection de M. LaPalme doit être conservée, et le Salon de l'humour bénéficie d'un bon réseau de contacts dans le monde. Mais plusieurs apprécieraient un projet plus modeste et mieux articulé, par exemple une galerie ou un centre d'animation qui permettrait de mettre adéquatement les oeuvres en relief en organisant différents événements, tous publics, et en assurant un rôle de documentation et de conservation selon les règles.

Le salon actuel se présente un peu comme un fourre-tout où les oeuvres sont présentées en vrac. Par manque de fonds, il n'y a pas de catalogue (ce qui serait pourtant une priorité pour une activité de ce genre), et des casiers vides attendaient encore cette semaine une exposition du peintre mexicain Orozco et l'hommage annuel à un doyen, pour cette année le dessinateur Valdes. M. LaPalme promet ces installations pour les prochains jours.

On peut également déplorer l'absence de quelques grands noms, dont de nombreux représentants de la France bien connus ici (tels Siné, Sempé, Wolinski ou Tim).

Malgré ces problèmes, les oeuvres présentées sont, en général, d'excellent niveau. Sur le plan thématique, les préoccupations à l'égard de la paix demeurent une constante tout au long de l'exposition 86. Les problèmes de l'Éthiopie et de l'Afrique du Sud ont particulièrement inspiré les artistes internationaux cette année, comme ce caricaturiste colombien qui nous présente un Éthiopien croquant à belles dents dans un long-jeu *USA for Africa*...

Le salon est situé au 1100, rue Saint-Urbain, coin Lagauchetière. Ouvert tous les jours de 10 h à 22 h jusqu'au 1er septembre, son prix d'entrée est de $ 3.50 pour les adultes et de $ 2 pour les enfants de moins de 12 ans. À noter que, jusqu'au 1er août, le prix d'entrée au salon donne droit au visionnement gratuit de quelques films d'animation au cinéma de l'ONF du complexe Guy-Favreau.

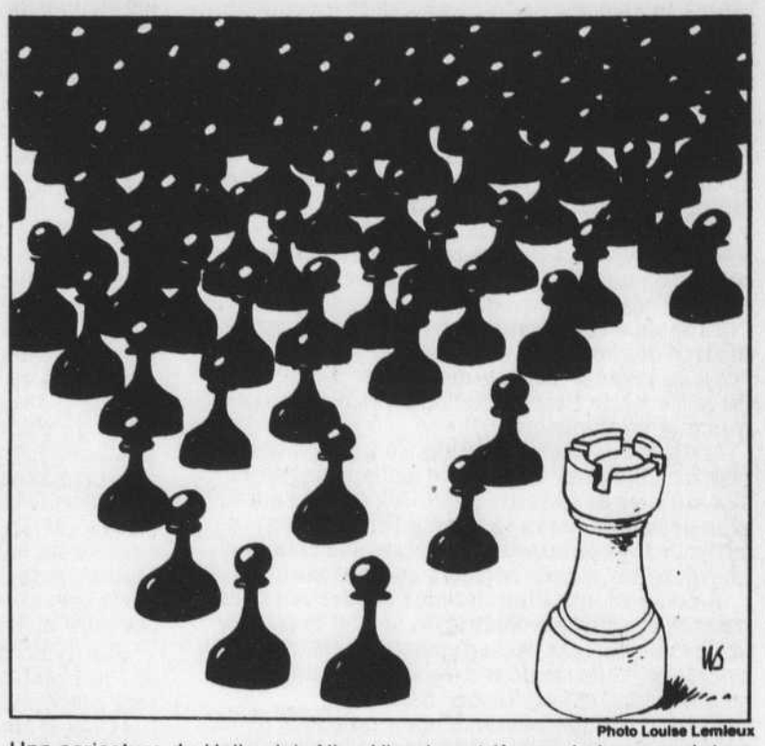

Photo Louise Lemieux

Une caricature du Hollandais Nico Visscher et (à gauche) une sculpture du Vancouvérois John Martin Gilbert.

SOS-Survie pour le FIJM : un échange de bons procédés ?

PAUL CAUCHON

Les marchands de la rue Saint-Denis sont-ils prêts à bouger pour « sauver » le Festival de jazz de Montréal ?

La question a dû trotter dans le tête des participants de la conférence de presse d'hier, qui servait à lancer un « SOS Survie » pour l'édition 87 du FIJM.

Pour le moment, l'initiative de ce mouvement vient de trois hommes d'affaires : Yvon Goyette et Jean Monté, du Marché du livre, et Roger Lévesque, du Colisée du livre. Alors qu'on aurait pu s'attendre à un mouvement du côté des bars ou des restaurants, on remarque que l'initiative vient plutôt de deux grandes librairies, situées en périphérie du site, soit au Palais du commerce. Mais M. Lévesque précise qu'ils ont profité du festival, eux aussi, « et quand il pleut, ajoute-t-il, on reçoit beaucoup de clients ! »

Selon M. Goyette, « plusieurs personnes ne comprennent pas que le tourisme est une industrie. Les Américains viennent ici durant le festival, les Québécois dépensent chez eux. Des événements comme les festivals du jazz, des films du monde ou du rire font vivre des hôtels, des magasins, des sociétés de services, et tout le monde en profite. Je vous fais remarquer que la Ville de Montréal collecte aux marchands et hommes d'affaires environ 25 % du prix de leur loyer en taxe d'affaires, et nous voulons que cette taxe nous revienne, ce qui est le cas indirectement par des événements qui emplissent nos coffres ».

« Il faudrait demander à MM. Doré et Dupras où ils vont faire leur nid », ajoute M. Goyette en s'interrogeant sur l'attitude de la Ville.

Pour le moment, les trois hommes d'affaires sont seuls et se proposent de contacter individuellement les autres marchands, en leur proposant d'investir $ 0.10 par pied carré de leur superficie d'affaires. Eux-mêmes, qui occupent 10,000 pieds carrés chacun, se déclarent prêts à verser $ 1,000 pièce pour commencer ce fond qui serait versé au FIJM afin d'en garantir la tenue l'an prochain (et non pour éponger le déficit actuel, semble-t-il).

Tout en soulignant que les concerts gratuits sont importants pour le développement économique du quartier, tout en sachant qu'il n'est pas question de dicter à la Ville ou au FIJM ses orientations, M. Goyette laisse entendre que ce fonds devrait être utilisé selon leur accord : « On veut participer, on veut que tout le monde se regroupe, et nous pouvons mettre notre brin d'expérience en administration dans les activités du festival. »

La proposition n'est pas désintéressée, bien sûr, et, hier, les responsables de cette conférence, qui n'avaient pas invité les responsables du festival, proposaient que le FIJM puisse utiliser les galeries Dupuis, « qui ont de bons espaces pour faire des spectacles s'il pleuvait dehors », ainsi que la rue Saint-Hubert, puisque le festival n'a pas hésité à s'étendre jusqu'au complexe Desjardins. Leurs propres commerces sont situés au coin Berri et Saint-Hubert...

Du 22 au 24 août

Sur la route de Kérouac

QUÉBEC (PC) — C'est sur la route, comme leur mentor, que se retrouveront des *fans* de l'écrivain Jack Kérouac, le père de la « *beat generation.* »

Le Club Jack-Kérouac, créé il y a un an et demi par le Secrétariat permanent des peuples francophones, organise du 22 au 24 août une excursion à Lowell, au Massachussetts, terre natale de Kérouac.

Pour cette activité, le club fonctionne en collaboration avec la *Corporation for the Celebration of Jack Kérouac in Lowell.*

Jack Kérouac.

Les « anges vagabonds » qui souffriront l'autobus entre Québec et Lowell pourront visiter la maison où naquit Kérouac, l'église et l'école Saint-Louis-de-France qu'il a fréquentées, le *Lowell High School*, l'église Saint-Jean-Baptiste où eurent lieu ses funérailles en octobre 1969...

« On m'a demandé de faire une tournée guidée de tous les endroits décrits par Jack Kérouac dans ses *Lowell Novels* », précise M. Roger Brunelle, membre de la corporation hôte qui parrainera la visite en compagnie de M. Réginald Ouellette, voisin de la famille Kérouac.

Les participants de cette excursion, baptisée « Sur les traces de Jack Kérouac », auront aussi droit à une présentation sur l'histoire de Lowell, dont le tiers des quelque 100,000 habitants est de souche canadienne-française.

M. Brunelle note que la corporation dont il est administrateur s'est fixé trois objectifs dès sa création : l'érection à Lowell d'un monument à la mémoire de Kérouac, l'organisation d'une conférence bi-annuelle à l'Université de Lowell sur l'oeuvre de Kérouac, et la promotion des artistes franco-américains de la région.

Rien ne décrit aussi bien la perception de Kérouac qu'ont les gens de Lowell que l'expression *Le Vagabond solitaire*, titre d'une de ses oeuvres. « Kérouac n'est pas tellement accepté dans son pays natal parce que certains le considèrent comme un soûlon », avoue, peiné, M. Brunelle.

Il n'est pas inutile, à cet égard, de rappeler que ni le gouverneur du Massachussetts, Michael Dukakis, ni le premier ministre Robert Bourassa n'ont soufflé mot sur Kérouac à l'occasion de la conférence des premiers ministres des provinces de l'Atlantique et des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre, tenue en juin à Lowell.

M. Bourassa avait toutefois bien fait ressortir l'apport important des Canadiens français dans l'histoire de cette ville, notant qu'on pouvait compter une quinzaine de Bourassa dans le bottin téléphonique.

Le Club Jack-Kérouac compte actuellement une centaine de membres. Il publie un bulletin et entretient des échanges avec des organismes semblables, tant en Grande-Bretagne qu'aux États-Unis, là où Kérouac a connu un succès retentissant.

À l'automne, le club devrait annoncer la tenue d'un événement d'envergure consacré à ce « clochard céleste ».

Kérouac, dont les parents venaient de Trois-Pistoles et du Bas-Saint-Laurent, a toujours affirmé n'avoir appris à parler anglais qu'à l'âge de six ans. La compréhension de son oeuvre, qui fait l'objet de nombreuses études aux États-Unis, a été considérablement enrichie par des travaux de Québécois, notamment Victor-Lévy Beaulieu, qui ont souligné son mal de déraciné.

Inventeur de l'écriture spontanée, Kérouac a inspiré des chansons à Sylvain Lelièvre et, plus récemment, à Charlelie Couture.

Demain dans LE DEVOIR CULTUREL

Dans sa livraison du 26 juillet, LE DEVOIR CULTUREL propose à ses lecteurs un reportage sur le tournage du film ***Les Fous de Bassan***, d'après le roman d'Anne Hébert. Paul Cauchon rentre de l'île Bonaventure où il a rencontré, entre autres, le réalisateur Yves Simoneau et le comédien Lothaire Bluteau.

Le chroniqueur musical Carol Bergeron a interviewé le nouveau directeur du camp musical du mont Orford, **Pierre Rolland**, qui a des vues bien précises sur ce que devra devenir cette ancienne colonie de vacances si elle veut prétendre à la rigueur et l'excellence.

Le romancier grec **Vassilis Alexakis** se confie à Fred Reed sur le sort des écrivains grecs qui se sont exilés sous la dictature et qui retrouvent aujourd'hui le sentiment d'identité envers la patrie.

Marie Décary a visité le **symposium de sculptures de Lachine**, Marcel Jean a vu les films ***Nosthalgia*** d'Andreï Tarkovski et ***Pirates*** de Roman Polanski, et Francine Laurendeau a visionné ***Heartburn***, de Mike Nichols.

— R.L.

Le BÂTEAU-THÉÂTRE L'ESCALE présente L'Amour à l'ogenda, une création de Michel-Marc Bouchard mettent en vedette: Béatrice Picard, Rita Lafontaine, Hubert Loiselle, Claude Laroche et Jean Moheux. Représentations du mardi au vendredi à 21h00 et le samedi à 19h00 et 22h00. REPRÉSENTATION SUPPLÉMENTAIRE LE 27 JUILLET À 20h00. Pour réservations et renseignements: (514) 584-2271. Sortie 112 de l'autoroute 20. PUBLICITÉ

FAIS CE QUE DOIS

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Benoit Lauzière

Rédacteur en chef: Paul-André Comeau

Rédacteurs en chef adjoints: Lise Bissonnette, Jean-Guy Duguay, Jean Francoeur

Directeur de l'information: Christian Bellavance

Directeurs adjoints: Pierre Beaulieu, Serge Gosselin

Directeur des services administratifs: Michel Paradis

SOIGNER LE SOIGNANT

DÈS que le débat s'engage sur la santé mentale, quelqu'un s'empresse de mettre en marche le carrousel hallucinant des statistiques morbides.

On s'ahurit à grand renfort de chiffres.

Tout Québécois aurait « une chance (*sic*) sur cinq » de souffrir de maladie mentale au cours de son existence. Un sur huit sera hospitalisé. La maladie mentale est le poste le plus important du budget de la santé : un milliard, 18 % des crédits. Près de 60 % de ces dépenses vont aux soins prolongés dans les hôpitaux psychiatriques . . .

Certains mettent en doute ces données. Mais on s'entend sur ceci : « Les ressources humaines, matérielles et financières sont énormes, la formation des intervenants est impressionnante, l'autonomie régionale en matière de programmation des services est reconnue, et pourtant, l'état de la santé mentale des Québécois décroît », dit Mme Marie Plante, chef du service de la santé mentale au ministère.

L'Association des hôpitaux du Québec surenchérit : « Malgré l'importance actuelle des dépenses [au titre de la santé mentale], l'effort que le gouvernement devra faire pour répondre aux besoins de la population devra être plus accentué que dans les autres secteurs socio-sanitaires. »

À cela s'ajoute l'inquiétude grandissante des milieux de soins psychiatriques devant la montée de la demande. On parle d'essoufflement, de *burn out*, de psychiatrie déprimée. Faut-il soigner les soignants ? C'est la fin des haricots !

Tout ce monde réclame une « politique de la santé mentale ». Une politique que le ministère s'emploie à définir. Comme la toile de Pénélope, cette politique est en perpétuel devenir. On se questionne, on consulte, on voyage, on avise, on se documente, on définit, on évalue. Puis, on risque une première phrase sur la feuille blanche : « Les souffrances des personnes souffrant de troubles mentaux ne peuvent laisser indifférents . . . » Bien dit, bien senti. On enchaîne : « Les difficultés que connaissent les milieux de vie et de travail de ces personnes méritent aussi beaucoup de considération . . . » Mais les choses ne tardent pas à se compliquer. Car il faut tout articuler autour de certains axes : bio-socio-psycho ! éviter de réduire le problème à la seule symptomalogie ! ce qui importe, c'est le « fonctionnement instrumental » de la personne, n'est-ce pas ! Et de dessiner des modèles à composantes intégrées !

Bref, la politique sera bientôt prête, elle s'en vient, elle arrive, elle est là . . . Non, pas tout à fait, ce n'était qu'une ébauche, l'épure est imparfaite, rendez-moi ce document, je le remettrai vingt fois sur le métier !

Le trait caricatural est à peine trop appuyé.

Un comité siégeait au ministère, sauf erreur depuis 1983. Paralysé par de graves difficultés de fonctionnement, il a été mis en veilleuse au début de 1985. Depuis ce temps, rien. Ou plutôt, beaucoup de tout. D'autres avis, d'autres mémoires, les audiences d'une sous-commission parlementaire, un colloque de l'Association des hôpitaux, de nouvelles orientations pour Louis-H.-Lafontaine, l'enquête sur Rivière-des-Prairies et, finalement, la mise en route de la commission Rochon.

Comment expliquer cette impuissance ? (Elle ne date pas d'hier. Dès 1972 le Comité de la santé mentale annonçait un document sur le rôle et l'organisation des hôpitaux psychiatriques, document qui n'a jamais vu le jour.)

Un haut fonctionnaire risquait une hypothèse lors d'un colloque qui marquait le 25e anniversaire du rapport Bédard-Lazure-Roberts. On attend trop d'un ministère qui ne peut répondre à toutes les attentes, déclarait M. Jean-Claude Deschesnes, alors sous-ministre des Affaires sociales. On a tort, disait-il, de concevoir le système sociosanitaire comme une immense pyramide hiérarchisée dont le ministère serait le sommet. Faisant appel aux concepts de l'« analyse stratégique » (la plus récente coqueluche dans l'administration publique), M. Deschesnes décrivait le « système » comme un ensemble mettant en présence une foule d'« acteurs » relativement autonomes qui se partagent — ou se disputent — les fonctions, les pouvoirs et les responsabilités.

« La dynamique du système, disait-il, consiste en l'interaction des nombreux acteurs qui adoptent des stratégies en fonction de leurs pouvoirs. [...] Ce système d'acteurs s'articule autour d'un axe de prise de décision et de gestion qui, selon les cheminements plus ou moins sinueux, permet l'intégration de l'ensemble des composantes de ce système et la transformation des crédits votés par l'Assemblée nationale en une production de services ou d'interventions auprès de la population. » Dans un tel contexte, la décision repose dans bien des cas sur ce que M. Deschesnes appelle « la négociation d'ajustements mutuels ».

L'observation est juste. Elle souligne bien les contraintes qui pèsent sur l'exercice de l'autorité. Mais ce serait un tort de croire que l'« analyse stratégique » évacue le concept de leadership. Lorsque tout a été dit, il n'en reste pas moins que le ministère dispose d'un ensemble de moyens qui lui permette de définir des objectifs et d'énoncer des directives concrètes. Responsabilités devant lesquelles il ne peut se dérober. N'en déplaise aux autres « acteurs ».

Mme Thérèse Lavoie-Roux vient d'annoncer la création d'un comité qui a reçu le mandat de préparer un projet de politique de santé mentale . . . pour le 1er avril (*sic*) 1987.

Tous les sceptiques seront confondus !

— JEAN FRANCOEUR

Pourquoi à Sherbrooke ?

LIBRE OPINION

HUBERT WALLOT

Lettre adressée à M. Paul Gobeil, président du Conseil du Trésor et ministre délégué à l'Administration du gouvernement du Québec

LA LECTURE des rapports du groupe de travail sur la révision des fonctions et des organisations gouvernementales s'avère riche en émotion pour ceux qui ont vu grossir l'appareil gouvernemental et ses politiques au cours des derniers trente ans.

Cependant, j'aimerais m'attarder à une recommandation particulière, la disparition d'une faculté de médecine, à savoir celle de l'Université de Sherbrooke (dixit M. Lortie en conférence de presse).

Bachelier de l'Université de Montréal, docteur en médecine de l'Université de Sherbrooke, diplômé en psychiatrie de l'Université McGill et Ph.D. de l'Université Laval, j'ai, en tant que professeur de l'Université du Québec (à Rimouski), une perspective plus « réseau » de la problématique soulevée par votre recommandation.

Indépendamment de la question de la progression des effectifs médicaux, il y aurait eu plusieurs autres raisons de ne pas ouvrir la faculté de médecine de Sherbrooke au moment où son existence fut décidée. Deux facteurs politiques favorisèrent grandement la création de cette faculté : la fierté locale qui militait pour le joyau de prestige que représente une faculté de médecine, et l'embarras du gouvernement de l'époque avec un édifice dont la vocation initiale était celle d'un hôpital psychiatrique et dont l'implantation aurait contrecarré les politiques issues du rapport Bédard sur les hôpitaux psychiatriques (1962).

Un autre facteur, que j'appellerai, au sens large, « technologique » allait constituer un élément décisif dans cette aventure. En effet, la région de Sherbrooke ne sécrétait pas suffisamment d'élites médicales à elle seule pour pouvoir soutenir la création d'une faculté de médecine. Il y eut tout un regroupement progressif de jeunes médecins, tant cliniciens que chercheurs, en vue de créer une institution représentant une philosophie nouvelle où s'intégrerait la perspective clinique, la perspective pédagogique, la perspective sociale et la perspective de la recherche. Si une pareille innovation avait pu être possible ailleurs, la faculté de médecine de Sherbrooke n'aurait probablement pas vu le jour.

Je ne cacherai pas que, personnellement, bien qu'admis ailleurs, j'avais choisi la faculté de médecine de Sherbrooke à cause des espoirs innovatifs qu'elle représentait, tout en sachant que le citadin que j'étais, allait vivre dans un environnement rural, à route non pavée à l'époque. J'ai par la suite étudié ailleurs. Ce qui m'inquiète de la recommandation de vos « rapports », c'est qu'elle engendre un phénomène analogue à celui des « animaux malades de la peste » où le moins coupable est châtié.

Afin d'éviter des considérations impressionnistes sur la « faculté de trop », j'aimerais, si jamais on devait en arriver à supprimer une faculté de médecine, qu'on évalue les différentes facultés de médecine du Québec en fonction de critères objectifs, notamment en termes de rendement social.

Comment les diplômés d'une faculté s'inscrivent-ils dans les objectifs de santé du Québec ? Quel est le taux de rétention des diplômés dans le Québec ? Quel est le taux de dispersion des diplômés dans les régions périphériques du Québec ? Quel est le taux de diplômés oeuvrant dans des pratiques progressistes comme celles que vous favorisez à travers la recommandation de la création d'« organisations de préservation de la santé » (ou HMO) ?

D'un tout autre point de vue qui pourrait cependant aboutir à la même conclusion, pourquoi faut-il deux facultés de médecine à Montréal ? Pourquoi pas une fusion ?

Puisse ces réflexions tempérer tout empressement hâtif à mettre une recommandation plutôt inquiétante pour quiconque s'intéresse à l'évolution de la médecine au Québec.

Un nouveau pari du CRTC

AVEC la régularité d'un métronome, les dirigeants du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications du Canada (CRTC) poursuivent leur remise à l'heure et au goût du jour les règlements qui régissent ce secteur. Après avoir publié une série de règlements sur les émissions radiophoniques, le Conseil s'attaque maintenant à la télévision.

Les mesures envisagées et soumises à discussion laissent entrevoir une modification appréciable des règles de jeu imposées aux détenteurs de permis de télédiffusion. De toutes les modifications envisagées, c'est l'allégement de la teneur canadienne des émissions de télévision qui retient davantage l'attention. De la même façon qu'il a déjà proposé une réduction des contingents de chansonnettes de langue française au sein des émissions radiophoniques, le CRTC abaisse de 60 à 50 % le contenu canadien que les télédiffuseurs doivent offrir à leurs spectateurs. Cet assouplissement est assorti de certaines conditions et suppose l'autorisation préalable du Conseil. Cette réduction du volume d'antenne d'émissions canadiennes exclu heureusement les heures de grande écoute du début de la soirée (*peak time*, dans le jargon du métier).

Indéniablement, il s'agit là d'un pari majeur. Pour se prévaloir de ce nouveau régime, les stations de télévision doivent en effet s'engager à investir dans la production d'émissions canadiennes exactement les mêmes sommes d'argent qu'ils y affectaient auparavant. Des investissements plus considérables devraient théoriquement permettre d'améliorer la qualité d'émissions autochtones moins nombreuses. Et partant, de les rendre plus attirantes pour les téléspectateurs : c'est du moins le sens de la démarche du CRTC. Qualité contre quantité : c'est, en pastichant légèrement, le sens du défi lancé par le CRTC aux télédiffuseurs.

C'est un fait que les télédiffuseurs se plaignent de la modestie de leurs ressources lorsqu'ils regardent les budgets mis à la disposition des producteurs étrangers, avant tout américains. C'est aussi l'excuse toujours avancée lorsqu'on compare la gamme complète des émissions et qu'on tente d'expliquer la différence au niveau des cotes d'écoute entre les productions locales et les émissions étrangères. Le CRTC s'est, en fait, rendu aux pressions de l'industrie de la télévision, tout comme il avait dégagé les leçons de la violation systématique des contingents de chansons françaises, il y a quelques mois.

Il y a lieu de demeurer sceptique devant ce pari du CRTC. Assistera-t-on vraiment à une amélioration substantielle de la qualité des productions « made in Canada »? Est-ce que les propriétaires de stations canadiennes vont réellement effectuer les transferts de fonds en faveur de la seule qualité de leur produit ? Est-ce que le CRTC pourra sérieusement contrôler la véracité des mouvements de crédits auxquels devrait donner lieu cette nouvelle possibilité ? Ne risque-t-on pas de voir cet organisme fédéral, déjà lourdement hypothéqué par les compressions budgétaires, gonfler la part de supercomptabilité qu'il s'est plus ou moins imposée, au fil des années ? Que de questions sans réponse, mais où un timide recul historique justifie plus qu'une forme d'appréhension, si ce n'est un réel pessimisme.

Enfin, dernier sujet de préoccupation, ces nouvelles normes vont-elles dans le sens des propositions formulées par le groupe de travail Sauvageau-Caplan sur la révision de la législation en matière de radio-télédiffusion, dont le rapport a été remis au ministre des Communications dès avant le remaniement ministériel fédéral, il y a presque un mois ? La publication de ce rapport s'impose avec urgence devant les initiatives du CRTC qui édicte pas à pas de nouvelles règles de jeu et qui, dans les faits, définit le régime de la radio-télédiffusion des années 90 alors que c'était là le mandat confié au comité Sauvageau-Caplan.

— PAUL-ANDRÉ COMEAU

La prison style Provigo

ALORS QUE les gardiens de pénitenciers fédéraux s'inquiètent à l'idée qu'Ottawa embauche bientôt des gardes à temps partiel ou confie des prisons à l'entreprise privée (comme on a commencé de le faire aux États-Unis), les gardiens québécois et les maires de plusieurs municipalités s'insurgent plutôt contre la fermeture d'une demi-douzaine de centre régionaux de détention.

D'aucuns soupçonneront les gardes et les maires, qui ont porté le litige devant la Cour supérieure, de vouloir d'abord préserver leurs intérêts corporatifs et régionaux. Mais force est de reconnaître que ce ne sont pas non plus des motifs de sécurité publique ni de réhabilitation des détenus qui ont amené le solliciteur général à annoncer la fermeture de ces établissements.

M. Gérard Latulippe s'est laissé imposer, comme son collègue de la Justice, M. Herbert Marx, des objectifs de réduction budgétaire que les fonctionnaires tentent d'appliquer avec le plus de rationalité possible, mais qui ne répondent guère à la philosophie et aux buts que les ministres, libéraux dans le meilleur sens du terme, s'étaient engagés à atteindre dans l'opposition.

Première confirmation de cette improvisation, le bureau du solliciteur a dû avouer qu'on avait réouvert l'institution de Cowansville après s'être rendu compte que l'autre établissement qui devait recevoir les détenus n'avait pas encore la capacité de le faire. On en trouvera une autre confirmation dans le dossier, passablement bien étoffé, que les autorités de Saint-Joseph-de-Beauce ont présenté à M. Latulippe, voici plusieurs mois déjà, pour l'amener à réviser sa décision.

Apparemment, dans l'industrie carcérale aussi, notre nouvel État-Provigo a négligé de faire ses études de marché, de rentabilité et de réorganisation d'entreprise ! En sabrant précipitamment un certain nombre d'établissements, le gouvernement n'a pas seulement heurté des emplois et une légitime fierté régionale. Il risque aussi de compromettre des services qui, ici ou là, avaient commencé de suivre une meilleure philosophie.

Peut-être un tribunal trouvera-t-il matière à suspendre les décisions prises par le solliciteur : cela reste à voir. Mais il ne fait pas de doute que la Cour supérieure, elle-même aux prises avec des coupures contestées, ne pourra trouver dans les lois de la province de quoi réorganiser le système carcéral, ou mieux y employer les deniers publics.

C'est pourquoi M. Latulippe gagnerait à ouvrir des discussions avec les syndicats ainsi qu'avec les municipalités intéressées. Il est bien possible, sinon probable, qu'on doive fermer plusieurs établissements. Par contre, on voit mal comment une région, si paisible soit-elle, pourrait se passer d'un bon service de surveillance et de réhabilitation des délinquants. Voilà le premier objectif à sauvegarder dans la pagaille qui risque de prendre.

Le solliciteur général devrait convaincre le chef du gouvernement qu'on peut probablement faire mieux avec autant ou même un peu moins de ressources, mais à la condition de pouvoir évaluer la situation et donc d'avoir un délai raisonnable pour éviter des coupures qui risquent d'être aussi bêtes que brutales.

Il importe de trouver des choix administratifs valables. D'importantes études du reste sont déjà engagées. Le syndicat lui-même a publiquement reconnu que la fermeture de prisons pouvait être acceptable si un autre système de contrôle était mis en place.

Bref, on ne gagnera rien, et surtout pas d'économies budgétaires, si fermetures et coupures sont appliquées sans discussion, sans plan de rechange bien conçu et, surtout, sans implication des principaux intéressés. Même Provigo discute avec ses employés. Québec devrait en faire autant avec les gardiens de prison et les maires qui s'intéressent à la question.

— JEAN-CLAUDE LECLERC

LETTRES AU DEVOIR

■ *Méditation*

JUSQU'À récemment, les auditeurs matinaux de CBF 690 qui aiment commencer la journée sur une note spirituelle avaient la joie d'entendre, à 5 h 55, les réflexions pleines de clartés et d'encouragements diffusées par *Méditation*. Cette modeste émission d'à peine cinq minutes n'importunait personne et plaisait à tous ceux qui poursuivent un noble idéal. Or, voilà quelques semaines, l'information agricole se substituait à la réflexion spirituelle, et *Méditation* est depuis lors diffusée à 5 h 35, au risque d'être retirée de la programmation en raison de la baisse d'écoute fatalement entraînée par cet inexplicable déplacement d'horaire.

La décision étonne : si *D'un soleil à l'autre* est diffusée à une heure qui convient à son public lève-tôt, les agriculteurs, il n'en va pas de même pour *Méditation*, dont le public, plus large, ne se compose pas d'habitués du petit jour. Et puisque le public agricole est le plus matinal, la logique aurait exigé que son émission soit diffusée avant *Méditation*, et non après. Je ne puis que souhaiter que, animée du souci de respecter le public de ses émissions religieuses, la radio d'État aura la pertinence de corriger la situation le plus tôt possible.

— FRANÇOIS MORIN
réviseur.

Montréal, 17 juillet.

■ *Baker et Bley au Festival*

WIM WENDERS a déjà dit qu'il dormait mal pendant un mauvais film. Chet Baker, lui, a dormi, ou du moins a-t-il cogné quelques longs clous, pendant son propre spectacle au Festival de jazz de Montréal. Le spectacle n'était pas mauvais, mais certes pas à cause de lui. Paul Bley, l'autre, a réussi à occuper tout l'espace du tandem en ne laissant même pas l'impression qu'il aurait pu aimer être ailleurs. Chet Baker était très saoûl, ou givré, ou en tout cas passablement déprimé. Je ne suis pas trompettiste, mais je crois que quand on est dans cet état, on n'a pas vraiment le goût de souffler dans une trompette. Oh ! il a essayé. Quelques notes fouarrantes et puis merde. Le chant ne lui a pas réussi davantage. « But not for me », éructé lentement et lourdement, prenait cette fois tout son sens : les étoiles brillent pour tout le monde, mais pas pour moi. La salle s'est vidée à moitié sous les « Remboursez ». Patiemment, délicatement et fermement, en tout cas avec un respect apparent, Paul Bley a conduit son équipier en coulisse. Il est revenu au piano, presque comme si rien n'était arrivé et a improvisé, magistralement, pendant plus d'une heure, dans un état d'esprit qui, on le suppose, ne s'y prêtait pas nécessairement.

On associe souvent purisme et masochisme. Je n'irais pas jusqu'à dire que j'ai eu un pur plaisir ce jeudi soir. Quatre cents kilomètres, billet à $ 15, frustration de ne pouvoir entendre son trompettiste préféré . . . Mais quelle émotion intangible, quel courant insaisissable. Avec Chet Baker, qui ne peut donner son spectacle parce qu'il est trop saoûl, qui s'endort sur scène devant ceux et celles qui sont venus l'entendre, avec Paul Bley qui sauve le spectacle sans frasque, on est au coeur du jazz. Celui de l'héroïnomane Charlie Parker qui « suicide » son saxophone en le jetant par la fenêtre de sa chambre d'hôtel au 20e étage, celui de Bud Powell qui donne ses meilleures improvisations alors qu'il est complètement saoûl (le piano, apparemment mieux que la trompette, supporte l'alcool).

Le jazz, malgré tout ce qu'on a pu raconter pendant ce Festival, ce n'est pas toujours la fête.

— ANDRÉ DUPRÉ

Ottawa, 4 juillet

■ *Mise au point de Développement et Paix*

Suite au vibrant appel de Michel Régnier (Lettres au Devoir, 23 juillet), nous aimerions apporter certaines rectifications.

Nous avons obtenu l'entière collaboration de Emploi et Immigration Canada où tout est prêt pour faire venir Carmen Quintana dès qu'elle sera transportable. Il faut souligner l'excellent travail de M. Gaétan Lussier, sous-ministre qui, appuyé par le ministre Benoit Bouchard et son adjoint, Robert Lavoie, nous a affecté un agent permanent qui s'occupe du cas. Cet agent est en communication constante avec l'ambassade du Canada à Santiago où un permis d'entrée au Canada sera émis aussitôt que toutes les conditions nécessaires seront réunies.

Au Québec, nous avons obtenu également une réponse très positive du cabinet de la ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration où on nous a mis en contact avec le directeur des services de sélection à l'étranger, M. Paul Simard, lequel nous a accordé son appui.

Au ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, Mme Marie-José Guérette, attachée politique de la ministre Mme Thérèse Lavoie-Roux nous a affirmé ce matin que la réponse était imminente.

— LOUISE LANDRIAULT et SUZANNE MAILLET BOURRET
pour Développement et Paix, Diocèse de Montréal

Montréal, 24 juillet

■ *McGill tient compte de l'intérêt public*

Lettre en réponse à l'éditorial du 27 juin 1986 de M. Jean-Claude Leclerc intitulé « Non aux Vandales ! »

IL M'APPARAÎT tout à fait inapproprié d'aborder de la sorte le projet d'aménagement du centre d'athlétisme de McGill. Ni le langage, ni le ton ne s'y prêtent. M. Leclerc établit, à tort, un lien entre le projet de McGill et divers sujets comme l'absence d'un plan urbanistique pour le centre-ville, un dépotoir près de l'Université de Montréal, et la tour-antenne-restaurant-observation près du sommet de la montagne.

Le projet de McGill est manifestement différent. En effet, le sentiment et même la conviction que la montagne et le parc devraient être protégés ont prioritairement servi de prémisses au projet d'aménagement de McGill.

Les études d'impact réalisées par McGill démontrent que l'aménagement d'un centre d'athlétisme sur un ou l'autre des sites déjà envisagés, sites appartenant tous en propre à McGill serait plus dommageable pour le Mont-Royal, et pour le parc et ses percées visuelles que l'aménagement du site suggéré, sur l'avenue des Pins, site dont McGill est en partie propriétaire.

Dans l'intérêt public, McGill a toujours été à l'écoute des gens du milieu et a fait preuve d'une grande ouverture d'esprit dans chacun de ses projets. À Montréal on ne connaît aucune autre institution qui ait aussi démocratiquement sondé l'opinion du milieu, tant de la grande famille universitaire que des divers groupes intéressés. Pour McGill, l'appui du grand public est primordial et la consultation en est la règle.

L'histoire de McGill est celle d'une longue tradition axée sur la préservation des espaces verts dont elle assume la responsabilité, une tradition dont elle s'enorgueillit.

Les parties de terrains, situées sur le Mont-Royal, que McGill compte céder, en échange de la superficie publique relativement petite dont elle a besoin pour aménager le centre d'athlétisme, seraient un ajout valable au Parc Mont-Royal, constituant par le fait même un échange des plus équitables.

Faut-il prêter une oreille plus attentive aux intérêts des résidents d'un édifice faisant face au site qui perdront un peu la vue sur le parc advenant l'aménagement du terrain; ou plutôt écouter les meilleurs intérêts de l'ensemble des citoyens de Montréal qui y gagnent sur la qualité environnementale du parc et du Mont-Royal.

Certains seraient d'opinion qu'un centre d'athlétisme construit sur l'avenue des Pins serait plus dommageable au parc dans son ensemble qu'un centre construit sur les terrains de jeu de McGill, terrains situés plus haut sur la montagne. Les études démontrent le contraire.

D'autres prétendent que McGill devrait plutôt envisager tout projet d'aménagement à l'extérieur de l'arrondissement du parc. Ce qui mènerait inévitablement à la considération d'aires résidentielles situées au sud de l'avenue des Pins et de terrains présentement occupés par d'importantes résidences du Square Mile.

Mais toute accusation brutale et cavalière de vandalisme, de malhonnêteté et j'en passe, fausse le débat, justifiant le huis clos pour tout projet futur de développement urbain.

Je veux croire que les gouvernements, le public et M. Leclerc feront une distinction entre le projet de McGill et les autres projets sur le Mont-Royal et qu'ils donneront leur approbation.

— MICHAEL FISH
architecte.

Montréal, 2 juillet.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 9130, rue Boivin, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent.

LIVRAISON À DOMICILE
QUOTIDIENNEMENT PAR PORTEUR:
= $3.25 par semaine
le samedi seulement = $1.00
Pour information:
à Montréal: 332-3891
à Québec: (418) 687-2022

Livraison par porteur:
Édition quotidienne = 139$ par année
75$ 6 mois
39$ 3 mois
Livraison par la poste:
Édition quotidienne = 145$ par année
au Canada 79$ 6 mois
42$ 3 mois
Pour information (514) 844-3361
Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

5 juin 1854, un premier traité de libre-échange

... dont la répudiation par l'Oncle Sam entraîna l'établissement de la Confédération !

ROBERT MIGNER

Historien

WASHINGTON, 5 juin 1854. Les pontes et les huiles de la capitale américaine s'entassent dans cette Maison-Blanche en perpétuel état de rénovation. D'affreux remugles printaniers émanent du Potomac, à un jet de pierre. Les femmes des dignitaires ont imité, en ce jour très important, la coiffure et la toilette de l'impératrice Eugénie, l'épouse flamboyante de Napoléon III. Le président démocrate Franklin Pierce a hâte que le document, qui repose sur une grande table d'acajou, soit signé. Puis on procède. Le plénipotentiaire américain William L. Marcy écrit son nom au bas du texte. Il est suivi illico par James Bruce, huitième comte d'Elgin, en costard incarnat, jadis député aux Communes de Londres, ensuite représentant de la reine Victoria à la Jamaïque, puis gouverneur général du Canada-Uni depuis 1847. Un traité de libre-échange entre les États-Unis et le Canada est enfin paraphé, pour une période de dix ans.

Crise au Canada-Uni

Le Canada vit alors sous le régime de l'Union, recommandé par l'enquêteur Durham dans un rapport fort controversé des deux côtés de l'Atlantique. Préparé par le juriste James Stuart, ce régime a créé la Province du Canada, ou le Canada-Uni, sur les cendres de l'ancienne constitution de 1791. La loi électorale accorde 42 députés à chacun des Canadas, soit le Haut (Ontario) et le Bas (Québec). Pour gouverner cet ingérable pays nordique, il faut une double majorité dans le Bas et le Haut-Canada, ce qui provoque une sempiternelle instabilité politique.

La Grande-Bretagne, métropole du Canada-Uni, vit alors sa révolution industrielle, la première de l'histoire de la Terre. Progressivement, ses dirigeants, influencés par les écrits des économistes Adam Smith et David Ricardo, décident d'ouvrir les frontières d'Albion aux matières premières des autres contrées européennes afin de leur vendre sans restrictions des produits manufacturés. Londres modifie sa politique à l'endroit du Canada-Uni. En 1842, le ministère Peel réduit de beaucoup sa préférence tarifaire coloniale sur le bois. Puis en 1846, c'est l'abolition des Corn Laws; le Canada-Uni perd sa préférence céréalière sur les marchés anglais. En 1849, dernier coup de massue pour les Canadiens, Londres abolit les lois de navigation qui prévalaient depuis l'époque du dictateur Cromwell.

Au Canada, c'est la panique économique. L'infrastructure de ce que l'historien Donald Creighton a déjà appelé l'empire commercial du Saint-Laurent s'en va à vau-l'eau. Toutes les classes de la formation sociale canadienne sont touchées. Lord Elgin écrit à Londres, dans une missive confidentielle : « Le Canada est sans argent et sans crédit [et cette situation] est directement liée à la législation impériale. » Des Montréalais en colère incendient le Parlement, dans le quartier portuaire, le 25 avril 1849.

La vision de lord Elgin

Lord Elgin n'est pas un administrateur colonial comme ses prédécesseurs droitiers Thompson, Bagot, Meltcalfe et Cathcart. Il s'identifie à ce Canada qu'il aime. Libéral en économie politique, il en vient à croire que l'avenir de ce pays réside dans des liens économiques plus étroits avec les États-Unis. En 1848, il reconnaît la responsabilité ministérielle au gouvernement réformiste Baldwin-Lafontaine. Le Canada-Uni acquiert ainsi le gouvernement responsable. L'année suivante, lord Elgin approuve la loi d'indemnité aux victimes de la révolution de 1837, ce qui provoque tout un tollé du côté de l'establishment. Lord Elgin discute de libre-échange canado-américain avec les hommes politiques du Canada-Uni, qui cherchent une solution à la crise économique qui s'écrase sur le pays. Les conservateurs sont en faveur, par souci d'accumulation du capital; les libéraux (les Rouges au Québec, et les Clear Grits, en Ontario) approuvent aussi cette idée, tout simplement parce que le libre-échange est un des arcs-boutants de leur idéologie politique, et que le thème de l'annexion aux États-Unis est aussi un de leurs principaux leitmotive. Lord Elgin entreprend alors de longues négociations avec Washington.

La destinée manifeste

En 1854, aux États-Unis, les souvenirs amers de la guerre perdue de 1812 sont encore vifs dans la classe politique. Plusieurs songent à une revanche. Le 2 décembre 1823, lors de son message annuel adressé au Congrès, le président James Monroe a mis en garde les puissances européennes contre toute intervention en Amérique. Cette doctrine Monroe, l'Amérique aux Américains, s'inscrira comme la principale donnée de la politique internationale des États-Unis pendant très longtemps. Dans les milieux politiques américains, on utilise souvent l'expression de *manifest destiny*, par laquelle on justifie les visées expansionnistes du pays. En 1845, le *United States Magazine and Democratic Review* propose à ses lecteurs de « répondre aux voies tracées par le destin de s'étendre sur tout le continent qui a été donné par la Providence pour le développement de leur population qui s'accroît très rapidement ».

Déjà, en 1803, les États-Unis ont acheté l'immense territoire de la Louisiane à la France napoléonienne. En 1845, ils annexent le Texas; l'année suivante, ils obtiennent l'Oregon de la Grande-Bretagne. En février 1848, à la suite d'une guerre contre le Mexique de Santa Anna, le Traité de Guadalupe Hidalgo leur donne rien de moins que la Californie, pays d'or, le Nouveau-Mexique et l'Arizona. Rien ne semble pouvoir arrêter leur hégémonisme territorial.

Et c'est avec ce pays que lord Elgin entreprend des négociations pour le libre-échange.

Négociations

À Washington, après la guerre contre le Mexique, on est prêt à aller encore plus loin, mais vers le nord cette fois. Des pétitions en faveur du libre-échange fusent dans la capitale américaine, en provenance des Chambres de commerce de la ville de New York, ainsi que d'autres cités près de la frontière septentrionale. Un comité de la Chambre des représentants, sous la présidence de Horatio Seymour, propose un projet de loi sur le libre-échange, qu'on appelle alors la réciprocité. Aux États-Unis, à l'exception des bûcherons du Maine, un très important courant d'opinion est en faveur d'un tel traité. Au printemps de 1854, le gouvernement britannique demande à lord Elgin de se rendre à Washington. C'est là qu'avec le secrétaire au Commerce William Learned Marcy, le plénipotentiaire canado-britannique prépare le Traité de Réciprocité de 1854. Le Congrès approuve le document le 5 août, et le 16 mars 1855, le traité devient officiel par une proclamation du président Pierce.

Quel intérêt fondamental pousse donc une nation de plus de 40 millions d'habitants à instaurer le libre-échange avec un pays peuplé de moins de deux millions de citoyens ?

Les dispositions du traité

Le Traité de Réciprocité de 1854 comporte quatre articles. Les deux premiers établissent la jouissance mutuelle des pêcheries qui se trouvent sur la côte de l'Atlantique, au nord du 36e parallèle, latitude nord. L'article trois est le plus long, et prévoit l'admission réciproque par le Canada et les États-Unis des articles suivants : grain, farine, céréales panifiables de toutes sortes, animaux de toutes sortes, viandes fraîches, fumées et salées, coton, laine, graines de semence, légumes, fruits séchés et non séchés, poissons de toutes sortes, dérivés de poissons et de toutes autres créatures vivant dans l'eau, volailles, oeufs, cuirs, fourrures, peaux et queues (dont on aura enlevé la fourrure), pierre et marbre à l'état brut, ardoise, beurre, fromage, suif, saindoux, bêtes à cornes, fumiers, minerais de toutes sortes, charbon, poix, goudron, térébenthine, bois de frêne, bois de charpente et toutes sortes de bois, en billots, coupés et sciés mais non manufacturés, bois de chauffage, plantes, arbustes et arbres, laine, huile de poisson, riz, sorgho, écorce, gypse de sol et de sous-sol, meules de pierre équarries ou non, produits tinctoriaux, lin, chanvre, étoupe, tabac brut, chiffons.

L'article quatre accorde l'usage mutuel des canaux des deux pays, celui du Saint-Laurent par les Américains, et celui par les « sujets britanniques » du lac Michigan.

La durée du traité est de dix ans, et il pourra être annulé, à six mois d'avis, au terme de cette période.

Les effets du libre-échange

Les citoyens du Canada-Uni, confrontés à ce défi historique, font alors preuve d'un dynamisme considérable. Au Bas-Canada, on abolit le vétuste régime seigneurial dès 1854, et l'agriculteur canadien-français devient alors propriétaire, en termes bourgeois, de sa terre. L'impact de cette mesure est énorme psychologiquement et économiquement. C'est le *take-off* de l'agriculture québécoise. Le Haut-Canada devient une ruche, et ses habitants tissent un immense réseau de relations commerciales avec les États américains limitrophes.

Les chiffres, américains ou canadiens, sont des plus éloquents. Dans le port de Québec, les exportations passent de $ 6,234,810 en 1855 à $ 11,087,748 en 1863, soit trois fois plus que les importations. Le bois équarri passe de 51,160 pieds en 1854 à 430,720 neuf ans plus tard. À Montréal, la farine expédiée passe de 53,383 barils en 1855 à 858,071 en 1864. La farine et le blé américains transportés par le Saint-Laurent et le canal Érié passent de 12,531,812 boisseaux en 1857 à 44,560,185 en 1862. Les Canadiens utilisent au maximum les voies navigables américaines. Le tonnage total vers le sud des « sujets britanniques » passe de 690,233 en 1857 à 1,373,327 en 1864, tandis que celui des Américains diminue, allant de 408,524 tonnes en 1857 à 326,860 en 1864.

Il faut dire toutefois que deux autres facteurs ont aidé l'économie du Canada-Uni à cette époque, soit la Guerre de Crimée, qui relance la demande britannique, et la Guerre de Sécession, qui augmente les besoins du nord des États-Unis.

L'époque du Traité de Réciprocité, même si on ne peut la qualifier totalement d'âge d'or, est donc caractérisée par une remarquable victoire économique du Canada-Uni sur les États-Unis.

La fin d'une ère

Les Américains en ont rapidement assez du libre-échange avec le Canada. De nombreux intervenants dénoncent la réciprocité après quelques années. Le président républicain Abraham Lincoln, qui s'est déjà vanté d'établir sa capitale à Toronto si les Sudistes en viennent à prendre Washington, décide de mettre fin au traité. Honest Abe — honest Ape, disent ses ennemis — avertit le gouvernement canadien que le Traité de Réciprocité prendra officiellement fin le 17 mars 1866. Pourquoi ? Trois raisons, réelles ou de propagande : surtout l'énorme perte économique des Américains dans l'aventure, le sentiment pro-Sudiste de la Grande-Bretagne durant la Guerre de Sécession, même si de nombreux Canadiens ont guerroyé dans les armées du Nord, et le désir secret d'affamer le Canada pour mieux l'annexer.

Ainsi, les États-Unis avaient désiré le libre-échange par volonté expansionniste, et l'ont rejeté parce qu'ils y ont trop perdu.

Il est aujourd'hui admis tous azimuts par la communauté historienne canadienne, de l'Atlantique au Pacifique, que la répudiation du Traité de Réciprocité par l'Oncle Sam s'avéra l'une des causes majeures de l'établissement de la Confédération canadienne de 1867.

Néo-libéralisme et écologie

Faudrait-il garantir aussi la liberté de polluer ?

RÉPLIQUE

MAGALI MARC

Coprésidente de la Société pour vaincre la pollution

IL FAUT féliciter LE DEVOIR d'avoir ouvert ses pages à un débat sur l'idéologie néo-libérale. Face à un gouvernement qui parle « social-démocrate » quand il fait des discours destinés à l'électorat et « néo-libéral » quand il prend ses décisions budgétaires, un tel débat est loin d'être un luxe.

C'est avec raison que Dorval Brunelle stigmatise la « cécité sociale » de M. Lemieux (LE DEVOIR, 17 juillet). Toutefois, il faut reconnaître que Pierre Lemieux a le mérite de cerner clairement la perspective néo-libérale et de la décrire avec candeur. Appelant un chat un chat, il nous annonce ce que seront les prochaines décisions du gouvernement si celui-ci décide d'aller jusqu'au bout de sa logique libérale. Jusqu'à présent, les faits démontrent que certains de nos ministres voudraient bien être de vrais « libéraux » mais, n'étant pas des théoriciens confortablement installés dans une chaire universitaire, ils doivent composer avec les forces sociales existantes.

De la déréglementation

C'est avec une superbe inconscience que Pierre Lemieux qualifie de perspective « socialiste » et « autoritaire » la réglementation sur l'environnement. Dans cette logique, le fait d'interdire aux automobilistes d'enlever les convertisseurs catalytiques de leurs véhicules pour réduire la pollution par le plomb et les oxydes d'azote (précurseurs des pluies acides) serait donc un geste autoritaire incompatible avec la liberté de l'individu ! Il serait sans doute moins autoritaire, et donc plus « libéral » de laisser les enfants victimes de la pollution par le plomb souffrir de troubles d'apprentissage.

Certes, la liberté est une belle chose. Ainsi, on pourrait souhaiter qu'un agriculteur, dont le terrain est occupé par une ligne de haute tension de l'Hydro-Québec, soit « libre » d'aller cultiver ailleurs. La famille qui habite une maison, près de laquelle on veut construire une autoroute, devrait être « libre » d'aller vivre dans une villa ombragée à Westmount. Les Amérindiens devraient être « libres » d'aller pêcher ailleurs que dans les cours d'eau et réservoirs de la Baie James, qui sont contaminés par le mercure. Les gens de LaSalle voudraient bien être « libres » des problèmes reliés à la cohabitation avec un site de déchets toxiques.

Est-ce vraiment en abandonnant toute réglementation sur l'environnement qu'on arriverait à leur garantir cette liberté ?

La meilleure façon de rendre inutile une réglementation sur l'environnement sans aboutir à un désastre écologique serait de pouvoir compter sur la conscience environnementale des entreprises. Rien ne les empêche de se lancer dans la prévention de la pollution *avant* qu'un gouvernement « autoritaire » ne soit obligé de mettre son nez dans leurs affaires. Malgré quelques rares exceptions, dont l'existence prouve quand même qu'une telle attitude n'est pas incompatible avec le bon business, l'attitude des entreprises est loin d'être rassurante. Ainsi la compagnie Mines Noranda à Rouyn-Noranda n'a accepté de reconnaître sa responsabilité environnementale que lorsqu'elle a été acculée au mur par un règlement. À noter que, fait surprenant pour une « libre » entreprise, elle n'a accepté d'assainir ses opérations que dans la mesure où les gouvernements fédéral et provincial pousseraient leur perspective « socialiste » jusqu'à financer les équipements nécessaires à même l'argent des contribuables. Parions que cela fait mal au coeur de M. Lemieux.

Le concept de pollueur-payeur

Le Conseil du patronat demande au gouvernement actuel de renoncer au principe de pollueur-payeur (PPP). Or, ce principe n'est pas une invention communiste à ce que nous sachions ! Le PPP a été élaboré par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) dont le Canada est membre en bonne compagnie avec les pays les plus fortement industrialisés de la planète : Japon, États-Unis, France, République fédérale d'Allemagne, etc.

L'abandon d'un tel principe constituerait une trahison de la libre concurrence puisqu'il résulterait dans la subvention indirecte à la pollution. Ainsi, les industries qui affecteraient une part de leur budget à l'assainissement de leurs procédés se trouveraient pénalisées par rapport à celles qui refusent les coûts de protection de l'environnement. En abandonnant le PPP, le Québec obtiendrait un double résultat : d'une part un désastre écologique permanent dont il aurait à assumer les coûts collectivement (donc ponction supplémentaire sur le chèque de paie de M. Lemieux) et mise au banc des pays membres de l'OCDE qui ont endossé le PPP.

La facture de l'assainissement de l'environnement n'est pas encore entièrement comptabilisée. On sait que le ministère de l'Environnement dépensera *$ 7.6 milliards* pour son programme d'assainissement des eaux, mais cela ne concerne que les usines d'épuration municipales. Le nettoyage des sites de déchets toxiques, la réhabilitation environnementale des cours d'eau du Québec, tout cela

reste encore à faire et à payer...

Malheureusement pour la démonstration de M. Lemieux, ce ne sont pas les pays à caractère « autoritaire » et « socialiste » qui remportent la palme de la protection de l'environnement. Les camarades Krivka et Skoda en savent quelque chose puisqu'ils purgent des peines d'emprisonnement pour « activités subversives » en Tchécoslovaquie. Ces deux écologistes n'ont commis pour tout crime que des actes jugés ici bien innocents : ils ont affiché dans un endroit public une carte montrant les endroits les plus pollués en Tchécoslovaquie. Nos amis Tchèques seraient surpris d'apprendre qu'ici des groupes écologistes obtiennent des subventions gouvernementales pour faire la même chose.

La Tchécoslovaquie doit en savoir plus long sur le libéralisme que nos gouvernements. Pierre Lemieux irait-il jusqu'à dire que le fait de dénoncer la pollution est une atteinte à la liberté des entreprises et donc à la liberté individuelle ? Irait-il jusqu'à vouloir inclure le droit de polluer dans la Charte des droits de la personne ?

On peut douter que le « souffle libéral » du gouvernement actuel le pousse jamais jusque-là ! Cependant, cela ne suffit pas à nous rassurer complètement. Le préjugé favorable des libéraux envers l'entreprise privée s'accompagne d'une indifférence grave envers la problématique environnementale que les paroles rassurantes de M. Lincoln ne réussissent pas à couvrir. Ainsi, la décision du ministre délégué aux Forêts d'autoriser en mai dernier l'épandage de fénitrothion sur deux tiers de la surface forestière à traiter, au lieu des 10 % prévus par le gouvernement précédent. Ainsi, la recommandation du Comité des « sages », d'abolir le très respecté Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) — laissant un goût amer même après le démenti vigoureux du ministre de l'Environnement, M. Lincoln. Ainsi, le fait que M. Bourassa s'entête à vouloir construire la Phase II du projet hydro-électrique de la Baie James, malgré les rapports qui indiquent que cela aggravera la contamination au mercure de cette région.

On a l'impression d'apprendre par à-coups de quel côté penche le coeur des libéraux. Leur méconnaissance de l'écologie nous cause une inquiétude que des discours émaillés d'expressions telles qu'« intérêt collectif » et « acquis sociaux » ne suffisent pas à soulager.

Quand un ministre se vante de dépenser $ 7,6 milliards pour l'assainissement des eaux et qu'un autre se targue d'avoir économisé $ 700,000 en arrosant 39,000 hectares de forêt avec un poison violent, on est en droit de se demander : Y a-t-il un gouvernement cohérent à Québec ?

Résultats

Loto 6/49

Tirage du 23-07-86

3 13 17 24 32 35 — no complémentaire 47

	GAGNANTS	LOTS
6/6	5	656 606,80 $
5/6+	15	38 960,40 $
5/6	429	1 041,70 $
4/6	19 912	43,10 $
3/6	805 861	10,00 $

Prochain tirage: 26-07-86

Gros lot (approx.): 1 800 000,00 $

Ventes totales: 14 436 207,00 $

Vous pouvez miser jusqu'à 20 h 00 le jour du tirage.

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Arrestations

John Cormley ou Gormley, 32 ans, de Omagh, soupçonné d'être un des principaux responsables de ce groupe.

Ils ont été arrêtés au moment où ils chargeaient dans une voiture, dans le sud de Paris, un lot d'armes : selon une source policière, deux pistolets de fabrication tchécoslovaque CZ-75 de 15 coups, trois grenades défensives quadrillées, quatre grenades fragmentation, deux silencieux, une dizaine de bouchons allumeurs, trois fusils automatiques SIG avec chargeurs de 20 et 30 coups.

La France a ainsi, une nouvelle fois, porté un coup sévère à l'une des filières du trafic d'armes vers l'Irlande, dont le pivot est le port atlantique du Havre.

Dans ce port, un premier stock d'armes avait été découvert en août 1983, dans le réservoir d'un poids lourd.

Le 11 juin dernier, un camping-car, venant de Los Angeles (Californie) via Amsterdam (Pays Bas), bourré d'armes prêtes à être chargées à destination de l'Irlande, a été saisi et cinq personnes inculpées et écrouées.

Parmi elles, M. Sean Hughes, responsable de l'INLA en France, soupçonné d'avoir commis plusieurs hold-up avec le groupe terroriste français Action Directe, et un couple d'Américains, M. et Mme William Norton.

Un coup était ainsi porté à « l'Irish connection » aux USA, où les indépendantistes irlandais disposent de puissants relais, notamment parmi la très importante communauté d'origine irlandaise et organisent une filière de trafic d'armes vers l'Irlande via l'Europe de l'Ouest.

Les enquêteurs français ont pu établir que les quatre Irlandais arrêtés mercredi cherchaient manifestement à se procurer des armes et étaient en liaison avec Sean Hugues et le couple Norton. C'est en mettant sous surveillance permanente depuis le 11 juin tous les contacts des cinq personnes arrêtées au Havre que les policiers ont fini par repérer Harold Flynn et ses trois camarades.

◆ Aluminerie

Unis révisent à la hausse leurs tarifs aux compagnies d'aluminium. Reynolds a fermé une aluminerie en Alabama et ses usines dans les États de Washington et d'Oregon ont été durement malmenées par les nouveaux tarifs.

Le vice-président aux Affaires publiques de Pechiney au Connecticut, M. Brian Wilson, s'est refusé à indiquer le montant de la transaction et l'usage qui sera fait de cet argent aux États-Unis.

Le président d'Albecour, la filiale de la Société générale de financement, M. Manley Schultz, avait été informé voici quelques mois par Pechiney de ce que la société française se cherchait un nouveau partenaire. L'éventualité de vendre toutes les actions de Pechiney n'avait toutefois pas été retenue par celle-ci; une telle éventualité aurait entraîné de grandes complications pour le consortium ABI du fait qu'un des trois partenaires signataires de l'entente initiale aurait été changé et, qui plus est, le gérant du projet.

L'usine de Bécancour, a déclaré M. Schultz, est une des meilleures usines d'aluminium au monde. Le démarrage s'y fait de manière impeccable et la technologie y est superbe. L'aluminerie de Bécancour a nécessité des investissements de $ 1.1 milliard CAN, soit environ $ 800 millions US.

Le vice-président aux Affaires corporatives de ABI, M. Christian Van Houtte, a déclaré: « Ça ne nous affecte pas cette transaction. Les partenaires sont libres de disposer de leurs actions ou de réorganiser leurs dispositions sans que nous en soyons directement affectés ». Le premier avril dernier, les premières cuves d'électrolyse ont été mises en opération. 180 cuves sont maintenant utilisées. Et, quatre nouvelles cuves sont mises en activité à chaque jour. Aussi, 480 cuves seront en activité au début de 1987.

Le quart de la capacité de production d'ABI est donc utilisé présentement. Au total, 10,000 tonnes d'aluminium ont été produites à ce jour. Le prix de la livre d'aluminium s'est légèrement renforci au-dessus des 60 cents ces derniers jours.

La capacité de l'usine sera de 230,000 tonnes, ce qui signifie que Reynolds se porte acquéreur de 60,000 tonnes métriques d'aluminium par année. La société Reynolds dispose déjà d'une aluminerie de 300,000 tonnes par année à Baie-Comeau. La capacité de Reynolds est donc portée au total à 360,000 tonnes au Québec. En 1985, Alcan a fabriqué 807,000 tonnes d'aluminium au Québec et au total 1,175,000 tonnes au Canada.

On estime généralement que la participation de Reynolds dans le projet ne peut se vendre actuellement qu'à prime, soit à plus de $ 275 millions CAN, plus les intérêts encourus jusqu'ici et une plus-value pour être co-propriétaire de ce joyau. L'inauguration officielle de l'usine est fixée au 8 septembre, bien que le premier ministre français, M. Jacques Chirac ne doive venir au Québec qu'à la fin de septembre. Aucune chambre d'hôtel n'est disponible à Montréal en septembre et en octobre. Un trop grand nombre de congrès y sont prévus à cette période.

En fait, on avait essayé de déplacer l'inauguration à la fin septembre quand on a appris que M. Chirac viendrait au Québec, mais il n'est pas possible de loger les 800 autres invités internationaux à la fin septembre. M. Chirac, fervent gaulliste, aura été l'initiateur d'un important désinvestissement de la France au Québec. Sous M. Mitterand, Elf-Aquitaine Canada a été vendue à Petro-Canada. C'est le deuxième désinvestissement majeur des Français au Canada au cours des années 80.

Mercredi à Paris, la CGT avait d'abord dénoncé les tarifs de la société Électricité de France, à l'occasion de la nomination d'un nouveau PDG à Pechiney par M. Chicac. La Confédération Générale du Travail a révélé que Pechiney s'apprêtait à signer une vente en co-participation de l'aluminerie de Bécancour à une autre société.La CGT a un représentant au conseil d'administration de Pechiney.

Jeudi, aucune déclaration n'a été faite par le nouveau président de Pechiney à Paris. L'annonce d'une transaction imminente concernant l'aluminerie de Bécancour a plutôt été faite par Pechiney au Connecticut.

◆ Jeux

Le boycottage n'empêche pas le record de participation d'être battu avec la présence de quelque 1,660 athlètes (1,579 à Brisbane en 1982). Dans le domaine purement sportif, si l'on s'en tient aux statistiques, les 32 équipes ayant renoncé à faire le voyage auraient remporté 18 % du total des médailles et 14 % « seulement » des médailles d'or.

Bien sûr, certaines disciplines souffriront de ces absences. Ainsi, il ne reste plus que 86 boxeurs sur les 130 incrits alors que, dans une catégorie, trois lutteurs seulement demeurent en lice qui combattront pour la seule médaille d'or, les organisateurs ayant renoncé à distribuer celles d'argent et de bronze.

Les Jeux sont ouverts, mais les plaies sont loin d'être fermées. Cependant, les précédents l'ont montré, les absents auront tort et seront oubliés. À condition que les Jeux du Commonwealth réussissent à surmonter cette passe difficile et soient un succès sportif.

◆ Howe

daté par la CEE pour une ultime mission de bons offices avant que le Commonwealth, puis les 12 ne décident d'éventuelles sanctions économiques contre Pretoria — en déclarant lors de leur entretien hier matin, que de telles sanctions constituaient le seul moyen de mettre un terme l'apartheid.

M. Motsuenyane, jadis opposé à ces sanctions, a plaidé pour leur application « immédiate ».

Il a également réfuté l'argument de certains pays occidentaux, dont la Grand-Bretagne et les États-Unis, qui estiment que l'adoption de nouvelles sanctions en coûterait tout particulièrement aux Noirs.

M. Motsuenyane, qui estime avoir parlé au nom de très nombreux hommes d'affaires noirs, a exprimé la crainte de voir sa réputation ternie dans la communauté noire pour avoir rencontré le ministre britannique.

Peu après, à Johannesburg, le secrétaire au Foreign Office a d'abord rencontré M. Harry Oppenheimer, ancien PDG de la compagnie Anglo-American, la plus grosse entreprise sud-africaine, puis M. Colin Eglin, leader du PFP, et Mme Helen Suzman, député de ce parti et vétéran de la lutte anti-apartheid.

Interrogé sur cette rencontre, M. Oppenheimer s'est borné à se déclarer sceptique sur les chances de succès de la mission de Sir Geoffrey, dont il a cependant approuvé le principe.

Mme Suzman a souligné l'urgence d'un processus de négociations sous peine de conduire le pays vers « une longue confrontation et une économie de siège avec, d'un côté, un gouvernement de type militaire et, de l'autre, un mouvement populaire utilisant la violence. »

Sir Geoffrey Howe a ensuite discuté avec les dirigeants des plus importantes entreprises sud-africaines, dont M. Gavin Relly, actuel président de l'Anglo-American. Rien n'a filtré sur la teneur de leurs entretiens.

M. Relly, qui avait rencontré la direction du Congrès national africain (ANC, interdit) l'an dernier à Lusaka, est un libéral qui prône notamment la libération de M. Nelson Mandela, chef historique de l'ANC, emprisonné depuis 24 ans.

Par ailleurs, environ 190 Sud-africains disparaissent chaque jour, probablement placés en détention sans jugement en vertu de l'état d'urgence, affirme un rapport publié hier par le Groupe d'enquête communautaire (CRG-indépendant).

Le CRG affirme que durant les six premières semaines de l'état d'urgence imposé depuis le 12 juin par le gouvernement, il a eu connaissance de la détention sans jugement de 8,400 personnes, en vertu des dispositions de l'état d'urgence.

Une analyse effectuée sur les cas de 2,232 personnes disparues fait apparaître que 74 % d'entre elles sont des militants politiques, 23 % des syndicalistes, et 3 % des journalistes, ecclésiastiques ou autres.

Le principal groupement de mouvements anti-apartheid du pays, le Front démocratique uni (UDF) est l'un des plus touchés — 69 % des détenus sont des militants ou des sympathisants de l'organisation — indique encore le CRG.

Le CRG affirme que les prisons sud-africaines sont ajourd'hui occupées à plus de 130 %.

Dans la région de Johannesburg, quelque 20 personnes disparaissent chaque jour, mais les chiffres réels pourraient être bien plus importants encore, selon le rapport.

Le nombre réel des personnes détenues en vertu de l'état d'urgence n'a pas été officiellement communiqué. Selon les dispositions de l'état d'urgence, les autorités ne sont pas tenues de révéler le nombre des personnes détenues ou leur identité.

◆ Règles

les appliquer. La personne qui occupait cette fonction jusqu'ici devrait être déplacée puisqu'il est évident qu'elle n'avait pas la poigne suffisamment ferme, estime M. Cassidy.

Selon lui il faut espérer que le juge Parker se prononcera sur l'avenir des normes concernant le cabinet. « Toutefois son mandat actuel est d'enquêter sur les activités de M. Stevens et de sa femme, et le gouvernement devrait ajouter à son mandat pour être certain d'obtenir des recommandations (sur les règles) », a-t-il observé.

25 juillet

par la PC et l'AP

1983: l'armée de l'air américaine annonce la réussite d'une première expérience d'utilisation du laser pour détruire des missiles qui se déplacent à plus de 3,200 kilomètres à l'heure.
1982: deux détenus tuent trois agents de détention puis se suicident dans une tentative d'évasion massive impliquant 100 détenus au centre Archambault, près de Montréal.
1979: Israël rétrocède 6,500 kilomètres carrés du Sinai à l'Egypte.
1978: le premier bébé-éprouvette voit le jour à Bristol, en Angleterre.
1971: le Dr Christian Barnard procède, au Cap, en Afrique du Sud, à la greffe d'un ensemble coeur-poumons.
1969: Edward Kennedy est condamné à deux mois de prison avec sursis pour avoir quitté le lieu de l'accident qui a coûté la vie à Mary Jo Kopechne.
1956: le paquebot italien « Andrea Doria » et le bateau suédois « Stockholm » entrent en collision au large de la Nouvelle-Angleterre: 50 morts.
1952: mort à 33 ans d'Evita Peron, femme du général-président argentin.
1492: mort du pape Innocent huit.
Ils sont nés un 25 juillet: Arthur Balfour, homme d'Etat anglais (1848); la cantatrice Maureen Forrester (56 ans).

Malépart demande la démission du président de Versatile Corp

DENIS LESSARD

OTTAWA (PC) — Chargé par Ottawa de rationaliser les chantiers maritimes québécois, le président de Versatile Corporation, M. Pierre Paul Saunders est en « flagrant conflit d'intérêts » et devrait être relevé de ses fonctions, a soutenu hier le député libéral Jean Claude Malépart.

Hier, le député de Sainte-Marie a rendu public le texte de l'entente conclue en mars entre Ottawa et M. Saunders, un document de sept pages, obtenu du ministère du Développement industriel régional, en vertu de la loi d'accès à l'information.

« C'est une situation très nette de conflit d'intérêts » de lancer M. Malépart, brandissant désormais en preuve la copie du texte liant Versatile et le gouvernement.

M. Saunders, comme président de Versatile, sera responsable de discuter avec la société soreloise Marine Industrie, qui est l'une de ses concurrentes, observe M. Malépart.

Dans une lettre transmise hier au ministre responsable du dossier, M. Michel Côté, titulaire du Développement industriel, M. Malépart demande à Ottawa de révoquer le mandat de rationalisation confié à M. Saunders.

La « très nette situation de conflit d'intérêt » est « incohérente et ironique et risque d'avoir des conséquences néfastes pour des milliers de travailleurs oeuvrant dans ces chantiers », poursuit M. Malépart.

L'entente signée par M. Saunders prévoit que Versatile obtenait pour son chantier de Lauzon le contrat du traversier de CN-Marine tout en renonçant à ses espoirs en ce qui concerne le programme de réfection des destroyers (TRUMP).

Mais surtout, l'entente prévoit que « Versatile devra engager un processus de négociation avec les propriétaires d'autres chantiers navals situés dans la province de Québec, y compris avec Marine Industrie ».

Le but de la rationalisation, affirme l'entente est « de mettre au point un plan stratégique en ce qui concerne la diminution de la capacité de construction navale au Québec ».

Un tel plan devrait être prêt pour la fin décembre prochain, précise-t-on.

Pour M. Malépart, le Québec ne devait pas être touché par un processus de rationalisation du secteur, parce que « moins subventionné dans ce domaine il se classe dans les plus productifs ».

Dans une étude publiée en décembre dernier par le gouvernement du Québec sur les perspectives des chantiers maritimes, on rappelle que des provinces comme l'Ontario, et la Nouvelle-Ecosse ont obtenu la part du lion des subventions fédérales dans le secteur de la construction maritime; leurs part du gâteau fédéral dépassant constamment leur part de la production nationale. « La situation est inverse dans le cas du Québec et de la Colombie-Britannique » poursuit l'étude provinciale.

Un chantier comme Versatile Vickers, qui avait 650 employés en novembre dernier n'assure maintenant le gagne pain que de 100 travailleurs de rappeler M. Malépart. Au surplus sans autre contrat dans ses carnets de commandes, ce chantier sera mort en 1987 si un coup de barre n'est pas donné par Ottawa, constate-t-il.

Selon lui, le gouvernement fédéral doit à tout prix accélérer le programme TRUMP destiné à la réfections des destroyers de l'armée canadienne.

Les réfugiés turcs pourront bénéficier des services sociaux

CLÉMENT TRUDEL

Les 17 Turcs de Tavas arrivés à Mirabel le 11 juillet — le groupe comprend quatre enfants en bas âge — a acquis mardi, à titre exceptionnel, le droit de bénéficier des services sociaux du Québec. C'est ce qu'a confié hier au DEVOIR Me Diane Bélanger, chargée de s'occuper de ces requérants au statut de réfugiés. Le groupe avait craint, vendredi dernier, d'être refoulé vers la Turquie; une conférence de presse improvisée avait pu désamorcer momentanément l'imbroglio qui aurait pu conduire à l'expulsion du pays.

Me Bélanger explique que, comme les services fédéraux n'ont pas pu, comme il avait été promis, procéder mardi et hier à l'enquête touchant ces adultes turcs, il fut admis qu'on émettrait le formulaire « 2008 », document qui, présenté aux services québécois de l'immigration, donne au porteur le droit aux services sociaux. C'est là un précédent, de confier l'avocate. Le formulaire 2008 est émis normalement dans la mesure où, à Mirabel, on reconnaît qu'il y a effectivement revendication du statut de réfugié. Le groupe des Turcs devra se présenter aux enquêteurs les 18 et 19 août et, jusque-là, ces étrangers sont autorisés à circuler librement et logent à un hôtel dont les frais sont assumés par le Québec.

Mme Rivka Ogenfield, du Service d'aide aux immigrants juifs, a pour sa part rappelé que, depuis le 21 mai, à Mirabel, s'appliquait en théorie un traitement accéléré des cas de demande du statut de réfugié. Les faits ont démenti l'existence d'une « fast track », dit-elle et sous certains aspects, on en revient à l'ancienne méthode, devant des complications administratives dues à un personnel que l'on dit insuffisant. Depuis mardi, les agents d'immigration à Mirabel ne scindent plus en deux volets la première étude des cas. Les Turcs, eux, avaient été envoyés à Montréal après une identification sommaire; on avait présumé qu'ils demandaient le statut de réfugié mais ils n'étaient munis d'aucun papier leur donnant droit à des services, à une prise en charge partielle.

Les demandeurs du statut de réfugié qui arrivent à Mirabel sont traités de deux façons par les autorités canadiennes de l'Immigration. Les ressortissants de six pays (dont l'Afghanistan, le Guatemala, le Salvador, l'Iran et le Sri Lanka) reçoivent un permis de ministre qui les autorise à séjourner un an en territoire canadien. Les autres, ceux qui viennent d'URSS, d'Albanie (?), de Tchécoslovaquie, de Roumanie, de l'Asie du Sud-Est doivent suivre la filière qui, depuis l'arrêt Singh, donne droit à une première entrevue en présence d'un membre de la commission consultative fédérale. Chose curieuse, note Mme Ogenfield, on nous a remis une liste de pays dont deux (Chili et Ethiopie) étaient radiés alors qu'à notre connaissance, la situation est loin de s'améliorer dans ces deux pays susceptibles de fournir leur quota de candidats au statut de réfugié.

Mme Ogenfield dit que les groupements s'occupant des immigrants et des réfugiés sont inquiets de certains aspects de la législation canadienne en préparation et qu'ils suivront de près son évolution. D'ores et déjà, un aspect négatif est apparu, selon Mme Ogenfield, dans les mesures adoptées au nom du ministre: celle de ne remettre un permis de travail au requérant que lors de la déclaration assermentée, par exemple. Auparavant, si l'examen médical ne causait pas problème, il y avait émission du permis de travail au requérant au statut de réfugié. Les autorités se laisseraient influencer maintenant surtout par la possibilité d'abus qui peuvent se glisser (les spécialistes des délais, par exemple) et elles auraient décidé de rétrécir l'accès à ce permis de travail pourtant vital.

UN REGARD NEUF SUR LE MONDE

...regard neuf parce qu'il y a du sang neuf au journal Le Devoir! Une nouvelle équipe de journalistes dynamiques et chevronnés qui s'ingénient à tamiser la masse d'information quotidienne pour ne vous en livrer que l'essence. Une substance digne d'intérêt. La meilleure vue d'ensemble des événements dans le monde politique, social et culturel.

Un regard neuf sur les affaires

Avec la récente publication d'un nouveau cahier exceptionnel: Le Devoir Économique, le journal Le Devoir devient le seul quotidien à vous offrir un contenu économique et financier exhaustif. Tout y est! À tous les jours! Dans une mise en page intelligemment structurée, pour un maximum d'efficacité et un minimum de temps de lecture.

Jetez-y un coup d'oeil! Le Devoir pourrait bien être le seul quotidien dont vous ayez besoin désormais... ABONNEZ-VOUS!

LE DEVOIR
ESSENTIEL!

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE CAHIER 2

Montréal, vendredi 25 juillet 1986

Le dollar recule ; le taux d'escompte bondit

OTTAWA (PC) — Le taux d'escompte de la Banque du Canada a bondi à 8.63 % jeudi, alors que la semaine dernière il était tombé à son plus bas depuis plus de huit ans, à 8.34 %.

Les économistes attribuent cette hausse en grande partie à la dépréciation de notre monnaie et avertissent que d'autres difficultés pourraient surgir par la suite.

Le dollar canadien a perdu plus de trois quarts de cent cette semaine, par rapport à la devise américaine. Il a cédé du terrain, expliquent les spécialistes, à cause du resserrement récent de l'écart entre les taux d'intérêt aux États-Unis et au Canada, ce qui a rendu notre monnaie moins attrayante.

De plus, certains indicateurs de la tendance économique montrent que notre pays tire de l'arrière comparativement à d'autres grands pays industriels.

Le taux de prêt privilégié des banques privées est tombé la semaine dernière à 9.75 %. C'est la première fois depuis août 1978 qu'il est inférieur à 10 %.

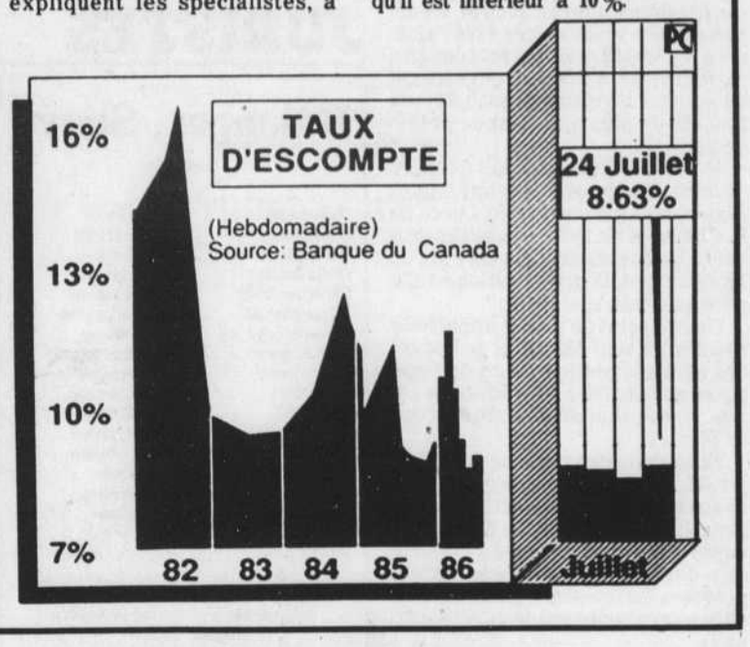

LES AFFAIRES ...EN QUELQUES LIGNES

PAUL DURIVAGE

■ *Falconbridge Copper est à vendre*

La société Falconbridge Ltd considère la vente de sa participation de 51 % dans Falconbridge Copper Ltd, révèle l'agence de presse Canadian Dow Jones qui cite un porte-parole de l'entreprise.

Selon ces sources, Falconbridge n'hésiterait pas à se départir de sa filiale si un bon prix lui était proposé. Le produit de cette vente, évalué à près de $ 120 millions, irait à la réduction de la dette à long terme de Falconbridge Copper, laquelle atteint $ 1.2 millard à la suite de l'acquisition plus tôt cette année de Kidd Creek Mines Ltd.

L'agence de nouvelles cite les sociétés Teck Corp et Rio Algom Ltd, comme des acquéreurs potentiels. Une offre formelle déposée par Kerr Addison Mines, une filiale de Noranda Inc., aurait par ailleurs été refusée.

Le nom de Cambior, la société récemment formée dans le cadre de la privatisation de Soquem, a aussi été avancé comme candidat d'autant plus vraisemblable que son président du conseil, M. Louis Gignac a déjà travaillé pour Falconbridge Copper. Un dirigeant de Cambior a par contre expliqué que l'entreprise avait présentement bien d'autres chats à fouetter. Le premier appel public à l'épargne de l'entreprise visant quelque $ 150 millions, devrait être complété sous peu.

■ *Lafarge maintient sa progression*

La société Lafarge Corporation, l'un des plus grands fabricants de ciment et de matériaux de construction en Amérique du Nord, a réussi à soutenir et même à améliorer la hausse des résultats d'exploitation enregistrée au premier trimestre, au cours des trois mois terminés le 30 juin dernier, malgré une baisse considérable des ventes de ciment au Texas et en Alberta tributaires du secteur énergétique.

La société mère de Ciments Canada Lafarge Ltée, dont le siège social est à Montréal, a annoncé hier un bénéfice net de $ 12.2 millions US, soit l'équivalent de 29 cents US par action ordinaire, sur des ventes nettes de $ 252.1 millions US. Aux fins de comparaison, l'entreprise avait enregistré au deuxième trimestre de l'an dernier un bénéfice net de $ 11.2 millions US, ou 28 cents US par action, sur des ventes nettes de $ 255.2 millions US.

■ *SCOA investit $20 millions dans Focus*

Les actionnaires du Groupe pharmaceutique Focus ont approuvé en assemblée spéciale hier, l'offre de souscription d'actions de $ 20.4 millions faite récemment par la société pharmaceutique SCOA, de Paris.

Focus est une société de gestion créée en 1985 dans le but de chapeauter les intérêts de plus en plus nombreux et diversifiés des Pharmacies Universelles Limitée. Avec 850 employés et $ 125 millions d'actifs, l'entreprise projette des ventes de $ 450 millions pour l'exercice en cours.

La vice-présidente aux affaires publiques, Mme Emmanuelle Collin, a signalé que les modifications apportées aux statuts de Focus, ouvrait dorénavant la voie « pour procéder à l'inscription des actions à la Bourse et, si besoin est, à une première émission publique ».

■ *Shell accélère son programme de forage*

La société pétrolière intégrée Shell Canada de Calgary a qualifié les résultats des programmes de forage mené dans l'ouest du pays au cours du premier semestre de « meilleurs des dernières années. »

Shell a précisé que les programmes d'exploration des deux prochaines années seront axés sur l'évaluation plus approfondie des secteurs où ont eu lieu des découvertes, c'est à dire en Alberta. Des plans sont d'ailleurs en préparation en vue d'entreprendre la mise en valeur de ces nouvelles réserves « dans les plus brefs délais. »

■ *Nortel investit $ 7 millions à Montréal*

La société Northern Telecom a annoncé hier qu'elle investira quelque $ 7 millions à son usine de Lachine afin de moderniser ses opérations de laminage. Le nouveau laminoir à coulée continue sera mis en service à l'été 1987.

Le vice-président adjoint à l'exploitation du groupe des câbles, M. Raymond Goyette, a dit croire que l'amélioration de la qualité des câbles qui résultera de cet investissement permettra à Nortel d'accroître sa part de marché en Amérique du Nord.

■ *Radiomutuel révise ses projections*

La société de radiodiffusion Communications Radiomutuel Inc. a modifié à la hausse ses résultats prévisionnels inclus dans le prospectus d'émission du trois septembre dernier.

Avec des revenus légèrement en baisse par rapport aux projections initiales, mais une contraction plus forte qu'escomptée des frais d'exploitation, la société reprise en mains par M. Normand Beauchamp, croit pouvoir dégager un bénéfice net de $ 2.5 millions équivalent à 52 cents par action. Les prévisions originales étaient de $ 2.2 millions ou 48 cents par action.

■ *La Banque de Commerce se restructure*

La Banque Canadienne Impériale de Commerce a annoncé hier une restructuration de sa haute direction du Québec. C'est ainsi que M. Martin Dufresne, précédemment vice-président aux grandes entreprises au siège social de Toronto, est nommé premier vice-président et assumera à partir de Montréal la responsabilité des opérations avec les grandes entreprises, les gouvernements et les institutions du Québec. M. Paul Léger, précédemment directeur général régional pour le Québec part quant à lui pour Calgary d'où il assumera des responsabilité semblables pour les provinces de l'ouest.

L'entreprise canadienne Teron réalise un projet immobilier de $ 400 millions à Paris

JEAN-PAUL BURY

PARIS (PC) — L'entreprise canadienne Teron Internationale, spécialisée dans le béton précoulé, va réaliser porte Maillot, à Paris, un complexe immobilier de quelque $ 400 millions. C'est ce qu'a annoncé jeudi à l'Hôtel-de-ville de Paris, le maire et premier ministre français Jacques Chirac, lors d'une conférence de presse qu'il a tenu à présenter lui-même, en présence du président de la compagnie canadienne, William Teron.

Cet ambitieux projet immobilier, entièrement financé par la société canadienne et qui constitue l'investissement canadien le plus important jamais engagé à paris, sera réalisé par la compagnie française de travaux publics Dumez, sur les plans de l'architecte français Olivier-Clement Cacoub, premier Grand prix de Rome.

Il s'agit en fait de couvrir à l'ouest de la capitale, une portion de 1.5 km du boulevard circulaire, actuellement en tranchée et de construire sur la dalle ainsi créée deux immeubles futuristes qui encadreront la plus prestigieuse perspective de Paris, des jardins du Louvre à la Défense, en passant par les Champs-Elysées et l'arc de Triomphe. Sur cet espace sera également édifié un Centre de commerce international et des bureaux d'une superficie totale de 150,000 mètres carrés, ainsi qu'un hôtel de très grand luxe d'une capacité de 400 chambres qui s'élèvera, en bordure du Bois de Boulogne, au bas de l'avenue Foch, à deux pas de la Délégation générale du Québec.

Contre l'accord de la ville de Paris qui ne mettra pas un cent dans l'opération, Teron s'est engagé à assurer gratuitement la couverture du périphérique, dégageant ainsi trois hectares de nouveaux jardins.

Réalisation positive

« La réalisation de ce projet est très positif pour Paris, a d'ailleurs souligné le maire Jacques Chirac, car la couverture du périphérique seule nous aurait coûté la peau du dos. Ce projet cré aussi un lien économique supplémentaire entre la France et le Canada et je sais que mon homologue canadien, M. Mulroney, s'en réjouit, tout comme moi », a conclu le premier ministre français.

Les travaux pourraient commencer en octobre 88 a précisé le maire et être achevés dans les deux ans.

L'idee d'un tel projet est née du savoir faire acquis par Teron qui exploite depuis plusieurs années déjà son système breveté de construction par dalles précoulées. Au Canada, la compagnie a entrepris récemment à Toronto la construction d'un complexe immobilier de deux millions de pieds carrés, appelé projet Concorde. C'est encore Teron qui avait réalisé la ville nouvelle de Kanata, près d'Ottawa. C'est donc la technique de Teron qui permettra de couvrir dans un premier temps le boulevard périphérique pour dégager l'assise des futurs immeubles, Teron devenant ainsi propriétaire des nouveaux espaces ainsi créés et, en quelque sorte propriétaire de l'une des portes de Paris. Au terme de la réalisation, la commercialisation des bureaux et immeubles sera confiée à la Société civile immobilière, une filiale de la Caisse des dépôts, organisme financier d'État.

À Versailles aussi

« On a réalisé un joli coup, se félicitait Claude Frenette, le vice-président de Teron, d'autant qu'on n'a pas l'intention de s'arrêter là ». M. Frenette a en effet révélé que la compagnie canadienne avait signé avec la ville de Versailles un projet de $ 70 millions pour reconstruire et réaménager les anciens manèges royaux de Louis 14, qui font face au château du Roi-Soleil. Dans ce site exceptionnel, Teron doit réaliser un hôtel de luxe, un centre de commerce ainsi que des bureaux. Là encore, ce sera très rentable, affirme le p.d.g de Teron. À Versailles, le premier coup de pioche sera donné en septembre 87.

Pour ce second projet, Teron s'est également associé à l'entreprise Dumez qui réalisera les travaux. « Pas question pour nous de faire venir notre main-d'oeuvre, nous venons investir et apporter notre savoir faire, explique Claude Frenette. C'est d'ailleurs sur la base de cet entente que nous avons beaucoup d'autres projets avec Dumez. »

La compagnie canadienne voudrait en effet profiter de l'implantation de la société française dans une quarantaine de pays pour étendre ses activités, notamment en Afrique. Deux projets communs sont d'ailleurs actuellement à l'étude, en Guinée et en Grèce.

Le gouvernement français ne laissera pas choir la cote de crédit de ses banques privatisées

PARIS (AFP) — Le gouvernement français va s'efforcer d'éviter que la quarantaine de banques, qu'il veut privatiser d'ici 1991, ne voient leur signature se déprécier à l'étranger à partir du moment où elles ne pourront plus s'appuyer sur la garantie de l'État-actionnaire, selon les spécialistes du dossier des dénationalisations.

Actuellement le système bancaire français, qui compte environ 360 établissements, est entièrement dominé par les banques nationalisées qui représentent plus des trois quarts de ses effectifs (250,000 salariés) et dont le poids dépasse les 70 % dans le total de son bilan (4,669 milliards de francs), selon les chiffres de la profession.

Possédant le deuxième réseau mondial derrière les Américains, les banques françaises sont particulièrement bien implantées en Afrique (dans 27 pays), en Amérique latine (dans 17 pays), ainsi qu'en Asie (dans 15 pays) et au Proche-Orient.

Mais les analystes anglo-saxons considèrent que les principales banques françaises, en particulier les trois vieilles nationalisées à la Libération (Crédit lyonnais, Banque nationale de Paris, et Société générale) sont actuellement sous-capitalisées, et ne dégagent pas assez de bénéfices.

Dans ces conditions, les banques françaises risquent de perdre, en même temps que la garantie de l'État, un atout maître face à la concurrence internationale acharnée des banques américaines, britanniques, allemandes et japonaises, relève-t-on de mêmes sources.

Aux États-Unis, de grands cabinets spécialisés dans les études sur les multinationales et les placements internationaux, comme Standard and Poors ou Moody's Investors, considèrent que la cote de crédit de certaines grandes banques françaises pourrait chuter, si elles se trouvent rapidement privatisées, ce qui pourrait les évincer du montage financier de certains grands contrats à l'étranger par exemple.

Au cabinet du ministre délégué chargé de la privatisation, M. Camille Cabana, on est pleinement conscient du danger et bien décider à l'éviter. L'État s'est donné pour principe d'éviter une chute de leur « rating » en prévoyant notamment que la privatisation des trois vieilles se fera par augmentation de capital plutôt que par cession de titres.

Concernant, le manque de rentabilité des plus grandes françaises, les analystes financiers se montrent circonspects: elle provient en partie de l'existence de sur-effectifs importants par rapport à leurs homologues allemandes, selon eux. Quant aux faibles bénéfices qu'elles dégagent, ces mêmes experts les attribuent à une volonté de les camoufler pour échapper à l'impôt en constituant de très importantes provisions, dont une large partie sont en fait de simples réserves financières.

Enfin, les contraintes que fait peser l'environnement international sur la privatisation des banques ne jouera pas seulement au niveau des modalités choisies pour la privatisation, mais du calendrier lui-même.

Ultramar s'informatise pour $ 20 millions

(LE DEVOIR) — La société Ultramar Canada Inc. vient de signer un contrat de gérance informatique de $ 20 millions avec le Groupe BST Inc. de Verdun.

Ultramar a mandaté BST pour gérer son système informatique, apporter son appui technique pour le matériel et les logiciels de même que pour les services opérationnels, au cours des cinq prochaines années.

Le distributeur de produits pétroliers qui annonçait récemment le rapatriement de son équipe exécutive à Montréal, entend y mettre en service un nouveau centre informatique dès le printemps de 1987. Le centre de Toronto demeurera par ailleurs opérationnel avec ses deux ordinateurs *IBM* et son *Tandem Nonstop*.

« Cette entente avec Ultramar illustre à nouveau à quel point le concept de gérance informatique est arrivé à maturité, a commenté le président de BST, M. Paul Berthiaume.

Le concept de gérance informatique vise à permettre une exploitation plus productive d'un centre informatique, tout en libérant la société cliente pour que celle-ci puisse se concentrer sur le développement d'applications et sur des domaines plus près de ses objectifs corporatifs.

Sertigan offre $ 10.75 pour Groupe Sodeq

PAUL DURIVAGE

Les enchères vont bon train pour l'acquisition des actions de Premier Groupe Sodeq, la société résultant de la fusion des six principales Sociétés de développement de l'entreprise québécoise.

Gestion Sertigan, une compagnie contrôlée par le président-directeur général du Groupe Sodeq, M. Pierre-André Pomerleau, a annoncé hier qu'il augmentait de 75 cents l'action son offre d'acquisition pour la totalité des actions ordinaires du Groupe Sodeq, portant ainsi sa proposition à $ 10.75, payable comptant.

Cette dernière offre surpasse de 50 cents celle récemment amendée du Groupe Horus. Au cours d'une entrevue téléphonique, M. Pomerleau n'a pas caché qu'il visait par cette majoration, dont l'ampleur était inattendue, à mettre un point final à la surenchère.

Le président de la société Horus récemment formée dans le dessein précis de mettre la main sur le Premier Groupe Sodeq, M. Michel St-Onge, n'était pu être rejoint hier pour obtenir ses premières réactions.

Quel que soit le groupe qui sortira victorieux de cette lutte à finir, c'est la Banque Royale qui à toutes fins pratiques remboursera les actionnaires pour leurs titres. Horus tient en effet directement son crédit de la société de capital de risque de la Banque Royale tandis que Sertigan est financé par Roynat, une société de prêt en co-participation de la Banque Royale et la Banque Nationale.

Le Mouvement Desjardins est le principal actionnaire du Groupe Sodeq avec moins de 15 % des actions, suivie par la Banque Royale avec 1.6 % et la Banque Nationale avec 1.4 %. Quelque 3,500 actionnaires se partagent les actions restantes.

Esso complète son dernier programme de forage quinquennal en mer de Beaufort

CALGARY (PC) — Il est peu probable que Esso Resources Canada Ltd fasse des forages à partir de sa base de Tuktoyaktuk, dans les Territoires du Nord-Ouest, au cours des deux prochaines années. La compagnie terminera plutôt son programme d'exploration quinquennal en mer de Beaufort d'ici à la fin de cette année, a indiqué son directeur des relations publiques Kent O'Connor, jeudi.

« Nous n'abandonnons pas Tuktoyaktuk; la base sera maintenue par une équipe réduite », a précisé M. O'Connor.

Esso est en train de forer un puits en mer de Beaufort et en forera un autre dans la région, a-t-il dit. Le puits final devrait être terminé à la fin 1986.

Les bas prix du pétrole dans le monde font qu'il n'est pas rentable de s'attaquer à un nouveau programme une fois que celui-ci sera terminé, mais « nous maintiendrons notre présence dans le Nord », a souligné M. O'Connor.

Il a qualifié le programme quinquennal d'assez réussi. La compagnie Esso a foré plus de puits qu'elle ne s'était engagée à le faire et même s'il y a eu quelques déceptions, elle a une meilleure idée de la perspective dans l'avenir.

« Si les prix s'améliorent, nous reviendrons faire des forages », a-t-il indiqué.

Au plus fort de l'activité 700 personnes travaillaient à partir de la base d'Esso, la plupart d'entre elles à contrat.

L'OPEP est prête pour la guerre des prix

Koweït (CDJ) — Le président de l'OPEP et ministre nigérien du Pétrole Rilwanu Lukman a été cité déclarant que le cartel pétrolier devrait aller de l'avant avec une guerre de prix contre les producteurs non-membres afin de garantir à l'OPEP sa part de marché.

M. Lukman a aussi discrédité les appels lancés par certains membres de l'OPEP voulant réduire considérablement les quotas de production afin de pomper les prix à la hausse.

« Je ne suis par certain que la guerre des prix est la meilleure politique à suivre, mais comme nous avons déjà commencé à adopter cette approche, nous devons la poursuivre jusqu'à ce que le marché se stabilise », a déclaré M. Lukman dans une entrevue accordée au journal koweïtien Al-Watan.

« Nous ne pouvons nous exempter de croire que les producteurs non-membres de l'OPEP ne vont pas couper leurs prix et accroître leur production », a-t-il ajouté.

M. Lukman faisait allusion aux demandes de l'Iran, de la Libye et de l'Algérie de réduire la production agrégée de l'OPEP à 14 millions de barils par jour dans un effort de redressement des prix.

Le cartel des 13 pays membres s'était imposé un plafond de production agrégée de 16 millions de barils par jour, mais les politiques de production disparates des états membres ont accru la production actuelle de l'OPEP à plus de 19 millions de barils par jour au cours des dernières semaines.

Le Mexique est prêt à couper ses exportations

PARIS (CDJ) — Le ministre mexicain de l'Énergie et des Mines Alfredo del Mazo a déclaré qu'un prix du pétrole brut autour de $ 19 US à $ 20 US le baril sur le marché international serait « raisonnable ».

Un tel prix aiderait à établir un équilibre et créer un peu d'oredre dans le marché, disait-il.

Il a ajouté que le Mexique souffrira de pertes de revenus d'exportation d'environ $ 8 à $ 9 milliards cette année en raison de la chute des prix du pétrole.

Néanmoins, le Mexique est prêt à couper ses exportations de pétrole brut d'environ 10 % si les membres de l'OPEP sont capables d'en venir à une entente sérieuse sur la réduction de leurs niveaux de production, a indiqué M. del Mazo.

Il a précisé que le Mexique, qui n'est pas membre de l'OPEP, se sentait « très concerné » par le résultat de la dernière conférence de l'OPEP. « Nous pensions qu'il était très décourageant, et qu'ils auraient dû se rapprocher plus d'un compromis », disait-il.

M. Del Mazo était interrogé apr les journalistes tout juste avant de partir pour Londres où il doit rencontrer des représentants du gouvernement britannique. Il doit par la suite rencontrer des dirigeants d'autres capitales européennes et africaines dans un effort, disait-il, de rapprochement entre les points de vue des pays consommateurs et des producteurs de pétrole.

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

La SAQ met en marché le « Fleur de Luze »

RUDY LE COURS

QUÉBEC (PC) — Avec un mois de retard et une majoration de son prix de 19 %, le Fleur de Luze, un bordeaux jeune rouge, est en vente depuis hier dans près de 90 succursales de la Société des alcools du Québec.

Les oenophiles avertis, amateurs de rouge, éprouvent un plaisir certain à l'arrivée de ce vin, créé il y a deux ans à peine par la maison A. de Luze et Fils avec la collaboration de M. Henri Gault, illustre gastronome.

Ce vin s'inscrit d'ailleurs dans la tradition populaire bordelaise voulant que le vin de l'année soit bu refroidi (12 degrés) au bord de la plage.

Les amateurs de Bordeaux y retrouveront le nez floral et le goût typique du cabernet sauvignon et du merlot, les deux cépages qui composent dans une proportion de 80-20 ce vin qui peut se conserver jusqu'à deux ans.

D'un rouge rubis violacé, le Fleur de Luze présente l'avantage de pouvoir se boire tout au long du repas, sauf en présence de poisson fumé, selon Henri Gault.

Il est le résultat d'un mélange de trois cuvées: une de vinification traditionnelle, une autre de thermovinification et une troisième de macération carbonique. Cela permet au produit final de garder ses caractéristiques de bordeaux tout en accélérant la fonte des tannins pour qu'il soit à la fois fruité, boisé et apte à la consommation très jeune. Mais cela permet surtout d'accélérer sa consommation car le bordeaux requiert généralement quelques années de vieillissement avant d'être prêt à boire.

Le Fleur de Luze est présentement en France et en Belgique l'objet d'un snobisme comparable à celui du beaujolais primeur, en novembre.

Hausse de 250 %

Cette année, la Société des alcools a acheté 2,500 caisses de ce rouge qui se boit frais, comparativement à 1,000 caisses l'an dernier. On est loin toutefois encore du succès du beaujolais primeur dont 23,000 caisses ont trouvé preneur en novembre dernier.

Reste qu'à $ 9.10 la bouteille ($ 7.65 l'an dernier), le Fleur de Luze demeure un achat intéressant pour qui désire boire du rouge rafraîchi en pique-nique, plutôt qu'un blanc. « Un vin blanc rouge », selon M. Raymond Corriveau, vice-président de la Société des alcools.

L'an dernier, le Fleur de Luze avait été disponible au Québec dès la Fête nationale. Cette année, des complications au niveau de la livraison et du contrôle de la qualité ont retardé d'un mois sa mise en vente.

Mais ceux et celles que les vins forçant la nature n'enchantent pas et qui sont néanmoins désireux de boire du rouge léger l'été pourront peut-être obtenir satisafaction avec les achats suivants:

— le Boxner Leithen (1983) à $ 9.70, un vin italien du Sud-Tyrol de la maison Joseph Brigl fait à base de Cabernet Sauvignon;

— le Saumur Colomb-Maréchal ou l'Anjou Rémy-Pannier, à base de cabernet franc, deux rouges de la Loire frais et légers respectivement à $ 6.45 et $ 7.70 dans les succursales régulières;

— le Côteaux Lyonnais ($ 7.15 dans les succursales régulières) à confondre la plupart des amateurs de beaujolais puisqu'il est fait lui aussi à base du cépage Gamay, bien qu'il coûte les deux tiers du prix de cette appellation;

— enfin, le Côte de Brouilly et le Brouilly de Georges Duboeuf pour les riches inconditionnels du beaujolais.

Tous ces vins sont à boire frais, c'est à dire entre 10 et 12 degrés Celcius.

Les rapports entre la CEE et les États-Unis

Les Douze assouplissent leur position sur les importations américaines d'agrumes

MARCEL SCOTTO
Le Monde

BRUXELLES — Les ministres des affaires étrangères de la CEE ont accepté d'ouvrir la négociation avec Washington afin d'améliorer l'accès des exportations américaines d'agrumes au Marché commun.

L'aménagement concocté lundi à l'initiative de la Commission européenne prévoit que les Douze demanderont en échange des compensations pour les ventes de certains produits des pays méditerranéens de la CEE (fromages et huiles d'olive) aux États-Unis. Au cas où les autorités fédérales prendraient de nouvelles mesures de rétorsion à l'encontre des exportations agricoles de la CEE, il est prévu d'appliquer des sanctions équivalentes.

La fermeté apparente de la Communauté cache mal la concession que les Douze sont désormais disposés à faire à Washington dans ce qu'il convient d'appeler « la guerre des spaghetti ».

L'année dernière, les États-Unis, considérant que leurs exportations d'agrumes étaient défavorisées sur les marchés européens par rapport à leurs concurrents méditerranéens liés par des accords d'association à la CEE, avaient augmenté de manière substantielle les droits de douane perçus sur les pâtes alimentaires en provenance des Douze, notamment d'Italie. En représailles, la CEE avait pris des mesures équivalentes à l'égard des ventes américaines de noix et de citrons.

Cette double opération a apparemment tourné au désavantage des Américains, qui ont manifesté leur intention de renforcer leurs sanctions pour compenser les pertes subies par les producteurs californiens.

Pour la énième fois, les Douze ont également manifesté leur mauvaise humeur à l'égard de Tokyo. Profitant de la formation du nouveau gouvernement de M. Nakasone, les Douze ont adopté une déclaration — une de plus — qui invite le Japon à ouvrir son marché aux produits européens.

Dans l'immédiat, l'Europe demande un geste significatif pour ses exportations de boissons alcoolisées. Le tout est de savoir si « le message d'inquiétude et de nervosité » pour reprendre l'expression de M. De Clercq, le commissaire aux relations extérieures, sera cette fois entendu par les autorités nippones. »

Privatisé cette année

Le Parc du Mont Orford accroît son déficit

ORFORD (PC) — Malgré la privatisation cette année de ses activités commerciales telles que le camping, plage, pique-nique, sentiers de randonnée pédestre et de ski de randonnée, le Parc du Mont-Orford s'achemine vers un déficit supérieur de $ 80,000 à celui de l'an dernier.

Selon les chiffres obtenus auprès de la surintendance du parc et de la direction régionale du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche (MLCP), l'exercice financier 85-86 s'est soldé par des coûts d'opération de $ 700,000 et des revenus de $ 350,000.

Or, en vertu des prévisions budgétaires établies pour la présente saison qui prendra fin en avril 87, les dépenses devraient certes être ramenées à $ 480,000 mais les revenus eux, plafonneront à $ 50,000, engendrant un manque à gagner de $ 430,000, soit $ 80,000 de plus que l'année précédente.

M. Michel Renaud, sous-ministre adjoint, responsable des opérations régionales au ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, se refuse à conclure que, dans le cas du Parc du Mont-Orford, la privatisation ne s'avère pas très rentable.

De son point de vue, il importe de retenir un seul élément: le budget des activités commerciales du Parc, glisse de $ 700,000 à $ 480,000 cette année. Une économie de $ 220,000 pour le MLCP.

Et la chute des revenus ? À ce sujet, M. Renaud explique que les revenus ne servaient pas de toutes façons au MLCP puisqu'ils étaient envoyés au Conseil du Trésor. Il ajoute que, dorénavant, ce sera le fisc qui percevra les revenus à partir des impôts que contribuera le concessionnaire.

Cependant, le sous-ministre adjoint ne peut donner de réponses plus étayées puisque, allègue-t-il, « il faut attendre l'étude d'impact en cours sur la privatisation à Orford », il faut donner à l'expérience de trois ans le temps de faire ses preuves et attendre le rapport financier que produira le concessionnaire à la fin de sa première année d'opération ».

Il admet toutefois qu'une évaluation sérieuse s'impose de la délégation de gestion à l'entreprise privée qui n'a pas toujours donné de résultats positifs pour l'État, dans certains des 700 dossiers de ce type menés depuis quatre ans environ au MLCP.

LE CARNET DES JURISTES

Bélanger, Sauvé
Avocats

Ronald Adam	* Aline Grenon
Robert Alain	Jacques Hurtet
Manon Beauchemin	Sophie Jean
Denys Beaulieu	Pierre Journet
Christiane Béland	Claude Lapierre
Louise Bélanger	Michael Larivière
Marcel Bélanger, c.r.	Luc Lefebvre
Alain Bergeron	Jean-Paul Legault
Gérard Caisse	Jean-François Lemay
Michel Cantin	Daniel Mandron
Mimi Côté	Nicolas Martin
Richard Coutu	Claude Nadeau
Michel Delorme	Richard Nadeau
Alain-Claude Desforges	René Piotte
Sylvie Devito	Alain Rondeau
Pierre Dozois	Pierre Sauvé
Claude J.E. Dupont	Marc Simard
Michel Dupuy	François Tremblay

* Aussi membre du Barreau de l'Ontario

28ième étage, Tour de la Bourse
Square Victoria
Case Postale 221
Montréal, Qué. H4Z 1E6

Télécopieur: (514) 876-3053
Télex: 05-25423
Téléphone: (514) 878-3081

AVIS PUBLICS

Avis est donné par les présentes conformément à l'article 1571d du Code Civil, qu'un acte de transfert et cession de toutes les créances présentes et futures de D.L.W. PLUMBING & HEATING LTD., ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 433, Laurier, C.P. 489, Rockland, Ontario et ayant une place d'affaires dans la province de Québec au 1210 ouest, rue Sherbrooke, 5ième étage, Montréal, Québec, en faveur de la Banque Royale du Canada, en date du 3 juillet 1986 a été enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal, le 15 juillet 1986 sous le numéro 3747657.
Orleans, Ontario, le 23 juillet 1986.

PRENEZ AVIS que la requéante, DAY & ROSS INC., détentrice du permis M-300,845, s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir le permis spécial suivant:
TRANSPORT RESTREINT ET SPÉCIALISÉ - LONGUE DISTANCE - ROUTE RESTREINTE
De Boischatel et Villeneuve à la frontière Québec-Ontario (port d'entrée: Rivière-Beaudette) pour le transport de briques destinées à Brampton, Ontario, pour le compte de Brique Citadelle Ltée.
La requérante demande également que la décision à intervenir soit exécutoire dès que rendue, conformément aux diospositions de l'article 85 des R.P.R.I.C.T.Q.
Tout intéressé peut s'opposer ou intervenir à la présente demande en s'adressant à la Commission des Transports du Québec dans les cinq jours de la deuxième publication du présent avis dans ce journal.
Première publication: 25 juillet 1986
Deuxième publication: 26 juillet 1986
Me GUY SIROIS
GAGNÉ, LETARTE, SIROIS, BEAUDET & ASSOCIÉS
Procureurs de la requérante

PRENEZ AVIS QUE conformément à l'article 44 de la Loi sur les transports et à l'article 31 des Règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec, monsieur Christopher Wilkin se propose de se porter acquéreur d'un intérêt dans l'entreprise exploitée par Can-Am Marine Transit Ltd., détentrice du permis M-302073, l'autorisant principalement à effectuer le transport de bateaux, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la province de Québec.
Cette dernière demande que son permis décrit ci-haut soit maintenu à l'occasion de ladite acquisition d'intérêt
De plus, la compagnie 135543 Canada Inc., filiale à part entière de Can-Am Marine Transit Ltd., détentrice du permis M-601826, l'autorisant à effectuer la location court terme et long terme de camions, tracteurs, remorques et semi-remorques (à l'exception de tout véhicule de type citerne) au 2975, Côte St-Charles, Hudson, Qué., demande également le maintien de son permis ci-haut décrit à l'ocasion de l'acquisition par messieurs Christopher Wilkin et David Law de toutes les actions émises en faveur de Can-Am Marine Transit Ltd.
Les requérants demandent de plus l'application de l'article 85 des Règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec afin que la décision à intervenir sur la présente demande soit mise en vigueur dès le moment où elle sera rendue.
Toute personne intéressée à intervenir ou à s'opposer à la présente demande peut le faire en s'adressant à la Commission des transports du Québec dans les cinq jours suivant la deuxième parution du présent avis.
Jocelyn Leclerc
MARTINEAU WALKER
Procureur des requérants
1ère parution: 25 juillet 1986
2ème parution: 26 juillet 1986

LES ENFANTS MAL AIMÉS
ON EN RETROUVE DANS VOTRE QUARTIER! ET CHEZ VOUS...
Réagissons
Québec

PRENEZ AVIS que NGOC TON-THAT, domicilié au 4232 Royal, Montréal s'adressera au Ministre de la Justice du Québec en vue d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marc N. Ton-That.

PRENEZ AVIS que EUGEN BASCH, coupeur de vêtements de sports pour dames, résidant et domicilié au 4200 Bourret, app. 301, Montréal, s'est adressé au Ministère de la justice de la Province de Québec afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de JACK BASCH.
Montréal, le 22 juillet 1986
HERBERT M. BROWNSTEIN
Procureur du requérant

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR PROVINCIALE
NO: 500-02-016472-867
YVAN TRUDEAU,
Partie demanderesse
-vs-
LE CERCLE DU LIVRE PILON LTÉE,
Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à LE CERCLE DU LIVRE PILON LTÉE de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 est, Notre-Dame, Montréal, Québec, salle 1.100 dans les 30 (trente) jours de la date de la publication du présent avis dans Le Devoir. Une copie du bref d'assignation-déclaration amendée a été remise au greffe à l'intention de Le Cercle du Livre Pilon Ltée.
Montréal, ce 11 juillet 1986
DOMINIQUE DIBERNARDO
Protonotaire adjoint
GREY CASGRAIN
3410 rue Peel
Suite 2102
Montréal, P.Q. H3A 1W8

AVIS PUBLIC

AVIS est par les présentes donné en vertu de l'article 31 de la Loi sur les pouvoirs spéciaux des corporations que la garantie créée aux termes de l'acte de fiducie suivant exécuté par Ciné-Parc St-Eustache Inc. en faveur de Compagnie Trust Royal comportant hypothèque, nantissement, de même qu'une cession et transport des créances, droits et réclamations de Ciné-Parc St-Eustache Inc. est maintenant devenue exécutoire, savoir:
1. Un acte de fiducie exécuté devant Me James T. Taylor, notaire, le 6 octobre 1980 et enregistré au bureau d'enregistrement de la division de Deux-Montagnes le 9 octobre 1980 sous le numéro 209103 et au bureau d'enregistrement de la division de l'Assomption le 9 octobre 1980 sous le numéro 250346.
COMPAGNIE TRUST ROYAL
630, Boul. Dorchester Ouest
Montréal, Québec
Par: Me Daniel Séguin,
procureur dûment autorisé
aux fins des présentes

AVIS PUBLIC

AVIS est par les présentes donné en vertu de l'article 31 de la Loi sur les pouvoirs spéciaux des corporations, que la garantie créée aux termes de l'acte de fiducie suivant exécuté par Centre Sportif St-Eustache Inc. (maintenant connue sous le nom de Centre Sportif International Mathers Inc.) en faveur de Trust Général du Canada comportant hypothèque, nantissement, de même qu'une cession et transport des créances, droits et réclamations de Centre Sportif St-Eustache Inc. (maintenant connue sous le nom de Centre Sportif International Mathers Inc.) est maintenant devenue exécutoire, savoir:
1. Un acte de fiducie exécuté devant Me P. Jean Cléroux, notaire, le 17 décembre 1984 et enregistré le 19 décembre 1984 aux divisions d'enregistrement de l'Assomption sous le numéro 302499, de Deux-Montagnes sous le numéro 240694, de Terrebonne sous le numéro 701111 et de Laprairie sous le numéro 240260.
TRUST GÉNÉRAL DU CANADA
1100, rue Université
8e étage
Montréal, Québec
Par: Me Daniel Séguin,
procureur dûment autorisé
aux fins des présentes

AVIS est par les présentes donné que Monsieur Jean-Luc Mercier domicilié et résidant au 12105, boulevard Laurentien, appartement 407, dans la ville et le district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un décret lui permettant de porter le nom de JOHN MERCIER.
St-Louis de Terrebonne, le 2 juillet 1986.

AVIS PUBLIC

AVIS est par les présentes donné en vertu de l'article 31 de la Loi sur les pouvoirs spéciaux des corporations que la garantie créée aux termes de l'acte de fiducie suivant exécuté par Immeubles Mathers Ltée en faveur de Trust Général du Canada comportant hypothèque, nantissement, de même qu'une cession et transport des créances, droits et réclamations de Immeubles Mathers Ltée est maintenant devenue exécutoire, savoir:
1. Un acte de fiducie exécuté devant Me P. Jean Cléroux, notaire, le 17 décembre 1984 et enregistré au bureau d'enregistrement de la division de Deux-Montagnes le 19 décembre 1984 sous le numéro 240696.
TRUST GÉNÉRAL DU CANADA
1100, rue Université
8e étage
Montréal, Québec
Par: Me Daniel Séguin,
procureur dûment autorisé
aux fins des présentes

PRENEZ AVIS que TRI-LINE EXPRESSWAYS LTD. donnera avis à la Commission des transports du Québec qu'elle se propose d'acquérir de L. & L. Haulage & Equipment (Hamilton) Ltd la totalité des actions que celle-ci détient dans A.J. (ARCHIE) GOODALE, LIMITED, détentrice du permis M-301782, et qu'à cette occasion ledit permis soit maintenu, le tout conformément à l'article 44 de la Loi sur les transports et à l'article 31 des Règles de Pratique et de Régie interne de la Commission des transports du Québec.
La requérante demande de plus, conformément à l'article 85 du règlement sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission que la décision prenne effet à la date où elle sera rendue.
Toute personne intéressée à faire opposition à la présente demande devra le faire dans les cinq (5) jours suivant la dernière parution de cet avis en s'adressant à la Commission des transports du Québec.
Me Gilles J. Bélanger
MARTINEAU WALKER
Procureurs de la requérante
Première parution: 24 juillet 1986
Deuxième parution: 25 juillet 1986

PRENEZ AVIS que la requérante, SKELTON TRUCK LINES LTD, s'adressera à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation de donner le service suivant par permis spécial:
TRANSPORT RESTREINT — LONGUE DISTANCE — ROUTE RESTREINTE — CONTRAT —
De la frontière Québec/États-Unis (tous ports d'entrée) à Montréal et à tous points situés dans un rayon de 1 000 kilomètres des limites de ladite ville pour le transport de tuiles pour plafond pour le compte de LA COMPAGNIE DE GYPSE DU CANADA LIMITÉE.
Origine:
Greenville, Mississippi et Cloquet, Minnesota.
Condition:
Ce permis sera opéré conjointement avec le permis complémentaire requis par l'Interstate Commerce Commission.
Durée:
364 jours.
La requérante demande de plus, conformément à l'article 85 du règlement sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission que la décision prenne effet à la date où elle sera rendue.
Toute personne intéressée à faire opposition à la présente demande devra le faire dans les cinq (5) jours suivant la dernière parution de cet avis en s'adressant à la Commission des transports du Québec.
Me Jocelyn Leclerc
MARTINEAU WALKER
Procureurs de la requérante
Première parution: 24 juillet 1986
Deuxième parution: 25 juillet 1986

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 13 juin 1986 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à AGENCE DE VENTES CLAUDE BÉLAND INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 4e jour de juillet 1986, sous le numéro 3742778.
Ce 25e jour de juillet, 1986.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS PUBLIC

AVIS est par les présentes donné en vertu de l'article 31 de la Loi sur les pouvoirs spéciaux des corporations que la garantie créée aux termes de l'acte de fiducie suivant exécuté par Ciné-Parc St-Eustache Inc. en faveur de Trust Général du Canada comportant hypothèque, nantissement, de même qu'une cession et transport des créances, droits et réclamations de Ciné-Parc St-Eustache Inc. est maintenant devenue exécutoire, savoir:
1. Un acte de fiducie exécuté devant Me P. Jean Cléroux, notaire, le 17 décembre 1984 et enregistré au bureau d'enregistrement de la division de Deux-Montagnes le 19 décembre 1984 sous le numéro 249697 ainsi qu'à la division d'enregistrement l'Assomption sous le numéro 302500.
TRUST GÉNÉRAL DU CANADA
1100, rue Université
8e étage
Montréal, Québec
Par: Me Daniel Séguin,
procureur dûment autorisé
aux fins des présentes

AVIS PUBLIC

AVIS est par les présentes donné en vertu de l'article 31 de la Loi sur les pouvoirs spéciaux des corporations que la garantie créée aux termes de l'acte de fiducie suivant exécuté par Immeubles Mathers Ltée en faveur de Compagnie Trust Royal comportant tous hypothèque, nantissement, de même qu'une cession et transport des créances, droits et réclamations de Immeubles Mathers Ltée est maintenant devenue exécutoire, savoir:
1. Acte de fiducie principal exécuté devant Me James T. Taylor, notaire, le 6 octobre 1980 et enregistré au bureau d'enregistrement de la division de Deux-Montagnes le 9 octobre 1980 sous le numéro 209104;
2. Acte de fiducie supplémentaire exécuté devant Me James T. Taylor, notaire, le 1er février 1982 et enregistré au bureau d'enregistrement de la division de Deux-Montagnes le 8 février 1982 sous le numéro 218477.
COMPAGNIE TRUST ROYAL
630, Boul. Dorchester Ouest
Montréal, Québec
Par: Me Daniel Séguin,
procureur dûment autorisé
aux fins des présentes

Prenez avis que le requérant, Les Entreprises Gérald Dubé Ltée, Isle Verte, PQ, titulaire du permis Q-508205-001, région 3, s'adresse à la C.T.Q. afin de transférer ledit permis en faveur de Clément Dumont, Trois Pistoles, PQ, région 3, le tout conformément aux dispositions de l'article 30 des R.P.R.I. de la C.T.Q. et demande à ce que la décision soit exécutoire immédiatement.
Tout intéressé peut introduire, dans les cinq jours qui suivent la deuxième parution, une opposition ou une intervention en s'adressant à la C.T.Q., 585 boul. Charest est, Québec, G1K 7W5.
1ère parution: 24 juillet 1986
2ème parution: 25 juillet 1986

TRANSPORT GILLES-ROBERT LTÉE, détentrice du permis M-305141, avise la Commission des Transports du Québec d'un changement de contrôle en faveur de GESTION DENIS MESSIER INC., laquelle est contrôlée à 95% par Denis Messier et 5% par Ginette Messier, son épouse.
Les parties demandent que le permis soit renouvelé sous le nouveau contrôle et que l'adresse soit changée au 1050 Route 133, Philipsburg, QC (J0J 1N0).
L'article 85 est invoquée.
Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième publication dudit avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505 est, rue Sherbrooke, Montréal, QC H2L 1K2.
1ière publication: jeudi, le 24 juillet 1986
2ième publication: vendredi, le 25 juillet 1986.
PAQUETTE PERREAULT RIVET TRUDEAU & ASSOCIÉS
Par: ADRIEN R. PAQUETTE, C.R.

PRENEZ AVIS QUE la requérante, 142698 CANADA INC., faisant affaire sous le nom de Transport Douma, s'adresse à la Commission des Transports du Québec afin d'obtenir le permis suivant:
TRANSPORT RESTREINT — LONGUE DISTANCE — ROUTE RESTREINTE — CONTRAT
De la frontière Ontario/Québec (tous ports d'entrée) à Laval et retour pour le transport d'acier, feuilles d'acier, acier en bobine et acier de structure pour le compte de Samuel Son & Co. Ltd.
Point d'origine et/ou de destination en Ontario: tous points en Ontario.
La requérante invoque l'article 85 des Règles de Pratique.
Tout intéressé peut introduire une opposition ou intervention dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième parution dudit avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505, rue Sherbrooke Est, Montréal, Québec, H2L 1K2.
1e publication: le 25 juillet 1986
2e publication: le 26 juillet 1986
Par: Me CÉLINE TRUDEAU
PAQUETTE PERREAULT RIVET TRUDEAU & ASS.
200, St-Jacques Ouest, suite 900
Montréal, Québec
H2Y 1M1

VILLE MONT-ROYAL

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné aux RÉSIDENTS DE VILLE MONT-ROYAL et à QUI DE DROIT qu'à sa séance générale tenue en 1986-07-21 le Conseil de Ville Mont-Royal a adopté le Règlement n° 1222, soit un règlement pour modifier le Règlement n° 830 modifié concernant la maîtrise des chiens.

Les personnes intéressées peuvent consulter ce règlement au Bureau de la greffière, 90, avenue Roosevelt, Ville Mont-Royal.

Donné à Ville Mont-Royal le 22 juillet 1986.

La greffière,
C. Josée Katz, o.m.a.
Town Clerk

Prenez avis que le requérant, Les Huiles M.G. Inc., St-Georges, cté Beauce, PQ, détenteur du permis Q-508215-001, région 3, s'adresse à la C.T.Q. afin de transférer ledit permis en faveur de Les Copeaux Daaquam Inc., Daaquam, cté Montmagny, Qc, région 3, le tout conformément aux dispositions de l'article 30 des R.P.R.I.C.T.Q. et demande à ce que la décision soit exécutoire immédiatement.
Tout intéressé peut, dans les cinq jours qui suivent la deuième parution, porter opposition ou intervention en s'adressant à la C.T.Q., 585 boul. Charest est, Québec, G1K 7W5.
1ère parution: 24 juillet 1986
2ème parution: 25 juillet 1986

AVIS EST DONNÉ que MONSIEUR RAYMOND ISABELLE du 188 rue Houde, Laprairie, Qc, s'adressera à la C.T.Q. afin d'obtenir le transfert du système de transport qu'il opère sous son nom, comprenant entre autre tous les droits décrits aux certificat 001 du permis M-301606 dont il est détenteur en faveur de la corporation Transport R. Isabelle Inc., corporation dans laquelle il détient 96% des actions.
À l'occasion de ce transfert il demande à la Commission des Transports du Québec de statuer sur le maintien du permis.
La requérante invoque au surplus l'article 85 des règles de pratique et de régie interne afin que la décision devienne en vigueur à la date où elle sera rendue.
Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les cinq (5) jours suivant la deuxième parution dudit avis en s'adressant à la C.T.Q., au 505 est, rue Sherbrooke, Montréal, QC, H2L 1K2.
1ière publication: 25 juillet 1986
2ième publication: 26 juillet 1986
Par: ME FRANÇOIS PERREAULT
PAQUETTE PERREAULT RIVET & TRUDEAU
200 rue St-Jacques, suite 900
Montréal, QC
H2Y 1M1

Prenez avis que MARIE-MARTHE BÉLANGER, es-qualité exécutrice testamentaire et légataire universelle, 78 Carignan, Ste-Anne des Monts, G0E 2G0 titulaire du permis de camionnage en vrac numéro 01 pour la région Q-500660 antérieurement détenu par Feu Henri Bélanger, 78 Carignan, Ste-Anne des Monts, s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir le transfert de son permis, en faveur de MARIE-MARTHE BÉLANGER, 78 Carignan, Ste-Anne des Monts, G0E 2G0.
Tout intéressé à ladite requête peut porter opposition ou intervention dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième publication dans ce journal à: Commission des Transports du Québec, 585, boul. Charest Est, Québec G1K 7W5.
BEAUDET PIUZE, Avocats, 2030 Père Lelièvre, suite 374, Duberger, G1P 2X1.
1ère publication: 24 juillet 1986
2ème publication: 25 juillet 1986

AVIS PUBLIC

AVIS est par les présentes donné en vertu de l'article 31 de la Loi sur les pouvoirs spéciaux des corporations que la garantie créée aux termes de l'acte de fiducie suivant exécuté par Le Marché aux Puces du Ciné-Parc St-Eustache Inc. en faveur de Trust Général du Canada comportant hypothèque, nantissement, de même qu'une cession et transport des créanciers, droits et réclamations de Le Marché aux Puces du Ciné-Parc St-Eustache Inc. est maintenant devenue exécutoire, savoir:
1. Un acte de fiducie exécuté devant Me P. Jean Cléroux, notaire, le 17 décembre 1984 et enregistré au bureau d'enregistrement de la division de Deux-Montagnes le 19 décembre 1984 sous le numéro 240695.
TRUST GÉNÉRAL DU CANADA
1100, rue Université
8e étage
Montréal, Québec
Par: Me Daniel Séguin,
procureur dûment autorisé
aux fins des présentes

VILLE MONT-ROYAL

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné aux **PROPRIÉTAIRES** et **LOCATAIRES** de Ville Mont-Royal et à **QUI DE DROIT** que conformément aux dispositions de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q. chapitre C-19) la greffière a mis deux (2) registres à la disposition des propriétaires et locataires de Ville Mont-Royal habilités à voter sur les Règlements n° 1215 et n° 1218 pour deux (2) jours, les 3 et 4 juillet 1986 de 9 à 19 heures concernant:

le Règlement n° 1215, soit un règlement pour modifier le Règlement de Construction n° 490 modifié en ce qui concerne les cheminées préfabriquées;

le Règlement n° 1218, soit un règlement pour modifier le Règlement Omnibus n° 116 modifié afin de permettre de pratiquer la médecine et l'art dentaire dans les locaux situés au 1481/87, chemin Regent;

QUE **personne** n'a signé lesdits registres demandant que les Règlements n° 1215 et n° 1218 soient soumis au scrutin;

QUE le 4 juillet 1986 à 19 heures la soussignée a lu publiquement une proclamation à l'Hôtel de Ville, 90, avenue Roosevelt, Ville Mont-Royal, à l'effet que le nombre de signatures obtenues étant inférieur au nombre obligatoire requis, la tenue d'un scrutin n'est pas nécessaire; et

QUE d'après la loi les Règlements n° 1215 et n° 1218 sont réputés être approuvés.

Donné à Ville Mont-Royal le 22 juillet 1986.

La greffière,
C. Josée Katz, o.m.a.
Town Clerk

Prenez avis que le requérant, Lucien Caron, St-René de Matane, PQ titulaire du permis Q-502241-001, région 1, s'adresse à la Commission des Transports du Québec afin de transférer ledit permis en faveur de Transport Régis Harrisson Inc., Ste-Félicité, cté Matane, PQ, région 1, le tout conformément aux dispositions de l'article 30 des R.P.R.I.C.T.Q. et demande à ce que la décision soit exécutoire immédiatement.
Tout intéressé peut introduire dans les cinq jours qui suivent la deuxième parution une opposition ou une intervention en s'adressant à la C.T.Q. 585 boul. Charest est, Québec, G1K 7W5.
1ère parution: 24 juillet 1986
2ème parution: 25 juillet 1986

Avis est donné que: LES ENTREPRISES THÉO FAVREAU INC. 6,000, Route 132, Ste-Catherine, Québec, J0L 1E0 détenteur du permis M-510765-001 région 06 s'adressera à la Commission des transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de DANIEL LAPOINTE, 867, rue Beauséjour, McMasterville, Québec, J3G 5S5 région 06, conformément aux dispositions de l'article 30 du règlement sur les règles de pratique et de régie interne de la C.T.Q.
Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les 5 jours qui suivent la deuxième parution dans les journaux.
1ère parution: 25 juillet 1986
2ème parution: 26 juillet 1986.

Avis est donné que LES ALIMENTS CHATEL INC. corporation légalement constituée ayant son siège social au 383 Bridge, à Montréal, Qc (H3K 2C7), a cédé et transporté à GESTION QUADRATEL INC., à titre de garantie collatérale constante et continue, toutes ses créances recevables et dettes de livres présentes et futures, le 29 mai 1986 et que ledit acte a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division de Montréal le 13 juin 1986, sous le numéro 3731065.
MONTRÉAL, ce 8 juillet 1986.
CLAUDE CHATEL
pour LES ALIMENTS CHATEL INC.

PRENEZ AVIS QUE la requérante, LOCATION D.G. SOULANGES INC., M-600998, s'adressera à la C.T.Q. afin d'obtenir un permis spécial pour faire la location à court et à long terme de camions, tracteurs et remorques, au 320, rue St-Patrick, Montréal.
La requérante invoque l'article 85 des Règles de pratique.
Tout intéressé peut introduire une opposition ou intervention dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième parution dudit avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505, rue Sherbrooke Est, Montréal, Québec, H2L 1K2.
1e publication: le 25 juillet 1986
2e publication: le 26 juillet 1986
Par: Me CÉLINE TRUDEAU
PAQUETTE PERREAULT RIVET TRUDEAU & ASS.
200, St-Jacques Ouest, suite 900
Montréal, Québec
H2Y 1M1

Transports Canada — Transport Canada

APPEL D'OFFRES

Les offres sous pli cachetées correspondant au projet, dont la liste figure ci-dessous, devront être adressées au Chef, Division des contrats, Tour 'A', 3ième étage, Place de Ville, Ottawa (Ontario), et portant à l'endos le nom et le numéro du projet, seront acceptées jusqu'à 15 heures, heure locale, le 19 août 1986. On peut obtenir les documents de soumission en s'adressant à l'agent de la Gestion du matériel, à Cornwall, ou au bureau de la division des Marchés, à Ottawa.

T8080-6-0669
FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE L'ASCENSEUR HYDRAULIQUE INSTITUT DE FORMATION DE TRANSPORTS CANADA 1950 CHEMIN MONTRÉAL CORNWALL (ONTARIO)

Une séance d'information avant la soumission, ainsi qu'une visite du site, aura lieu à l'Institut à 14h, heure locale, le 29 juillet 1986. Nulle autre séance de renseignements aura lieu.

Un dépôt de 25$ au moyen d'un chèque libellé à l'ordre au Receveur général du Canada sera exigé pour chaque série de documents de soumission. Ce dépôt sera remboursé si les documents de soumission sont retournés dans les vingt-et-un jours ouvrables suivant l'avis de refus de la soumission.

Pour de plus amples renseignements, communiquer avec M. A. Hunt ou le soussigné, au (613) 993-5374, télex no. 053-3130.

Pour être prise en considération, l'offre devra être présentée sur les formulaires prévus à cet effet et être entourée des mesures de sécurité précisées dans les documents d'offres.

L'OFFRE LA MOINS ÉLEVÉE NE SERA PAS NÉCESSAIREMENT RETENUE, ET IL SE PEUT MÊME QUE TOUTES LES OFFRES SOIENT REJETÉES.

P.T. Brennae
Chef, Division des contrats
Services du matériel et des marchés
Transports Canada
Place de Ville, Tour 'A'
Ottawa (Ontario)

Canada

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

TORONTO

Tendance à la baisse

TORONTO (PC) — La tendance à la baisse s'est accentuée jeudi à la Bourse de Toronto. L'indice composé a fini la journée en recul de 13.97 points, à 2952.54.

Le volume des échanges a gonflé, atteignant 22.08 millions d'actions comparativement à 18.35 millions mercredi.

Dans les industrielles, General Motors a perdu 3 1-4 à $98 3-4; Chrysler Corp. 2 à $49 1-2; Canadian General Electric 2 à $98; Canadian General Investments 1 1-2 à $55 et Ahed Corp. 1 3-8 à $8 7-8. National Sea a gagné 2 à $35; Imperial Oil B 1 5-8 à $37 3-8; Northern Telecom 3-4 à $39 3-8 et Datatech System 12 cents à 47 cents.

Dans les mines, Rio Algom a cédé 3-4 à $23 3-4; Golden Knight 1-2 à $8 3-4 et Giant Yellowknife 1-2 à $13 1-4. Blackdome Mining a gagné 3-4 à $7.5-8 et Placer Development 5-8 à $24 1-8.

Dans les pétroles, Saskatchewan Oil abandonne 3-8 à $5; Ranger Oil 35 cents à $4.40 et Total Petroleum North America 1-4 à $26. Morrison Petroleum monte de 1-8 à $5 7-8.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

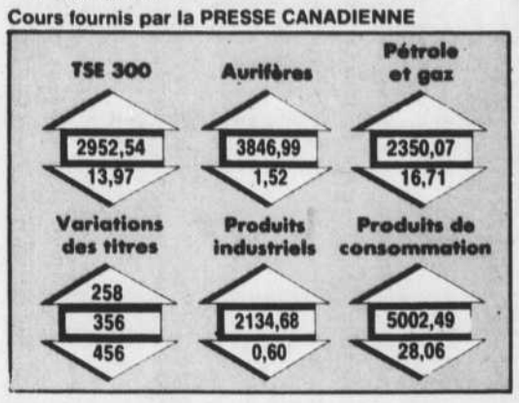

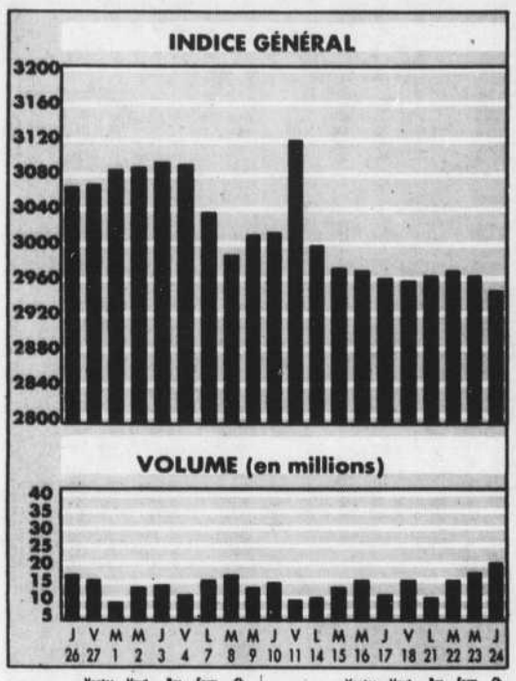

A B

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A.G.F.M	7309	$13¾	13½	13⅝	— ⅛
AHA Auto o	5450	$9¾	9¼	9¼	
AMCA Int	1373	$15¾	15½	15¾	+ ¼
AMCA p	1000	$25	25	25	
AMCA 2 p	6400	$25⅛	25⅛	25⅛	+ ⅛
AMCA 3 p	4100	$25	24⅞	25	+ ⅛
Aberford w	1000	$10	10	10	
Abermin	1000	120	120	120	— 5
Abti Prce	400	$23	23	23	
Abitibi w	900	450	445	450	
Acug A	7545	300	300	300	
Agnico E	2920	$23⅜	23⅜	23½	
Agra Ind A	8700	$16½	16	16½	
Agra B f	3500	$16½	16¼	16¼	— ¼
Ahed C	7060	$10¼	8⅞	8⅞	—1⅛
Aiguebel o	4700	195	190	190	
Alt Energy	7319	$10½	9⅞	10	— ⅛
Alt Enr A	300	$27⅜	27¼	27⅜	— ⅛
Al Enr 1125	100	$32¼	32¼	32¼	— ¼
Al Enr 775	10900	$23	22⅝	23	+ ½
Alta Nat	5300	$12⅜	12¼	12¼	
Alcan	150229	$41¼	40¾	40¾	— ⅜
Alcan w	38650	$7½	6⅝	6¾	— ⅛
Alexis N	100	$25¾	25⅜	25⅜	— ⅛
Algo Cent	600	$21½	21	21	— ½
Algoma St	622	$14⅜	14⅜	14⅜	+ ⅛
ASteI p	z80	$18½	18½	18½	
Algma St B	3900	$15¾	14⅞	14⅞	— ⅛
Alum A	900	$26⅞	26¾	26¾	— ⅛
Alum 1st p	z80	$26½	26½	26½	
Alum B	see below				
Alum c p	200	$25	25	25	
Alum d pr	see below				
ACCI f	900	$14¾	14½	14½	— ¼
A Barick	8800	$14½	14⅛	14⅛	
A Barik w	4500	115	111	115	
Am Eagle o	1200	102	102	102	— 5
Am Leduc	1000	24	24	24	
Andrs WA f	100	$22⅜	22⅜	22⅜	+ ⅛
Ang CT 4½	z75	$27½	27½	27½	
Anthes	23500	77	77	77	— 1
Arbor A	1500	$18½	18	18½	
Arbor B f	83100	$16¾	16½	16½	— ¼
Args 250 p	z53	$31¼	31¼	31¼	
Argus B pr	200	$31⅜	31⅜	31⅜	+ ⅜
Argyll A f	4000	55	55	55	— 5
Asamera	5901	$7½	7⅜	7⅜	
Asamera B	3850	$20¾	20½	20¾	— ¼
Asamera 7	912	$10	9½	9⅝	— ⅜
Asamera w	512	80	80	80	—10
Astral A f	13800	$12	11¾	12	
Astral B f	200	$12	12	12	
Atco I f	8192	$8⅞	8⅞	8⅞	
Atco II	300	$9⅛	9⅛	9⅛	
Atco w	6200	70	65	65	—10
Atl Shop A f	5120	$11⅜	11¼	11⅜	+ ⅛
Atlas Yk o	6000	17½	17	17	— ½
Aur Res o	8580	295	291	291	— 1
Avindo o	2000	27	27	27	— 1
BCED	36103	360	350	350	— 5
BCED w	14210	129	125	129	+ 2
BC Rail p	600	$27½	27¼	27½	+ ⅛
BC Sugar A	2800	$20½	20½	20½	— ¼
BC Sugar w	1050	230	230	230	
B Corp p	4850	$30½	30¼	30½	+ ¼
B Corp r	see below				
BGR A	1400	$7¾	7⅝	7⅞	— ⅛
BGR w	z700	7	7	7	
BMB Comp	13800	245	240	245	+ 15·
BP Canada	1095	$27½	27½	27½	·
BRISA o f	530	$6	5¾	6	— ¼
Bachelor	100	155	155	155	+ 5
Bancshr p	7050	$21⅛	21¼	21⅞	+ ⅛
Bancshr r	see below				
Bk Alberta	810	$6¾	6¾	6¾	
Bomk BC	30616	900	880	885	—15
Bk BC 228	100	$21½	21½	21½	— ½
Bk BC 222	1000	$22½	22	22½	
Bank Mtl	19875	$31¼	30⅞	30⅞	— ⅛
Bk Mtl 285	2600	$36⅞	36¾	36¾	— ⅛
Bk Mtl 250	300	$27⅜	27⅜	27⅜	
Bk Mtl 3p	300	$26¾	26¾	26¾	
Bk Mtl w	18800	450	440	445	+ 5
Bk NS	120988	$15¾	15½	15½	+ ⅛
Bk N S 1p	200	$25¾	25¾	25¾	— ⅛
Baton	300	$24¼	24	24¼	+ ⅜
Bay Mills	825	$9	9	9	— ¼
Belkin Inc f	8700	$18	17⅞	18	+ ⅛
BCE	91725	$37¾	37½	37¾	— ⅛
BCE 1.80 p	1200	$25¾	25½	25½	— ¼
BCE 1.96 p	575	$45¼	45¼	45¼	— ¼
BCE 2.05 p	500	$37½	37½	37½	+ ⅛
BCE 2.70 p	9725	$39¾	39½	39½	— ¼
Belmoral o	14100	210	201	205	+ 5
Biltrite Nat	100	99⅛	99⅛	99⅛	+ ⅛
Biotech	2200	470	460	460	— 5
Bikdm	31400	$7⅞	7⅛	7⅜	+ ⅛
Bluesky	2900	230	225	230	+ 4
Bombdr A	500	$22	22	22	
Bmbdr I p	300	$24½	24	24½	+ ½
Bbd B w	950	$6⅞	6⅞	6⅞	— ⅛
Bonanza R	2267	130	120	130	+ 8
Bonar w	1000	$16	15¾	15¾	— ¼
Bow Valy	1300	$10	9¾	9¾	— ⅛
Bow Valy 4	324	$9⅛	9⅛	9⅛	— ¼
Bow Vly 205	800	$18	17½	17½	— ¼
Bow Vly 200see	below				
Bow Valy w	z162	45	45	45	
Bow Vly R	2924	120	120	120	— 5
Bow VR p	1000	440	440	440	+ 10
Brckni dr f	z10	33	33	33	
Bralorne	4000	128	125	128	+ 3
Bralor 8.75	3800	400	385	400	+ 15
Bramalea	8505	$22½	22⅛	22⅛	— ⅛
Brmi Pty p	100	$27½	27½	27½	+ ¼
Brscade p	1312	$39⅞	39⅞	39⅞	
Brascan A	35835	$24¾	24½	24¾	+ ⅜
Brscn 8½	500	$27	26⅝	26⅝	— ⅜
Brscn 1981	300	$26	26	26	+ ⅛
Brkwater o	14601	485	480	480	—10
Bright A	400	$24	24	24	
BCFP	16938	$13¾	13	13	— ⅜
BC Res	8180	116	115	115	— 1
BC Res p	7350	$21¼	21	21	— ¼
BC Phone	59173	$27⅞	27½	27⅝	+ ⅜
BCPh 4½ p	100	$53	53	53	
BCPh 4.84	300	$16⅜	16	16⅜	+ ⅜
BCPh 5¾ p	350	$70	69	69	
BCPh 6 pr	110	$71	71	71	— 1
BCPh 6.80	475	$22¼	21¾	21¾	
BCP 7.04 p	750	$22½	22½	22½	
BCP 11.24 p	300	$30⅜	30⅜	30⅜	— ⅛
Bruncor	14116	$18¼	18	18⅛	+ ⅛
Brunswk	475	$17¾	12¾	12¾	
Budd Can	1100	$36½	36½	36½	+ ⅜

C D

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
CAE	20966	12	11⅞	12	
CB Pak	2400	$28	27½	28	+ ½
CCL A	200	$19½	19½	19½	
CCL B f	3225	$19⅜	19⅜	19⅜	— ¼
CDC Life	1040	$18¼	18⅛	18¼	
CFCF f	1500	$21½	21⅛	21½	+ ¼
CME Res o	19916	75	70	71	— 4
Cableshar	7971	$42	40½	41	— 1
Cabre	3200	215	200	200	—15
Cad Frv	25359	$23¼	22⅜	22⅜	— ⅜
Cad Frv A	4742	$10½	10	10	— ⅛
Cad Frv 2	15900	$11	10⅞	10⅞	— ⅛
Cad Frv w	1000	$16¾	16⅜	16⅜	— ⅜
Calgary 1 p	500	$26½	26½	26½	
Cfrna	1000	315	315	315	
Cambridg	450	$23⅞	23¾	23¾	— ⅛
Camb 1	3500	$30	29¾	29¾	
Cmbridg w	1900	$7¾	7½	7½	— ⅛
Camco Inc	575	$23½	23½	23½	
Camndx o	13500	105	101	101	— 4
Camp RL	62800	$21¾	21¼	21¼	+ ⅛
Camp Res	11540	140	126	140	+ 18
Camp Soup	4300	$34½	34	34	— ¼
Campeau f	600	$26¼	26	26	— ⅜
Campeau C	550	$25	24¾	25	
Cmpeau w	400	375	350	350	—50
Camreco o	2800	45	45	45	— 3
CCem ex p	613	14	14	14	— ⅛
CDC f	4426	$6¾	6⅝	6⅝	— ⅛
CDC I R	see below				
CDC pr B	520	$100¼	99¾	99¾	
CDC 1980	16800	$15	14⅞	15	+ ⅛
CDC 1983	4400	$26	25⅞	26	
Can Malt	700	$19	19	19	
C Nor West	13724	$13¼	13	13	— ⅛
CNor Wst B	z29	$24	24	24	
CNor Wst w	608	110	110	110	— 5
C Packrs	53269	$18⅛	17¾	17¾	
CS Pete f	500	390	390	390	—10
Can Trust	250	$48	47½	47½	
C Trsco B	35900	$20½	20¼	20½	
C Trs C	133700	$21⅞	21⅜	21¾	— ⅛
C Trsco G	5000	$24⅛	24⅛	24⅛	+ ⅛
C Arrow o	2000	40	36	36	+ 4
C Energy	800	355	355	355	— 5
CGE	500	$99	98	98	— 2
CG Invest	5210	$55¼	55	55	—1½
CI Bk Com	64567	$17½	17⅛	17⅛	— ¼
CIBC 250 p	1210	$24⅞	24⅞	24⅞	— ⅛
CIBC 35625	2710	$27¾	27¼	27⅜	+ ⅛
CIBC 3 p	z90	$101	101	101	
CIBC w	22000	185	120	120	—65
CIBC w A	19450	460	445	445	—20
Cibc w B	33500	235	210	215	—25
Cdn Jorex	4150	135	135	135	— 5
C Lncort o	2000	25	24	24	
C Manoir	2000	$6⅝	6½	6½	— ¼
C Marconi	2600	$25	24¾	25	+ ¼
C Nth 1Star	210	130	130	130	
C Occidental	6422	$17	17	17	— ⅛
CP Ltd	140156	$15⅛	14¾	14⅞	— ⅛
Cdn Roxy	1332	490	490	490	
Cancom o	12390	$13¼	13	13⅛	
C Spooner	z166	32	32	32	
Cdn Tire	800	$24¼	24	24	
CTr Cl A f	106578	$14¾	14⅝	14⅝	— ¼
CUII A f	5998	$19⅛	19⅛	19⅛	
C Util B	1200	$19½	19½	19½	
C Util 7.30	200	$25	25	25	+ ⅛
CUtil 2nd F	1100	$26⅜	26⅜	26⅜	
CUtil 2nd G	300	$27¼	27¼	27¼	+ ¼
CUtil 2nd H	2450	$23	22⅞	23	+ ⅛
CUtil 2nd K	1200	$26½	26¼	26¼	— ⅛
CUtil 2nd L	300	$26¾	26¾	26¾	
CUtil A w	868	400	400	400	
CUtil B w	170	400	400	400	
CWN 5½ p	100	$12⅞	12⅞	12⅞	— ⅛
C Wrld	500	190	190	190	— 5
CWorld 1 p	1200	$7	7	7	
Cnamax o	1000	475	475	475	+ 10
Canam A f	600	$14⅜	14⅛	14⅜	+ ⅜
Canfor	7400	$13⅜	13½	13½	— ⅛
Canfor pr	100	$19	19	19	
Canhorn o	9500	175	175	175	— 5
Canron A	700	$18¾	18½	18¾	
Canrn A w	500	290	290	290	+ 10
Canterra	1576	$6	6	6	
Canuc o	11000	20	20	20	
Cara	3710	$10	9¾	9¾	— ¼
Cara A f	3300	$9½	9¼	9½	+ ⅛
Carena	4600	$46	45¼	45½	+ ½
Carl OK	5200	$13⅜	13⅛	13⅛	— ¼
Carl A p	300	$28	27	28	+ 1
Carl B p	200	$31½	31½	31½	+ ½
Crma A	129556	14	14	14	
Carolian o	5300	$5⅞	5⅜	5⅜	
Carolian w	2500	445	435	435	—20
Cascades	6800	$17⅜	17⅛	17⅛	
Cassiar	3040	125	125	125	
Casiar II w	1500	21	21	21	— 9
Cassidy L	500	$13¼	13¼	13¼	— ¼
Celanese	15775	165	165	165	— 5
Celan 175 p	600	$21	20½	21	— ¼
Cntrl Cap	16698	$17½	16¾	17	+ ¼
CFund A f	400	$5¾	5½	5½	— ⅛
Centri Tr	4983	$17¼	16¾	17¼	+ ¼
Chalngr A f	3000	$5⅜	5	5⅜	+ ¼
Chateau A f	200	$13¾	13¾	13¾	+ 1¼
Chvco A	6400	300	300	300	
Chieftan	3600	$8¾	8¾	8¾	
Chieftan B	250	$40½	40	40½	+ ½
Chieftain C	100	$34½	34½	34½	
Chrysler	578	$50¼	49½	49½	— 2
CHUM	z32	$59	59	59	
CHUM B f	300	$59	59	59	
Cimaron o	700	430	430	430	+ 5
Cineplex	71635	$21	19⅞	20⅜	+ ⅜
Cineplex p	2400	$20⅞	20¼	20⅜	+ 1⅜
Cinram	1200	$18¼	18	18	— ⅛
Cinram w	850	$11⅛	11½	11½	
Circo Crft	2700	10	10	10	
Co Steel f	16200	$14⅜	14½	14½	— ⅛
Cobi Food	7500	209	200	209	+ 9
Coho A	2500	100	90	100	
Coin Lake o	7800	150	141	141	— 9
Coleco	600	$15¼	15¼	15¼	+ ¼
Colonial o	6000	58	55	55	— 3
Colony P o	13700	120	110	110	—10
Cominco	68393	$12⅜	12⅜	12⅜	— ⅛
Cominco D	200	$27⅜	27⅜	27⅜	— ⅛
Cmrcl Fin	800	470	470	470	
Cml Fin w	1600	154	152	152	+ 1
Cmrcl OG	2500	90	90	90	
Compu H o	800	475	460	465	+ 5
Compu H w	24000	155	150	150	—15
Cmpig	3100	425	425	425	·
Cmp Inv o	35237	305	300	300	+ 7
Comtech	300	380	380	380	
Clrm "w	1500	48	48	48	— 2
CAscot	16500	25	24	25	+ 1
Con Bath A	22200	$24⅛	24	24	— ⅛
C Bath 575	300	$56¼	56	56¼	+ ¼
Cdn Bath 6	300	$20	19½	20	+ ½
CBth C	250	$24⅞	24⅞	24⅞	
C Bath 525	see below				
C Brinco A	3742	225	215	215	+ 10
C Norex	462	160	160	160	
Cons Pipe	5600	99⅞	9⅞	9⅞	
Con Prof o	20983	120	117	117	— 3
C Rambler	500	$5½	5½	5½	
C Thomsn o	1000	55	55	55	— 5
Consoltex	5100	$19	18½	19	+ ¼
C Distb A	620	$7	7	7	
CDistb B f	19600	$7	6⅞	7	
Cons Gas	2427	$26⅛	26¼	26¾	— ⅛
C Gas 13½	1600	$31½	31¼	31½	+ ⅜
C Gas 9¼	200	$27½	27½	27½	+ ⅜
Con Pkg	200	$23½	23½	23½	— ½
CTL Bank	4010	$9⅞	9¾	9¾	
CTL A p	500	$22	21⅞	21⅞	— ⅛
Contrns A f	6400	$9¾	9⅝	9⅝	— ⅛
Conwest A	415	$8½	8½	8½	+ ¼
Conwst B f	1632	$8¾	8¾	8¾	— ⅛
Conwst 12	100	$28	28	28	

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
LFP Hld o	1500	425	425	425	+ 5
Labatt	31450	$23⅝	23¼	23⅜	— ⅛
Loc Mnrls	15349	$21¾	21½	21⅝	+ ⅛
Lacana	1050	$8¾	8¾	8¾	— ⅛
Laidlaw A	14814	$23⅞	23½	23⅞	+ ⅛
Laidlaw B f	54530	$23½	23	23⅜	+ ¼
Laidlaw F	20650	$34½	33⅞	34¼	+ ⅜
LOnt Cem	6200	$24½	24⅛	24¼	
Lambda o	500	460	460	460	+ 10
Lmbda A p	1500	460	455	460	+ 10
Lanpor	11600	450	440	445	+ 5
Lariat OG	1000	47	47	47	— 1
Laurasia o	8000	26½	26½	26½	— ½
Laur Gr B	6050	$13⅜	13¼	13¾	— ¼
Laur Gr w	1000	415	410	410	—10
Lava Cap o	3700	66	66	66	
Leigh Inst	22682	$5¼	5⅛	5¼	
Lenora o	2500	86	85	85	— 4
Leons Frn	16000	$20¾	20½	20¾	
Levsque A f	1450	$8⅞	8⅞	8⅞	
Linamar	11250	$18½	18¼	18½	+ ⅛
Linear T	30900	$12¼	12	12⅛	— ⅛
Loblaw Co	10116	$12⅝	12¼	12¼	— ¼
Lob Co pr	100	$30⅛	30⅛	30⅛	
Lob Co 3	1800	$25¾	25¼	25⅜	
Lch A f	993360	2	1	1	— ½
Lochiel B	7024	10	6	10	+ 4
Lwen Ondi	13200	$10⅞	10⅜	10¾	+ ½
Logistec A	300	$9	9	9	— ⅛
Logstec B f	1900	$7	7	7	— ¼
Lonvest	11800	$26½	26	26	— ¼
Lonvest A	1000	$24¾	24¾	24¾	— ¼
Lonvest w	24000	$6½	6⅛	6⅛	— ⅛
Lumonics	1300	$14⅜	14⅜	14⅜	— ⅛
Lynx Can o	4000	27	27	27	

M N

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
M-Corp	300	$16½	16½	16½	+ ½
MDS H A	600	$17¼	17	17¼	+ ¼
MDS B f	1300	$16¼	16¼	16¼	
MICC	13652	$7⅜	7½	7½	— ⅛
MICC A	3940	$23	23	23	
MICC 8⅜	500	$20½	20½	20½	+ ⅜
MICC 8 p	500	$23	22¾	22¾	— ½
Vid-one	5400	365	350	355	—10
MSR Exp	1667	235	235	235	
Mcknz	5350	$10	9⅞	10	
Mclan H X	6528	$19½	19¼	19¼	— ¼
Mcln HY f	510	$18	17¾	17¾	— ¼
Macmillan	8282	$36	35⅞	36	
Mcmiln 200	1900	$28¾	28⅜	28⅜	
Mcmiln 208	494	$26½	25¾	25¾	— ½
Mcmiln 221	200	$25½	25½	25½	
Mcmiln 8 p	200	$24	23⅞	23⅞	— ⅛
Mcmiln 10	p60100	$24¼	24⅛	24⅛	
Madelin o	8026	325	315	315	—10
Magna A f	66735	$36¼	35	35¼	— ¾
Magna B	100	$37	37	37	
Magnetics	12000	$6½	6⅜	6½	
Maistc Con	400	230	230	230	+ 10
Manitoba p	5000	$27⅜	27¼	27⅜	+ ⅛
Manridg o	2000	25	21	21	— 4
Mfg Life A	1700	$25⅝	25½	25½	
M Lf Gord	129	$124½	124½	124½	+ ½
Mrtme El	z50	$12⅜	12⅜	12⅜	
Mrtme Lf p	1500	$25⅛	25⅛	25⅞	— ⅛
Maritime f	3490	$15¼	15	15⅛	+ ⅛
Martim A p	600	$9¼	9	9	
Markel F	16400	$10⅜	10⅜	10⅜	— ⅛
Mark Wrk f	2400	215	210	210	
Mascot G o	12900	$8¼	8⅛	8⅛	
Mascot I1 w	8100	$6½	6⅜	6⅜	
Matchan o	5500	21	20	21	+ ½
Mc Intyre	200	$36	36	36	
Mentor	1100	$7¾	7¾	7¾	— ¼
Meridian	14000	300	280	280	—10
Meston o f	6000	155	150	150	— 5
Metalore	1550	$19⅛	19	19	
Mdlnd Dty	1010	$10⅜	10⅜	10⅜	— ⅛
Minrl Res	2400	280	280	280	—10
Mirtone	23400	270	245	270	+ 10
Mirtone A f	22200	269	251	269	+ 4
Mrt B w	128500	41	38	41	+ 1
Mr Jax	7475	$8½	8¾	8½	+ ¼
Mitel Corp	9401	$6⅝	6⅜	6½	
Mitel 200 p	2100	$21	20½	20½	— ⅛
Moffat	300	$14⅜	14⅜	14⅜	+ ⅛
Moli o	7900	325	315	315	
Moli A w	5000	105	99	105	+ 5
Molson A f	10900	$28⅛	28⅛	28¾	
Monaco	1350	$8⅞	8¾	8⅝	— ⅛
M City Bk	4100	$28¾	28½	28¾	+ ¼
M Trusco	16750	$12	11¾	11¾	
Moore	91896	$34⅞	34½	34¾	— ⅛
Morgan	1000	185	185	185	— 5
Morgan 9½	100	$22½	22½	22½	
Morisn	32000	$5⅞	5⅞	5⅞	+ ⅛
Mtg Ins R	see below				
Mothers	600	$12	12	12	
Mothers w	1050	35	35	35	+ 3
Mun Fin Af	100	$10¼	10¼	10¼	+ ¼
Mun Fin w	100	$10½	10½	10½	
Murphy	2600	$15½	15½	15½	
Muscocho	1100	300	295	295	— 5
Musto o	15300	375	365	365	—15
NSR Res o	33800	39	37	39	
Nabisco L	800	$39	38½	39	+ ½
Nat Bk Can	91816	$25⅞	25½	25¾	
Nat Bk 7	1400	$26¾	26¾	26¾	
Nat Bk 8	1350	$24¾	24½	24¾	+ ⅜
Nat Bsns	55100	$42½	42¼	42½	
Nat Res	2500	50	50	50	
Nat Sea	7250	$36	33⅜	35	+ 2
Nt Vg Trco	5223	$27	27	27	
Nesbitt f	66550	$17⅞	16⅞	17	— ⅜
NB Tel 1.37	200	$18	18	18	+ ¼
N Kelor o	2000	17	17	17	
Ntl CapA f	57100	.59	8⅝	9	+ ¼
Nfld LP A	593	$19¼	19¼	19¼	
Nfld Te 885	300	$21	21	21	
Nfld T 1350	700	$24	23⅞	24	+ ⅜
Newscap	5400	150	145	145	— 5
Newtel Ent	1035	$16⅞	16⅜	16⅜	— ¼
Nkl Rim o	18000	52	48	52	+ 2
Noma A f	23730	$16¼	15½	15¾	— ⅜
Nor Acme o	6000	65	64	64	+ 9
Noran	223083	$17½	17⅛	17⅛	— ⅜
Nor 9½	594	$100¾	100½	100¾	
Norndo B p	1800	$26⅜	26½	26½	— ⅛
Norndo C p	21103	$25½	25¼	25⅜	— ⅛
Norbeau o	8000	19	17½	19	+ 2½
Norcen	1188	$12⅜	12⅜	12⅜	
Norcn ord f	3188	12	12	12	
Norcen B	z50	$24	24	24	
Norcn 7¾	2900	$23⅜	23⅜	23⅜	
Norcn 8.12	700	$25¾	25¼	25¼	— ⅛
NC Oils	2745	99⅛	9⅝	9⅝	
NCO 3 p	122	$21½	21½	21½	+ ½
NCO 6 p	4800	$17½	17¼	17¼	— ¼
NCO 7p	1500	$18¼	18¼	18¼	
Northair o	200	111	111	111	— 4
Nor Tel	166995	$39⅜	38½	39⅜	+ ¾
NTel 21875	700	$26⅜	26⅛	26⅜	
NTel 222	800	$26⅞	26⅞	26⅞	+ ¼
NTel 3	200000	$25¼	25¼	25¼	
Northgat	1600	420	420	420	
Nthind O o	2000	8	8	8	
Northstr E	270	120	120	120	+ 10
Nva AltA f	95015	455	450	450	
Nova F p	160	$24¼	24¼	24¼	
Nova G p	1140	$25	25	25	
Nova H p	1800	$19½	19½	19½	— ⅛
Nova J p	2550	$19¼	19¼	19¼	
Nova K p	58700

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

MONTRÉAL

Virement à la baisse

MONTREAL (PC) — Les cours ont viréà la baisse hier à la Bourse de Montréal. L'indice général a clôturé en déficit de 7.11 points, à 1479.99.

En tout 3,241,930 actions ont changé de main au lieu de 2,791,185 la veille.

Le compartiment des forestières a chuté de 33.71 à 1900.73 et celui des minières a cédé 12.28 à 1193.99.

Le titre Continental Pharma A, en hausse de 1-8 à $7 1-8 s'est traité à 271,250 exemplaires. Aiguebelle a baissé de 10 cents à $1.90 et 17,000 actions ont circulé dans le marché.

Imperial Oil A a perdu 3-8 à $36 3-4, Inco 1-4 à $16 1-4, Banque de commerce 1-8 à $17 1-4, Banque de Montréal 1-8 à $30 7-8 et Bell 1-8 à $37 3-4.

Cascades a gagné 1-4 à $17 3-8, Banque nationale 1-8 à $25 3-4 et Banque de Nouvelle-Ecosse 1-8 à $15 5-8.

Sur 453 titres mis en jeu, 135 sont en hausse, 177 en baisse et 141 stables.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

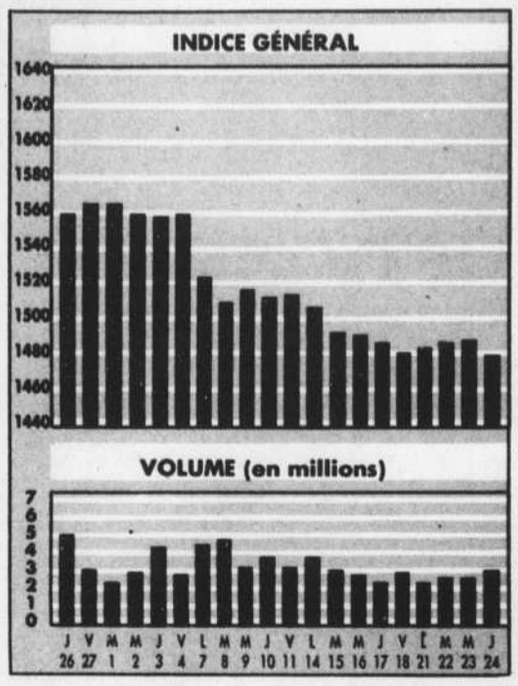

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A B					
AbertrdWt	1300	12	12	12	+1
ACSI	4300	490	485	485	—5
Agnico E	4184	$23½	23¼	23⅜	
Aigue	17000	190	190	190	—10
Akers	6300	220	200	200	—12
Alta energ	1400	$10½	9⅞	10⅛	+ ⅛
Alcan Alu	11172	$41⅜	40¾	40¾	— 1/2
Alcan Wt	27809	$7½	6¾	6¾	— ¼
Algma2.00	1100	$15	15	15	— ½
Aligro	31475	$23	22⅞	23	
Alum 2.312	700	$26⅞	26¾	26¾	+ ⅛
AMCA int	614	$15⅜	15⅜	15⅜	
AMCAsr3	600	$25	25	25	
Ame	±200	70	70	70	
A.Barr.wt	2500	116	116	116	—4
fACCI	3400	$14¾	14½	14⅝	— ½
Amer.r	21400	385	365	385	+ 25
Amusecor	1000	360	360	360	+ 5
Artopex	3100	$9¾	9½	9¾	+ ⅜
Asamera	1700	$7¾	7¼	7¼	— ¼
Asamera.8	300	$20¾	20¾	20¾	— ¼
fAtco I	900	$9⅜	8⅞	8⅞	
Atco.wt	2100	70	70	70	—10
B Corp.A	900	$30½	30¼	30¼	
BCED	23833	360	350	350	—5
BCED.Wt	19500	129	125	125	—3
BCE	37305	$37¾	37½	37¾	— ½
BCE 1.80p	200	$25¼	25¼	25¼	— ⅛
BCE 2.70p	1150	$39¾	39⅛	39⅜	+ ⅛
B C Prof	1007	$13½	13	13⅛	— ⅛
BGR A	2000	$7¾	7¾	7¾	
BGRwt	15000	8	8	8	
BC Phone	6500	$27⅞	27½	27½	+ ¼
BC Ph5.75	200	$70	70	70	+47
Bank NS	70273	$15⅜	15½	15⅜	+ ⅛
B NS sr1	750	$25¾	25¾	25¾	
Baue Cont	1400	$9⅞	9⅝	9⅝	
Baue Mtl	114684	$31¼	30⅞	30⅞	— ⅛
BMO 2.85	1695	$36¾	36¾	36¾	
BMO $2.50	1200	$27⅝	27½	27⅝	+ ⅛
BMO Sr3	200	$26⅝	26⅜	26⅝	
BMO Wts	5900	450	440	445	+5
Bq Eporg	700	$28¾	28½	28¾	+ ¼
BqEp 2.62	300	$28⅜	28	28⅜	+ ¼
Baue Nat	99442	$26	25⅝	25¾	+ ⅛
Bq Nat s4	100	$26	26	26	+ ⅛
Bq Nat s5	±50	$97	97	97	
Bq Royale	28249	$32	31¾	31⅞	
Bq Rv Wt	26425	190	165	165	—25
BqRv 1.45	100	$18½	18½	18½	+ ⅛
BqRv 2.75	750	$31¼	31	31¼	
Ry.Fin.A	200	$25¼	25¼	25¼	
Belmoral	900	205	205	205	+ 5
Biltrite	3450	$10	9¾	10	+ ¼
fBomb A	17247	$22½	22⅛	22½	+ ¼
fBomb B	10672	$22½	22	22⅜	— ⅛
Bomb.Sr1	4450	$24½	24	24	
BombWb	5450	$7	6⅞	7	
Bow Val	300	$10	9¾	9¾	— ¼
BowVt2.02	800	$24½	24½	24½	
BowVt2.05	1750	$17⅞	17½	17½	— ¼
Bow V Rs	16400	130	120	130	+ 5
Brascade	1000	$39¾	39¾	39¾	— ⅛
Brascan A	13459	$24¾	24½	24⅝	+ ¼
Bruncor	5388	$18¼	18⅛	18⅛	+ ⅛
Brunswick	100	$12⅜	12⅜	12⅜	
C D					
CAE Ind	42800	$12	11⅞	12	
CB Pak	3150	$27¾	27½	27¾	
CCL Ind.B	2800	$19⅜	19⅜	19⅜	+ ⅛
CmbrdgWt	400	$7¾	7¾	7¾	+ ⅛
Comb.PrA	100	$29¾	29¾	29¾	— ⅜
Cmpbel.Sp	2500	$34	34	34	— ½
fCampeau	300	$26⅛	26⅛	26⅛	— ⅛
Capwr	1100	380	350	350	—75
fCDC	500	$6⅝	6½	6½	— ⅛
CDC Pr B	200	$100¾	100¾	100¾	+1
CDC 1980	±60	$14⅞	14⅜	14⅜	
C Imp Bk	203162	$17½	17¼	17¼	— ½
CIBC wB	5000	235	215	215	—25
CIBa 2.50	200	$25	25	25	
CIBQ 3.562	500	$27⅜	27¼	27⅜	+ ⅛
CIBC w	3880	190	140	140	—45
CIBC w.a	5200	460	450	450	—5
CP Ltee	30002	$15	14¾	14⅞	— ¼
fC Tire A	18025	$14¾	14½	14⅝	— ¼
fC Utilit A	100	$19	19	19	— ⅛
C Util Prk	1000	$26⅜	26⅜	26⅜	+ ⅛
C Util prL	600	$27¼	27¼	27¼	
C Util wts	200	400	400	400	
CMnac	18208	$15	14½	14¾	+ ¼
Canran A	400	$18½	18½	18½	— ⅜
Canrn.w.A	100	280	280	280	
Carena	1100	$46	45½	46	+1
Carl Ok	1500	$13⅜	13½	13⅜	+ ⅛
Cascades	96685	$17¾	17⅛	17⅜	+ ¼
Cassidys	1500	$13¼	13¼	13¼	— ⅜
Celanese	1200	$15¾	15⅜	15¾	— ⅛
Centrl.Cp	450	$17	16⅜	17	+ ⅜
Central Tr	±11	$16½	16½	16½	+ ¼
fCFCF.Inc	2200	$21⅜	21¼	21¼	— ¼
Charan	4870	$14	13¾	13⅞	+ ⅛
Charan.wt	100	$9⅝	9⅝	9⅝	— ⅛
fChateau	1150	$13⅜	13½	13⅜	+ ⅛
Circo Crft	1600	$10	10	10	+ ⅛
CimL PrE	100	$14½	14½	14½	+ ⅜
Cinram	200	$18⅛	18⅛	18⅛	— ⅛
Cogeco	9775	$8	7¾	7¾	-
Cominco	900	$12½	12½	12½	— ⅛
CmRadio.a	600	$7¾	7¾	7¾	— ⅛
Concom	700	$13	13	13	
Cmp Inv	3000	305	300	305	+ 10
Comterm	8049	145	138	140	
Comf.Wt	5000	49½	48	49½	+ 1½
C Bath A	100	$24¾	24¾	24¾	+ ⅛
C Distb A	200	$6⅞	6⅞	6⅞	
fCDistb B	100	$7	7	7	+ ⅛
Cons Gas	500	$26⅞	26¾	26⅞	+ ⅛
C gas 1312	400	$31½	31½	31½	+ ½
CnsGas914	200	$27½	27½	27½	+ ¼
CPCI.A	271250	$7⅛	7	7⅛	+ ⅛
CPCI.B	2800	$7	6¾	6¾	— ⅛
Corby A	1124	$21	21	21	
fCor.Mark	700	$5⅞	5¾	5⅞	+ ⅛
fCrain RL	±25	$30	30	30	— ⅜
fCrownx	700	$29	29	29	—4¼
CrwnxWt.a	100	$9⅜	9⅜	9⅜	+ 1⅜
Datagram	2000	220	215	215	—10
Datamark	4700	$7	6⅞	6⅞	
fDavis.B	400	340	340	340	
Denison.A	1850	$6⅛	6	6	— ⅛
fDenisonB	4900	$5¾	5¼	5¼	— ½
Denism9.50	±53	$13⅞	13⅞	13⅞	— ⅛
Den.Wt	±100	66	66	66	—3
Disnat	3400	330	320	320	
Dofasco	703	$26¼	26½	26½	— ⅜
Dfs	300	$35¾	35¼	35¾	— ½
Dofor A	3915	$14⅜	14⅜	14⅜	
Domco Lte	200	$13	13	13	
Dome Mns	2100	$7½	7¼	7¼	— ⅛
Dome Pet	7700	104	101	102	—1
Domtex	1710	$19¼	19	19¼	
Domtar	3300	$29¾	28¾	28⅞	—1
Donohue	2500	$26¼	26	26	
DuPont A	200	$36½	36½	36½	
fDylex Ltd	55000	$17⅞	17¾	17¾	
E F					
Echo Bay	4700	$20⅛	20½	20⅝	
Encor	450	440	440	440	—5
fEnPr A	400	100	100	100	-
Epitek Int	1000	44	44	44	+1
Eq. Denis	4800	385	380	380	+5
FCA Inter	700	$18¼	18¼	18¼	+ ⅛
Falcn Cop	807	$17⅞	17⅞	17⅞	— ⅛
FalLtee	1400	$20	19¾	19¾	— ¼
G H					
GBCwt	215000	70	70	70	
Gaz Metr	200	$12¼	12¼	12¼	
Gaz SrD	2060	$25½	25½	25½	+ ¼
Genstar	153	58	58	58	
Gensl.2.E	1500	$27¼	27	27⅛	+ ⅜
GFC.Sr.a	1200	$26½	26½	26½	+ ⅛
Glen.Lec.u	5490	$7⅞	7¾	7⅞	
G.W.Wt7.70	1200	$26¾	26¼	26¼	— ¼
G.W.Lifeco	200	$21¾	21¾	21¾	
Grilli	4350	$9	8¾	8¾	+ ⅛
fG.laub	15730	$13¾	13¼	13¼	
G.lauW	5000	420	410	410	—10
Gr.T.GTC	2790	$12½	12⅜	12⅜	
Guardcor	600	$5¾	5⅜	5⅜	— ⅛
Guard prB	600	$8	8	8	— ⅛
Gulf Cor	800	$14¼	14¼	14¼	
Gulf.Sr1	100	460	460	460	
Hartco	1000	400	400	400	
Hawker	1500	$27⅜	27½	27½	+ ⅛
Hees.Int	2700	$33¼	33¼	33¼	+ ⅛
Hees.wt	600	$12½	12½	12½	
Helix.Circ	500	275	275	275	
Henlys Gr	6925	$11	10	11	+ ¼
Hir Walkr	4015	$36½	36⅜	36½	+ ⅛
Wkr Wts	1100	$5½	5⅜	5⅜	— ⅛
Hubbard	2500	$6⅜	6¼	6⅜	+ ⅛
Husky Oil	1750	$7¾	7⅛	7⅛	— ⅛
Hypocrat	6950	$11½	11⅜	11½	
I J					
Ideal Mtl	1200	$6¾	6½	6½	
IPL INC	700	$8⅜	8¼	8¼	— ⅛
Imasco ltd	13458	$35½	35⅛	35¼	
Imp Oil A	31020	$37⅜	36⅜	36¾	— ⅜
Inco Ltd	111625	$16⅜	16¼	16¼	— ¼
Indal	1500	$14¾	14¾	14¾	
Ind NG	±36	$12¼	12¼	12¼	
Innopac	700	$18	17⅞	17⅞	
IBM	145	$185	185	185	— ¾
Inter Pipe	800	$41¾	41⅜	41¾	— ⅛
Invern8.75	100	$10	10	10	+ ¼
Irwin A	3500	475	475	475	—25
Island Tel	100	$29¾	29¾	29¾	— ¼
Ivaco A	500	$21⅜	21½	21½	— ⅛
Ivaco.sr1	179	$29	29	29	—1¼
Ivaco.sr2	100	$28¾	28¾	28¾	— ½
Ivaco.sr3	600	$32¼	32¼	32¼	— ¼
Ivaco.sr4	200	$32½	32½	32½	— ¾
Janock	9700	$26½	25¾	25¾	
Janck Wts	1000	$18	18	18	
K L					
Kaufel	6050	$20	19⅜	19¾	+ ⅜
Kiena	1000	$20¼	20¼	20¼	— ½
Labatt	1490	$23⅜	23½	23½	
Lacroix	200	275	275	275	
Laidlaw A	4400	$23¾	23½	23½	— ¼
fLaidlw B	2200	$23½	23	23½	+ ⅜
LamSo.Inc	350	$5	5	5	
Lanpar T.	500	445	445	445	
LapVer	11775	$6⅞	6½	6¾	+ ⅛
Lvltec	6400	305	285	295	—4
Lvltec.Wt	400	110	110	110	+ 2
fLv.b.A	25860	39	8⅞	9	+ ⅛
Loblaw	800	$12½	12⅜	12⅜	— ⅛
Loewen.	3600	$11	10½	10¾	+ 1⅛
fLogis.Clb	550	$6¾	6⅜	6¾	— ¼
Loh's	5200	206	202	205	—2
Lonvest	2700	$26⅜	26¼	26¼	
LnvstW	1157	$6¼	6¼	6¼	— ⅛
Louvem	6600	117	115	117	
Louvem.pr	775	210	210	210	—5
LouvmWt3	1000	36	36	36	—4
M N					
M Corp	1750	$16½	16¼	16½	+ ¼
MICC Inv	1300	$7¾	7½	7½	
MPA vtd	1000	250	250	250	—15
Mclean X	400	$19½	19½	19½	— ⅜
fMclean Y	21750	$17¾	17¾	17¾	— ¼
McM Bldt	±64	$35⅞	35⅞	35⅞	— ⅛
McMil *prD	200	$25½	25½	25½	+ ⅛
C Marconi	700	$25	25	25	+ ¼
fMarit Tel	2198	$15⅜	15	15⅜	
Matco	500	220	220	220	
Mcintyre	500	$35¾	35¾	35¾	—1¼
McNeil M	13900	$7	6⅞	7	
Memotec	2220	$10½	10¼	10½	
Memo.Wt	1040	$5	5	5	
O P					
OE INC	1600	$12¾	12¾	12¾	— ⅛
fOsha A	2200	$23¾	23⅜	23⅜	+ ⅛
Pancdn Pf	2341	$23	23	23	— ⅜
Paperbord	200	$7¼	7¼	7¼	
Peerless	2150	$15	14⅞	15	— ¼
Perkins.P	2600	$11¼	11¼	11¼	
Perpet.Fd	1124	$8⅛	8⅛	8⅛	+ ⅛
Pet Sun	1500	225	220	220	—5
Pet—sun.wt	600	110	110	110	—1
Pt.Sun.sri	300	270	270	270	—14
Placer Dv	5441	$24¼	23¾	24⅛	+ ⅛
Plac.wt	20500	21	21	21	+1
fPowr Cr	21425	$17½	17⅛	17¼	+ ⅛
Pow Sr86	200	$51	50⅜	51	+ ¼
Power Fin	3600	$26⅛	25⅞	26⅛	+ ⅛
Pr.Choix.a	200	$7⅜	7⅜	7⅜	— ⅛
Prooptic	7800	274	258	265	+14
Provigo'	9709	$19½	19⅛	19½	+ ½
Q R					
Que Tel	902	$15⅜	15½	15⅜	+ ⅛
Quebecor	4100	$17¼	16⅞	17	— ¼
Redpath	1200	$28⅜	28¼	28¼	
fRogerC B	3125	$23¾	23¼	23½	— ⅜
Rogr.Pr.A	500	$34¾	34¾	34¾	— ⅜
fRolind A	590	$30	29¾	29¾	— ¼
Ro—na.pr.1	500	$10¼	10¼	10¼	
Rothmon	100	$39	39	39	+ ½
Ry Trco A	1000	$31¼	31¼	31¼	+ ¼
RTrst G.fi	400	$26⅛	26⅛	26⅛	+ ¼
Royex Gld	2400	300	300	300	
Royx PrA	300	$5¾	5¾	5¾	— ⅛
S T					
fSNC	16400	$14⅜	13½	13¾	— ⅜
SR Tel	5283	$9¼	9⅛	9⅛	— ⅛
fSI CemA	1100	$18⅜	18⅛	18⅜	+ ¼
San Fran	1700	$9⅜	9	9	— ⅛
Sanivan	1450	$5¾	5⅜	5¾	+ ⅜
Saniyn.Wt	1200	225	205	225	+ 20
Saskoil	500	$5⅛	5¼	5¼	— ¼
Scentre	400	251	251	251	
Scot Paper	250	$17⅜	17⅜	17⅜	
Seabrit.A	2000	$5⅛	5⅛	5⅛	— ⅛
Seagram	3600	$80	79¾	79⅞	— ⅛
Sears Can	2020	$13⅛	12¾	12¾	— ⅜
Shell Can	2966	$19¾	19½	19¾	
Shermag	13050	$6⅜	6½	6½	
Sico	8690	$21¾	20⅜	21½	+ ¾
Sigma Mn	200	$9¼	9¼	9¼	
Silcorp.A	1036	$17¾	17¾	17¾	— ⅜
Southam	26206	$24¼	24⅛	24⅛	
fSpar Aer	200	$25¾	25¾	25¾	+ ¼
Sportscn	11400	$6¾	6⅛	6¾	+ ⅜
Sport.w	16200	$5	400	475	+75
fSteinb A	3592	$42¼	41¾	42	+ ¼
Steico A	501	$22⅞	22⅜	22⅞	— ⅛
Stel 1.94	200	$24⅜	24⅜	24⅜	+ ⅛
Perry.un	13200	$5⅞	5⅜	5¾	
Sumabus	4100	$7⅜	7¼	7⅜	— ⅛
fTeck B	1676	$22⅜	22¼	22⅜	+ ⅛
Teck.SerF	1100	$35¼	34⅜	35⅛	+ ⅜
Techmire	700	250	250	250	
Te—Com	7050	365	350	365	
Telebec.s.3	800	$25½	25½	25½	
fTele—Cap	27100	$12	11¼	12	+ ½
Tembec.A	8600	450	440	440	—10
Texaco	2350	$25⅜	25⅛	25¼	+ ¼
Thomsn A	2160	$30¼	29¾	29⅞	— ¼
TIE teleco	800	$6	5⅜	5⅜	— ½
Tor Dm Bk	31827	$22	21⅜	22	
Total Pete	500	$26¼	26¼	26¼	
Tot Pet pr	1000	$43½	42¾	42¾	— ¾
Gr.Totec	5900	465	455	465	
Totec.W	2050	140	140	140	
Tot.wB	3000	70	70	70	
TAIRs.prC	2040	$25¼	25¼	25¼	— ¼
TrAlta A	5708	$28⅛	28	28⅛	
TrAlta wt	2000	$6	6	6	— ¼
TrAlta12.5	100	$29	29	29	— ¼
TrCan Pl	9135	$16⅛	15¾	16	+ ⅛
TranscP.w	900	200	195	200	+1
TrCan 2.8	±10	$35	35	35	+ ½
TrCan pf	200	$54⅛	54⅛	54⅛	
TrCan.pr.h	370	$52¾	52⅜	52⅜	+ ⅜
Trs mount	118	$13	13	13	
Trilon Sr2	20000	$100	100	100	— ¼
Trilon Sr3	1000	$24½	24½	24½	— ⅛
Trimac	1000	245	245	245	—5
fTrizec A	558	$28	28	28	
Trizec B	±32	$28½	28½	28½	+ ½
Trizec.prB	±20	$9⅝	9⅝	9⅝	— ⅜
Trizec.prC	400	$26½	26½	26½	+ ⅛
Trustco.G	3050	$18	18	18	
Turbo Rs	2632	60	59	60	+5
U V					
fUAP InA	420	$30½	30½	30½	+ ⅜
Ultrmar	6260	345	345	345	
fUnicrp A	1308	$8¾	8¾	8¾	— ⅜
Uniges A	425	$6¼	6	6¼	+ ½
fUnigs B	8700	$5⅞	5¾	5¾	— ⅛
Uni.Wt	34800	205	175	185	—17
UnigesprA	2250	$11¾	11½	11½	— ¼
UnigesprB	400	$10½	10⅜	10½	
Un Cardbd	600	$16½	16½	16½	— ⅜
Uni—Select	8283	$6⅞	6⅜	6⅞	+ ⅜
Varity Co.	5101	290	285	285	—5
fVersa.CIA	200	210	210	210	—10
Vidtron	11460	$16¼	16⅛	16⅛	— ⅛
Viswav	500	$8	8	8	
Volcano	2400	$12	11⅜	12	+ ⅜
W X					
Walwyn	4800	$5⅜	5½	5½	— ⅛
Wargton	5200	69	68	69	+1
Westburne	7350	$16⅞	16½	16½	— ¼
Wcst Trn	3000	$13⅜	13⅛	13¼	
Wcst TrnB	300	$25	25	25	
Woodward	700	$6⅝	6⅝	6⅝	
WorldEq.A	300	$10	10	10	+ ⅜
Wrld wt.A	3000	60	60	60	+5
Wrld wt.B	3500	200	190	200	+25
Xerox Cn	100	$25½	25½	25½	+ ¼
Xerox wt	5000	$5¾	5½	5¾	+ ½

Junior Mines Oils

Aabarock	17000	29	28	28	—2
Abcourt	6400	72	70	72	+2
AbitibiRes	6500	19	18	18	—3
Amberast	2922	16	16	16	
Augmitto	1000	85	85	85	+3
Aunore.wt	±300	10	10	10	—5
Aur Res	1250	291	291	291	—9
BrosnorEx	681	28	28	28	
Bruneau	1500	49	47	49	+2
Cache dOr	3073	31	31	31	—4
Cache Ex	500	125	125	125	+5
Chesbar	3000	46	46	46	+1
Cogesco	5278	79	77	79	+2
Cog.w	11600	1	1	1	
D'Or Val	500	250	250	250	—30
Dumagmi	6724	$7⅜	7¼	7¼	— ¼
Dumont	2000	19½	19½	19½	+1½
Dyno Mn	±400	4	4	4	—5
Eider.Cl.A	6500	65	65	65	—3
Explo Que	11000	26	25½	26	—7½
Forboro	3280	19	19	19	+1
GaintG	5000	65	65	65	—5
Gin.Group	5008	141	140	140	—5
G Knight	2200	59	8¾	8¾	— ½
Gldn pond	1000	50	50	50	
Gold Tigr	10000	37	36	37	—5
Gld.Tig.wt	1000	6	6	6	+1
Gld.Tri	20500	140	130	135	+9
Goldex ltd	30632	165	163	165	—2
Gordex	3900	234	225	227	—8
Imco	6700	54	52	52	+1
JAG Mine	3000	35	33	33	—1
Jamex Expl	2100	190	190	190	
Kew Gold	1000	80	80	80	
Ladubora	5000	38	37	37	—1
LaPause	7000	34	33	33	—2
Maufort	19800	75	70	74	—1
Mnra Res	±333	11	11	11	—1
Mid Canad	10000	22	19	19	—3
M.DuNd	10000	34	34	34	—1
M.DuNd.w	3600	2	2	2	
ManDor	10500	79	72	79	+7
Mon.wt	18000	15	12	12	—1
N.Gldcor	2922	21	18	21	
N.Pascalis	±300	42	42	42	—6
Norbeau	2000	19	19	19	+2
Novamin	100	250	250	250	—30
Onyx Res	26500	42	40	40	
PeronG	24900	380	370	375	
Queenstn	3000	100	100	100	
Ramcor	911	24	24	24	—1
Rouyn.Rs	3000	180	180	180	+5
Royex.WT	±48	133	133	133	—2
Stabell Rs	2396	36	35	36	
StandardG	1700	60	60	60	—2
Talisman	1500	32	32	32	+2
Tandem	2000	122	120	122	—8
Vior	2000	95	95	95	—9
W Q Mnes	1500	79	79	79	+4
Yorbeau	117500	95	83	83	—3

Partially Paid Shares

B.crp.r	4300	58¾	8½	8¾
CDC R	2200	107	101	101 — 9
Mtge R	1125	48	47	48 +2

INTERNATIONAL DIVISION US$

French companies	Bid	Ask	1986 High	Low
Stock				
LY.Eau	200	210	165	139

Others	Bid	Ask	1986 High	Low
Stock				
pLatna	41¾	42¾	41½	39½

Traded in US Funds

Ford	1500	$55⅞	55¾	55¾	—1½
G Mot	2000	$71⅜	71¼	71¼	—2⅜
IBM	6300	$133⅜	132¾	132⅞	— ⅛

Precious Metal Certificates

Certificates	Oz	High	Low	Close
Grdn slvr	2500	5.050	5.030	5.030

Contrats à terme sur le bois de sciage de l'Est

—Season— High	Low		Settle High	Low	Price	Chg.	Open Int.
LUMBER(MEM)—140,000 bd.ft.; US$—1,000bd.ft.							
22.50	22.50	SP			226.90	+ 2.60	0
16.63	16.50	NV			223.90	+ 1.40	0
25.88	25.88	JA			226.80	+ .60	0
		MR			230.00	+ 1.30	0
		MY			230.60	+ .90	0
		YB			232.00	+ 1.50	0

Total open interest: 0

Montreal —Season— High	Low		troy oz	High cash	Settle Low settle.	Price	Chg.	Open Int.
GOLD(MEM)—100								
		JY						0
		AG				349.30	+ 6.20	0
		SP						0
		OC				352.20	+ .40	0
		DC						0

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

VANCOUVER

Vancouver suit la tendance générale

VANCOUVER (PC) — Le marché était en baisse et 13,756,314 actions ont été échangées hier à Vancouver.

On a dénombré 234 titres gagnants, 312 perdants et 453 stables.

L'indice global a fini à 1374.98, une baisse de 10.60 sur la veille.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Indice général	Volume (en millions)	Variations des titres
1374,98	0,4	234
10,60	13,8	430
		312

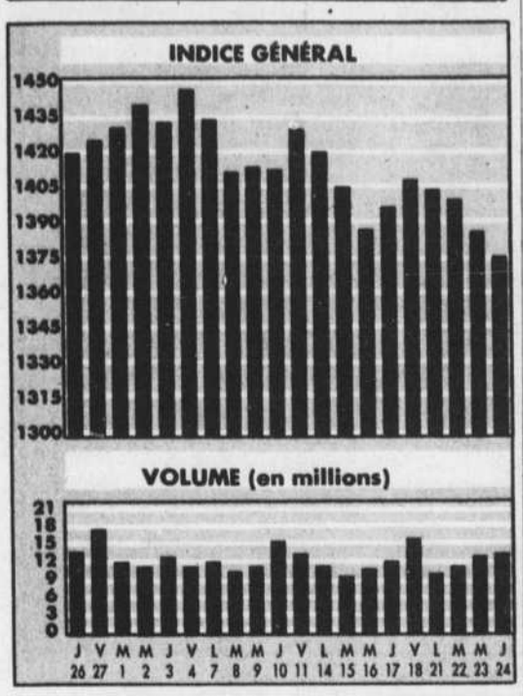

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A B					
AIS res i	5500	200	190	190	
Aaron Mng	10000	16	14	16	+1
Abaton i	33000	100	89	100	+9
Aby Inv a i	4000	12	12	12	
Aby Inv b i	18500	35	32	32	−8
Aber res i	11500	85	80	85	
Academy i	2000	69	69	69	
Achates rs i	3500	42	40	42	−6
Acheron	15000	34	30	32	
Acquest i	4500	25	24	24	
Acquisitor i	4900	170	170	170	−5
Ad com i	10166	43	40	43	+3
Ad dome i	29000	36	30	34	−1
Admiral i	22000	19	16	19	
Adolo i	15000	23	22	22	
Adore rs i	2000	57	57	57	
Adv aero i	2150	30	27	27	
Aerolift inc	55100	225	195	200	−13
Agincourt i	3000	72	72	72	
Agio i	4500	22	22	22	
Airborne i	600	165	165	165	−5
Aiax res i	18700	365	355	355	
Alawas gld	2050	140	127	127	−13
Alina intl i	500	26	26	26	
All star i	23500	48	45	48	+1
Allonco i	11600	86	5¾	5¾	− ¼
Alture rs i	1000	60	60	60	
Alotta res	2100	85	85	85	
Alpha i	26500	19	17	18	+1
Altor gold i	1000	60	60	60	−4
Amark	303254	275	210	270	+70
Ambasadr	100	100	100	100	
Amberhill i	2000	11	11	11	
Amble i	122650	130	122	122	−8
Amco res	11900	139	135	136	−2
Amcon i	9500	172	165	170	
Amcon aquatc i	2000	16	16	16	
Amer bio i	9042	8⅜	7¼	7¼	− ⅛
Amer fb i	10150	8⅝	5⅜	6	+ ¼
Amer pitn i	6000	212	210	210	−5
Amer rsr i	2500	170	160	170	+20
Amer tec i	33800	80	74	74	−1
Am wstwf i	200	6⅞	6⅞	6⅞	
Ameritex	4000	36	35	35	
Ameroil i	4000	65	60	65	
Amhawk	500	7	7	7	
Amir mine i	2100	92	92	92	
Amstar i	7500	59	53	53	
Anchor i	11000	66	60	60	−3
Andaurex	10000	50	45	45	−5
Androne rs i	5625	90	85	85	+5
Anglo cdn	2300	60	60	60	
Anglo Bom	8000	62	62	62	
Anina res i	4000	96	94	94	+2
Ansco bc i	14000	34	30	31	−4
Applied en i	2000	165	160	160	−10
Arbor res	5000	350	325	325	−25
Arch dev i	14000	9	8	9	−2
Archr mnr i	6000	92	90	90	
Arctic Red	12500	33	30	30	−2
Argenta i	5100	265	230	235	
Argentex i	4214	85	85	85	−5
Argo dev	2100	102	100	102	−1
Argonaut i	3000	48	45	45	−3
Argonex i	3500	75	75	75	+10
Argyle vnt i	6500	45	43	43	+1
Aricana i	1000	75	75	75	
Aries res i	34000	74	65	74	
Arion res i	5000	43	43	43	−1
Ariz laiabai	1500	90	90	90	
Arizona svr	1950	31	26	31	+5
Ark egy i	16000	17	17	17	
Armeno i	21000	512	490	512	
Arthurian i	22500	46	30	35	−11
Artina res i	2000	40	40	40	
Arwic int i	4267	75	75	75	+3
Asitka res i	1000	145	145	145	
Auckland i	6500	13	13	13	−1
Aurex res i	12226	115	112	114	+1
Austra res i	10500	32	30	32	
Autovend i	197500	110	90	105	+15
Avanti i	3000	41	41	41	
Avino mns	4000	135	130	135	
Axiom int i	14400	$13⅝	13	13	− ¾
Ayerok	2350	1	1	1	
BA res i	5000	22	21	22	−3
BC res	11810	119	115	115	−1
BC Tel	283	$27⅜	27⅛	27⅛	
Bahama rs i	8525	135	134	134	−1
Balco ind	100	$10¼	10¼	10¼	
Banbury	9400	74	68	68	−2
Banco res i	1200	$10¼	10¼	10¼	+ ¼
Bank BC	1237	290	280	280	−20
Bankwest i	59000	42	40	40	−2
Bar res	7080	130	105	130	+15
Baroque i	1000	32	32	32	−2
Barsand i	5000	60	58	60	−3
Barytex i	2166	33	33	33	
Bathurst N	1500	35	35	35	
BDC ind i	78475	172	167	170	+2
Beaufield i	20500	90	67	82	+17
Beaver res	11300	154	146	153	+2
Belmont	5000	62	55	55	−7
Bentley rs i	4000	85	80	85	
Bergiyn i	13500	109	100	100	−10
Berle res i	3000	17	17	17	
Bermd rs i	1500	45	45	45	
Berm sh i	1000	15	15	15	
Better res i	1500	55	55	55	+2
Beverly i	14375	$12⅜	11¾	11¾	− ⅜
Big ben i	2500	340	335	340	+5
Big i dev i	10000	26	24	24	−2
Bighorn dv i	3900	55	53	53	−2
Billikin res i	500	95	95	95	
Bioject i	9600	255	250	255	
Bishop mn	1000	75	75	75	−10
Bitec dev i	2000	80	80	80	
Blk diamnd	10000	42	41	42	
Black labi i	1500	49	49	49	−1
Bloc pearl i	78600	168	160	165	+5
Blk swan	32100	195	190	195	+5
Blackberr i	37000	52	50	52	+2
Blue diamnd	7500	20	18	18	
Bois creek i	19000	134	125	125	
Bondell rs i	6300	48	43	43	−7
Bouldr mt i	4500	41	39	39	−1
Brace res	3500	32	30	32	
Bradnr rs i	500	50	50	50	
Brahma rs i	9500	65	65	65	
Breakwtr	500	480	480	480	
Brent res	17120	15	6	15	
Brentwd i	9400	$5⅞	5⅜	5½	− ¼
Brewmstr i	2900	115	115	115	
Bricon Res	1500	33	33	33	
Brigade i	3000	16	16	16	
Brt pac i	54000	64	59	64	+4
BRO res i	140400	195	179	185	+10
Brohm rs i	3000	310	300	310	+10
Bueno ex i	6500	45	40	44	−1
Butec inti i	10000	27	25	25	
Butir i	16000	40	35	40	+5
C D					
CIS tech	38400	385	365	370	−15
CTI tech i	28100	245	233	240	+9
Caara i	13500	71	69	70	−2
Cactus i	8500	25	21	21	
Cal grphf i	1600	9	9	9	
Caliente i	10000	181	181	181	
Calex ent i	1000	92	90	90	−2
Calpine i	19600	36	35	35	+5
Cam net	8000	$7¼	6½	6⅝	− ½
Can Ex res	2400	78	78	78	
Canamera i	5000	25	25	25	+5
Canamex i	7500	315	300	300	−10
Canamin i	8500	60	58	58	+3
Canbec res	12000	16	14	14	−1
Cancom i	10750	270	250	259	−21
Candol dv i	5100	110	100	100	−14
Caneco aud	16800	90	86	86	−4
Canguard i	3400	215	210	215	+5
Canova res i	3000	42	41	41	
Canreos i	6500	32	32	32	
Canstat i	4000	66	66	66	
Canu res i	23000	500	480	500	+25
Canuck rs i	23100	405	385	405	+10
Cape res i	5500	40	37	37	+1
Cap cons i	5700	24	22	24	+1
Caravelle i	24000	218	205	207	−2
Care pnt i	64500	70	66	69	−6
Caribbean i	39200	169	145	165	+20
Caribe pete	5000	6	6	6	
Carina i	5000	41	37	41	
Carl creek i	3500	15	15	15	−2
Carlson i	6500	65	60	65	+5
Carnes i	163000	27	24	24	
Carpntr ik i	1500	21	21	21	
Carrigan i	18300	46	40	40	+4
Casa grnd i	1000	85	85	85	
Casau exp i	13500	45	40	40	−1
Cascdia i	4000	43	42	42	−4
Cassidy i	2000	70	65	65	−15
Catear a i	1000	21	21	21	+1
Cdn carib i	6000	70	66	66	−9
Cdn mrcl i	1000	97	95	97	+2
Cdn pawne i	3000	41	40	40	−1
Cdn prem	9500	250	239	250	+11
Cdn trce i	4085	46	45	45	
Cdn united	17500	68	60	60	−5
Cntrl crude	5500	23	23	23	
Centurion i	2750	5⅝	5⅜	5⅜	
Chalice i	12500	95	92	95	
Channel	7000	108	105	106	+3
Chapel res i	1000	20	20	20	
Chaleau i	500	60	60	60	
Charlmgn i	3000	40	40	40	
Charlestn	5000	7	7	7	
Chatwood i	44000	28	23	27	+4
Cheryl res i	8500	100	80	100	+40
Chesmnst	500	90	90	90	+10
Chevy dev i	5150	395	365	365	−30
Cheyenne	2000	11	11	11	
Chop cmp i	57075	430	400	420	−10
Chutine rs i	5000	20	19	20	
CIBC	3000	$17⅜	17⅜	17⅜	
CIBC w	3000	170	155	155	
Cinnabar i	2000	37	37	37	−3
Citco pr a	757	37	37	37	
Claymore	500	36	36	36	
Clifton res i	1000	32	32	32	
Cmac i	4500	55	55	55	
Cmac w i	4500	15	10	10	
Cst rng i	25500	42	40	40	
Coastora i	7900	35	35	35	
Cobra ent	13250	$7	6⅞	6⅞	− ⅛
Colby Mns	3000	95	95	95	
Colchis i	16000	48	46	48	+3
Coltax engy	1500	30	27	30	+4
Comet ind	13100	90	90	90	
Comox i	500	30	30	30	
Computrx	40600	60	55	60	+4
Concert rs i	500	270	270	270	+1
Cons bel i	250	27	27	27	+1
Cons bndry	1500	35	33	33	−4
Cons brx i	4000	46	43	46	+3
Cons cinola	2200	225	225	225	
Cons knoby	28600	130	120	130	+10
Cons sea i	37400	56	52	56	−1
Cons sea wi	41500	13	12	12	
Cons svr std	5600	69	67	69	
Conscol i	2000	16	16	16	
Consort i	10700	99	96	96	
Contour	5100	180	170	175	−5
Cntrl env i	2125	28	28	28	
Coral eng i	2500	99	90	90	−7
Corncpia i	9113	$7⅛	6	6½	− ⅜
Corrie res i	5000	17	17	17	
Cosmos res	41400	85	75	85	+15
Cous creek i	9000	20	19	20	
Cove engy	14500	64	60	60	−4
Craven res i	9500	35	35	35	
Cream svr	18900	90	85	90	
Crimson i	10500	167	160	167	−3
Crossland	12832	35	33	35	+2
Crowder	500	120	120	120	−4
Crystl mtn i	2500	15	15	15	
CTG cmp i	550	220	220	220	+10
Cumbrind i	1500	55	55	55	
Cumbrin wi	2500	10	10	10	−1
Currie i	4500	50	46	46	−4
Cusac ind	3800	135	125	125	−10
Cutlass i	12700	375	365	365	−5
CV sports i	5200	118	110	118	+9
Dor Val	6300	255	250	250	−5
Dafrey res i	9000	25	25	25	+7
Dakota i	1000	17	17	17	
Daleco res	1000	60	60	60	
Dankoe mn	620	20	20	20	−5
Daon lou	200	$34	34	34	
Dash lake i	500	20	20	20	
Dash lk ri	216500	4	4	4	
Dasher res	37241	190	187	190	−4
Dassen gld	5000	30	30	30	−1
Decker res i	1000	34	34	34	
Deex res i	3000	8	8	8	
Del norte i	9500	27	23	27	+4
Delwr i	187600	95	80	94	+14
Denar i	10000	37	37	37	+1
Desen cm i	3500	50	48	48	−2
Desprdo i	22499	36	35	35	
Devran pt i	32900	180	170	170	
Diamond i	5000	100	95	100	
Diana res i	2300	28	28	28	
Discv gld i	3000	95	90	95	−10
Diversifd i	35600	305	275	293	+13
Dolly vrdn	287	107	107	107	
Dolphin i	12000	85	80	80	−5
Dorchestr	7767	195	180	195	+15
Doverton i	1000	3	3	3	−3
Draw intl i	2000	55	55	55	+5
DRC res	6000	115	115	115	−5
Drexore i	37800	105	93	93	−12
Dual Res	600	110	105	105	−15
Dunganon	18100	147	140	140	
Duration i	1500	120	120	120	
Dusty Mac	1000	68	68	68	−2
Dynamic i	600	29	29	29	
Dyntrncs is	150	130	130	130	
Dyonix grn	2000	105	105	105	+5
E F					
ELE egy i	10000	16	16	16	
ESI ind i	1200	61	61	61	+1
Egi rdg i	37200	265	240	246	−4
Eastn mn i	13500	85	80	85	+9
Eclipse i	5000	135	130	135	
Eden res i	9700	130	130	130	
Edgemont	20500	55	51	52	−3
El dorda	51300	24	15	24	
El paraiso i	23500	19	17	17	
Electra nw	696527	60	55	58	+3
Elite res i	9500	60	55	55	+2
Emrald isl i	4400	120	116	116	−9
Emrld lk i	9000	400	375	375	−5
Emir oils	12000	26	23	25	
Energex	34800	74	71	74	+2
Enexco intl	500	85	85	85	
Enfield w i	10500	10	9	10	
Enfield i	16000	90	80	80	−5
Epic res i	230	142	142	142	
Equinox i	2600	115	110	115	+5
Equivest i	205	215	215	215	−10
Erient res	12700	184	184	184	−4
Esperanza	1000	40	40	40	−2
Esstra ind	27400	204	197	204	+6
Eureka res	5200	68	66	66	+1
Euroch vnt	1000	16	16	16	−1
Euromin i	6500	41	41	41	
Everest rs i	5500	45	40	45	+5
Expeditor i	25200	143	141	141	−2
Extotal i	5500	35	34	35	+5
E5 Res i	2000	125	125	125	+5
FC finci i	28500	320	300	320	+20
FM res i	11100	92	90	90	−5
Faraway i	14000	72	60	72	
Fargo res i	2000	50	50	50	
Ferber i	21140	360	340	350	
Fibertech i	1400	207	200	207	+16
Fiberqest i	2500	56¼	6¼	6¼	+ ⅛
Field pete i	2000	37	37	37	−3
Fifth gn a i	19300	205	200	200	
First allied	66000	77	73	76	+2
First am i	26000	48	45	48	+3
First cdn i	2000	120	100	120	−5
First devon	2000	31	31	31	
First dv a i	3500	25	25	25	
Frst gnrtn i	8500	175	170	175	+5
First wstr i	2500	50	45	45	
Fleck res	5000	330	325	325	
Fleetwood i	2500	85	75	85	
Flow res i	12500	37	36	37	−2
Folkston i	1000	25	25	25	
Fontana i	3500	76	76	76	+1
Force res i	8000	230	220	220	+20
Forum Res	9500	32	26	26	−4
Fox res i	16500	86	65	85	+17
Franklin i	13900	235	230	230	−5
Freemont i	1500	40	40	40	
Freeport i	8700	75	70	75	
Freeway	18000	160	150	150	
Front end i	45200	145	130	137	−3
FTI food i	9400	250	230	230	−15
Fury exp i	3500	75	70	70	−9
G H					
Gabriel res	3800	99	99	99	−1
Galilen res i	5500	45	40	40	
Galil res i	6000	30	29	29	
Gallagher i	5000	55	55	55	
Gallant i	2500	66	65	65	
Galveston	29700	400	400	400	
Gamin res i	12750	88	75	83	+8
Gazelle i	51000	158	150	153	+1
Geddes res	2000	60	60	60	
Gemini tc	1800	240	230	240	+5
Gen oilfed	1500	62	62	62	+2
Gen cybrn i	1500	180	180	180	
Gen system	12950	179	160	160	−14
Genex res i	20500	25	24	25	
Genoveva i	10000	13	13	13	+1
Geostar i	1000	25	25	25	−1
Gerle gold i	2200	60	55	55	−5
Gigi w i	4000	1	1	1	
Gladiatr i	1000	15	15	15	
GLE res i	50000	65	60	65	+5
Glenara i	38000	61	60	60	−5
Glenvet i	17800	173	170	173	−1
Glitter gld i	9000	38	35	35	
Glory exp i	5000	13	13	13	
Gold reef i	14000	25	22	22	−7
Gold star i	17200	35	30	35	
Gld texas i	3000	105	101	101	−4
Gold pan i	62043	100	80	95	−15
Goldbelt	8000	80	80	80	
Goldbroe i	2500	57	55	55	−2
Gldn chnc i	2000	71	71	71	
Gldn cn i	61000	69	65	69	+4
Gldn crwn i	1000	27	27	27	
G dawn i	3500	51	45	51	
Gldn eye i	3500	40	40	40	−2
Gldn grp i	2350	145	135	135	−10
Gldn hope i	2900	230	225	225	−10
Gldn knight	100	$9⅛	9⅛	9⅛	
Goldn lion i	40500	75	60	70	+5
Gldn news i	10500	40	38	38	
Gldn north	5227	220	220	220	
Gldn pond i	3000	50	50	50	−5
Gldn p i	11000	22	15	15	
Gldn quail i	5688	121	115	121	+1
Gldn rim i	6500	55	53	53	−2
Gldn sevil i	9000	70	70	70	−10
G shamrk i	35000	26	25	25	−1
Gldn shld i	7700	150	144	150	
Gldn state i	2000	42	42	42	−6
Gldn tag i	1500	19	19	19	
Gldn tech i	7500	5	5	5	
Gldnbel res	12600	225	220	220	−10
Gldnrod i	24600	450	400	450	+55
Goldera i	42000	135	131	131	−2
Goldex rs i	6500	40	40	40	
Goldhurst i	9000	69	68	68	−1
Goldsil i	12500	195	185	195	+5
Goldstrem i	6000	24	23	23	
Gonzales i	1000	32	32	32	
Good hope	1100	300	295	300	+10
Gossan i	28500	8	7	8	
G rnd chn i	6650	48	46	46	−4
Grnd frk i	7000	110	101	101	−14
Grnd frk wi	17000	15	13	13	−2
Grandvw	8000	$7⅛	7⅛	7¼	
Grange gld i	1200	70	70	70	
Granvil rs i	33000	88	80	81	+5
Gt Nor Pete	3000	11	11	11	
Grt pacific	2500	35	35	35	
Green ike i	15000	73	69	70	−2
Green rvr i	2600	130	130	130	−5
Greensin i	3500	45	40	40	
Greenwell i	1000	32	32	32	+2
Greyhawk i	10000	18	18	18	
Grofon i	1600	32	32	32	
Groundstr	600	60	60	60	−5
Guld res i	1000	100	100	100	
Gunstl i	1000	75	75	75	
Gyro egy i	8000	29	25	25	
HTR ind i	10500	315	305	310	+5
Hallmark	45000	85	73	73	−7
Hambr i	19000	26	24	24	−2
Happy i	1102000	296	280	281	−13
Hardy intl i	6000	22	21	22	−3
Harken tc i	500	60	60	60	
Harlin res	13500	63	61	63	+2
Harlow rs i	8550	185	170	185	+29
Harwin ex	2000	25	25	25	+1
Haultain i	15200	295	290	290	−5
Hav info i	28500	150	138	140	
Hawk res i	5800	360	350	355	
Heaston i	2500	61	60	61	+1
Hector res i	5900	133	130	133	
Helix systm	11300	175	160	160	−10
Hemlo i	13000	26	25	25	
Hennessy i	16950	150	150	150	
Heritage	3400	50	50	50	−5
Heron res i	3000	8	8	8	
Hi tech i	2000	30	30	30	−10
Hi Cor	5000	25	25	25	+3
Hi peg i	43000	110	60	65	−65
High level i	21000	89	80	89	+9
High rise i	10000	107	105	107	−3
High river i	1000	100	100	100	
Hiland Crw	13321	265	250	250	
Hiland qn i	2000	98	98	98	
Hilnd val i	5500	52	52	52	+1
Hihmark i	21500	54	51	53	+2
Hilliside i	1500	24	23	23	
Hudsn rs i	29000	8	6	8	
Humboldt	10000	14	11	14	+3
Huntngtn i	6500	80	75	80	+5
Hur rescue	19700	144	142	144	+2
Hydro hm i	2500	30	30	30	+4
I J					
IBS tech i	2000	120	120	120	
Ican res i	4900	280	270	270	−10
Ice Station	13000	10	10	10	−2
Imco res i	4000	53	53	53	
Imp Metls	1000	115	115	115	
Indepnd pet	9000	25	25	25	
Indian rivr i	1000	80	75	80	
Indigo tech	1000	25	25	25	
Infotec i	14000	23	20	20	−5
Inind recov	7500	30	30	30	
Inter globe	14000	55	50	50	−10
Intr pacif i	2000	50	50	50	−5
Intraction	1500	30	30	30	
Interlake	2000	48	48	48	
Interstrat i	13500	61	60	60	−2
Intl belvu i	10000	19	17	17	−2
Intl blvu wi	5000	1	1	1	
Int cherok i	19000	58	58	58	+1
Intl corona	10000	$18⅞	18⅞	18⅞	+ ⅛
Intl dmascs	12000	60	51	56	−2
Int destrn i	2000	55	55	55	−2
Intl disp i	13000	20	20	20	+5
Intl falcon i	2000	35	35	35	
Intl flyer i	3500	95	91	91	−4
Intl focus i	15000	250	240	250	
Intl hrs	1000	$6⅛	6⅛	6⅛	
Itl ionarc	3000	18	18	18	+3
Intl laser i	500	35	35	35	
Intl maple i	2400	55	50	50	
Intl nutritn	3000	42	42	42	−3
Intl poc cyp	5100	40	40	40	
Intl phs i	11000	12	11	12	
Int phnx en	1500	43	43	43	−4
Intl pwr a i	1000	92	92	92	
Intl prism	2500	24	22	22	
Intl rhodes	6100	27	27	27	
I rice brn i	4800	410	405	410	
Intl royaln i	4500	22	22	22	
Int santana	48800	140	135	138	−2
Intl sigma i	4300	118	115	118	−2
Intl Shnrd i	4500	48	46	46	−2
Intl tipoel i	6700	300	250	280	+20
Int telesis i	2250	50	50	50	−3
I thundrwd	500	35	35	35	
Intl union i	3000	50	45	45	−5
Intl widrse i	500	50	50	50	−5
Iona ind	5500	50	49	49	−1
Iris res i	3600	50	50	50	−5
Iron horse i	9000	16	16	16	+1
Island cnyn i	6000	65	60	60	
Island mn i	4000	40	40	40	−5
Izone intl	13000	46	43	43	−4
JR engy	2400	31	31	31	
Jacktish i	28000	151	145	150	+5
Jaina res i	16000	7	6	6	−3
James ind i	15800	165	160	165	+5
Jantar a i	13400	121	115	120	+5
Jean pier i	3600	110	100	100	
Jetta res i	5000	57	57	57	
Jupiter i	6500	48	46	48	+3
K L					
Kaaba res i	11000	144	140	140	−1
Kala explor	2000	11	11	11	−1
Kam creed i	2500	50	50	50	
Kamad	20200	23	20	20	
Kaldor rs i	4500	45	43	45	
Kelly kerr i	29500	18	15	15	−2
Kenor res i	35000	16	14	16	+1
Kengate i	4000	14	14	14	
Kerrisdal i	13000	58	52	52	−8
Kerry mng i	4000	40	40	40	+7
Kettle river	1000	60	60	60	
Kilembe i	33000	54	50	53	+2
Kinai tec i	1000	20	20	20	

SPORTS

Les Expos s'enlisent de plus en plus

Victoire écrasante des Reds

RICHARD MILO

CINCINNATI (PC) — Dans le vestiaire, Dave Parker avait prédit qu'il frapperait un grand chelem et il a tenu promesse alors que les Reds de Cincinnati ont écrasé les Expos 10-2 lors du match suspendu du 13 juillet, hier.

Utilisé comme frappeur suppléant, Parker a expédié une offrande de Bob McClure par-dessus la clôture du champ droit, en huitième, pour réussir le septième grand chelem de sa carrière.

Il s'agissait de son 22e circuit et de son deuxième grand chelem depuis le début de la saison.

« C'était une balle rapide. Je ne voudrais pas mettre en doute le choix de McClure... Car Parker est capable de frapper la balle courbe deux fois plus loin », a révélé Buck Rodgers avant le début de la rencontre régulière entre les deux équipes.

Avant le circuit de Parker, Mitch Webster a perdu un coup de Kurt Stillwell lorsqu'il a été aveuglé par le soleil, ce qui a permis aux Reds de poster des coureurs au deuxième et au troisième but. Après deux retraits, Ron Oester a obtenu un but sur balles pour remplir les coussins.

« Mitch (Webster) n'est pas à blâmer. Il portait ses verres fumées mais la balle était au niveau du soleil », a ajouté le gérant des Expos.

En plus de Parker, Eric Davis a également tonné en claquant un circuit de trois points, après deux buts sur balles, contre le jeune Bob Sebra, en neuvième. Celui-ci n'a guère impressionné.

« C'est la raison pour laquelle je veux l'utiliser en relève avant de lui donner la chance de commencer un match », a-t-il précisé.

Bill Moore a réussi son premier coup sûr dans le baseball majeur tandis que Tom Foley a réussi deux coups sûrs à ses deux premières présences dans l'uniforme des Expos.

Tom Browning (9-7) a remporté la victoire tandis que Tim Burke (7-4) a subi la défaite même s'il n'a pas lancé, hier. Il était au monticule lorsque les Reds avaient pris l'avance 3-2 avant que le match du 13 juillet ne soit suspendu en raison de la pluie.

À la reprise des activités, Bob McClure avait pourtant bien fait en retirant les deux frappeurs à lui faire face, avec les buts remplis, après l'interruption de... 266 heures.

Le gaucher a retiré Oester à la suite d'un ballon au champ droit, puis Tony Perez a frappé un faible roulant au monticule pour constituer le troisième retrait.

En huitième, les Reds ont profité du grand chelem de Dave Parker pour porter le compte 7-2.

Après un retrait, Buddy Bell a obtenu un but sur balles, puis Stillwell a frappé un double lorsque Mitch Webster a été aveuglé par le soleil du champ centre. Après deux retraits, Oester a obtenu un but sur balles, puis Parker a alors réussi son grand chelem sur le premier lancer de McClure.

Mike Fitzgerald n'a pas participé à la rencontre. Il a cédé sa place à Dann Bilardello à cause d'un muscle étiré au genou droit. Bill Moore a également remplacé Wallace Johnson au premier but, tandis que Tim Raines avait repris son poste au champ extérieur. Le voltigeur de gauche avait obtenu congé le 13 juillet.

■ Le directeur général Murray Cook a indiqué que les Phillies de Philadelphie étaient intéressés aux services de Dan Schatzeder depuis quelques années. Il y a six semaines, Cook a proposé le nom de Tom Foley et lundi, Bill Giles, le président des Phillies, l'a rappelé pour conclure l'échange. Schatzeder (3-2, 3.20) a également réussi quatre coups sûrs en 10 présences comme frappeur suppléant depuis le début de la saison.

■ Andres Galarraga a quitté Cincinnati à destination de Montréal, hier matin. Il doit subir une opération arthroscopique au genou droit aujourd'hui. « Je suis déçu mais il vaut mieux que je sois opéré immédiatement », a-t-il indiqué avant de revenir à Montréal. Galarraga sera à l'écart du jeu pendant une période d'environ cinq semaines. Il a frappé pour une moyenne de .250 depuis le début de la saison.

■ Dennis Martinez (0-2) fera face à John Denny (6-9), aujourd'hui (19h35). Martinez a subi la défaite à son seul départ contre les Reds cette saison. Il a perdu 2-0 contre Denny, le 12 juillet, allouant huit coups sûrs et un point en sept manches. Quant à Denny, il a remporté une victoire en deux départs contre les Expos. Il n'a pas été impliqué dans la décision contre McGaffigan, le 12 mai, et il a battu Martinez. Sa moyenne de points mérités s'élève à 2.07 en 13 manches. Andy McGaffigan (5-4) se mesurera à Mario Soto (3-8) demain (19 h 05), tandis que Floyd Youmans (10-6) affrontera Scott Terry (2-0), dimanche (14 h 15).

Reds	10				Expos	2			
	ab	p	cs	pp		ab	p	cs	pp
Milner cc	4	0	0	0	WJhnsn 1b	3	1	1	0
Rose 1b	3	1	0	0	McClure l	0	0	0	0
Daniels cg	3	2	1	0	Law fs	1	0	0	0
EDavis cd	5	1	1	3	Sebra l	0	0	0	0
Bell 3b	3	0	0	0	Webster cc	4	0	1	0
Stllwll ac	5	1	2	1	Dawson cd	4	1	1	1
Butera r	4	2	1	0	Brooks ac	2	0	1	1
Oester 2b	3	2	2	1	Foley ac	2	0	2	0
Brownng l	1	0	0	0	Wallach 3b	4	0	0	0
Perez fs	1	0	0	0	Fitzgerld r	2	0	0	0
Willis l	0	0	0	0	Moore 1b	2	0	1	0
Parker fs	1	1	1	4	Wohlfrd cg	2	0	1	0
Franco l	0	0	0	0	Raines cg	1	0	0	0
RMrphy p	0	0	0	0	Newmn 2b	3	0	1	0
					Tibbs l	1	0	0	0
					Wright fs	1	0	0	0
					Burke l	0	0	0	0
					Bilrdelo r	1	0	1	0
Totaux	33	10	8	9	Totaux	33	2	10	2

Cincinnati 000 021 043—10
Montréal 002 000 000— 2

Fin du match du 13 juillet.
Point victorieux — Stillwell (4).
DJ—Cincinnati 3. LSB—Cincinnati 6, Montréal 4. 2B—Dawson, Brooks, Oester, Stillwell. C—Parker (22), EDavis (14). BV—Daniels (6). S—Browning.

	ML	CS	P	PM	BB	RB
Cincinnati						
Browning G,9-7	5	6	2	2	0	5
Willis	2	2	0	0	0	0
Franco	1	1	0	0	0	1
RMurphy	1	1	0	0	0	1
Montréal						
Tibbs	5	3	2	2	3	4
Burke P,7-4	1-3	2	1	1	2	1
McClure	2 2-3	2	4	4	2	1
Sebra	1	1	3	3	2	1

ML—Tibbs, Burke.
D — 2:29. A — 16,828.

BASEBALL

Ligue Nationale
Mercredi
San Diego 7, Chicago 5
Houston 4, Montréal 3
Los Angeles 6, Pittsburgh 5
New York 3, Cincinnati 2
Philadelphie 4, Atlanta 2
St. Louis 4, S. Francisco 3
Hier
Cincinnati 10, Montréal 2
Los Angeles à Pittsburgh
Houston à Philadelphie
Aujourd'hui
Los Angeles, Welch (4-8) à Chicago, Trout (3-3), 16 h 05
Houston, Deshaies (5-2) à Philadelphie, Hudson (5-9), 19 h 35
San Francisco, Mason (2-4) à Pittsburgh, Bielecki (6-5), 19 h 35
Montréal, Martinez (0-2) à Cincinnati, Denny (6-9), 19 h 35
New York, Gooden (10-4) à Atlanta, Palmer (6-8), 19 h 40
San Diego, Whitson (0-1) à St. Louis, Forsch (8-6), 20 h 35

LIGUE NATIONALE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
NEW YORK	63	28	.692	—
MONTRÉAL	**48**	**43**	**.527**	**15**
PHILADELPHIE	46	46	.500	17 ½
CHICAGO	40	51	.440	23
ST.LOUIS	41	52	.441	23
PITTSBURGH	38	53	.418	25

Section Ouest

HOUSTON	53	42	.558	—
SAN FRANCISCO	50	45	.526	3
SAN DIEGO	47	48	.495	6
CINCINNATI	44	48	.478	7 ½
LOS ANGELES	44	50	.468	8 ½
ATLANTA	43	51	.457	9 ½

LIGUE AMÉRICAINE

Section Est

BOSTON	57	37	.606	—
NEW YORK	55	41	.573	3
CLEVELAND	51	41	.554	5
TORONTO	52	45	.536	6 ½
BALTIMORE	50	44	.532	7
DETROIT	49	45	.521	8
MILWAUKEE	44	49	.478	12 ½

Section Ouest

CALIFORNIE	50	44	.532	—
TEXAS	47	48	.495	3 ½
KANSAS CITY	44	51	.463	6 ½
CHICAGO	42	51	.452	7 ½
SEATTLE	43	54	.443	8 ½
MINNESOTA	39	56	.411	11 ½
OAKLAND	40	57	.412	11 ½

Ligue Américaine
Mercredi
New York 3, Texas 2
Oakland 9, Boston 2
Toronto 6, Seattle 2
Kansas City 7, Baltimore 3
Cleveland 7, Chicago 2
Detroit 12, Minnesota 2
Californie 3, Milwaukee 2
Hier
Chicago à Baltimore
Kansas City à Detroit
Cleveland au Texas
Aujourd'hui
Minnesota, Heaton (3-9) à New York, Nielsen (2-1), 19 h 30
Kansas City, Leonard (6-8) à Detroit, King (6-2), 19 h 35
Chicago, Allen (7-1) à Baltimore, Boddicker (12-5), 20 h 05
Cleveland, Butcher (1-6) au Texas, Guzman (8-10), 20 h 35
Milwaukee, Higuera (11-7) à Seattle, Morgan (7-9), 22 h 35
Toronto, Johnson (0-0) à Oakland, Rijo (4-8), 22 h 35
Boston, Clemens (16-2) en Californie, Candelaria (3-0), 22 h 35

FOOTBALL

Ligue Canadienne
Hier
Montréal à Ottawa
Calgary à Winnipeg
Ce soir
Vancouver à Hamilton
Samedi
Toronto à Regina

LIGUE CANADIENNE

Section Est

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
OTTAWA	4	2	2	0	92	93	4
TORONTO	4	2	2	0	72	81	4
HAMILTON	4	1	3	0	71	73	2
MONTRÉAL	**3**	**0**	**3**	**0**	**50**	**60**	**0**

Section Ouest

EDMONTON	4	4	0	0	138	91	8
C.-BRITANNIQUE	4	3	1	0	96	90	6
CALGARY	4	2	2	0	88	85	4
SASKATCHEWAN	4	2	2	0	68	115	4
WINNIPEG	3	1	2	0	84	56	2

Laval remporte la première traversée à relais du lac Saint-Jean

ROBERVAL (PC) — « Je puis pratiquement comparer tout ça à un accouchement. Tu souffres pendant un bon moment, puis soudain, quand le bébé arrive, tu oublies tous tes maux. Je n'ai jamais accouché mais on m'en a souvent parlé ».

Couchée sur un lit de l'infirmerie, Annie Mercure, en compagnie de ses trois coéquipiers et coéquipières, savourait pleinement la victoire difficile du club de natation de ville de Laval, dans le cadre de la première traversée à relais du lac Saint-Jean, à l'intention des nageurs amateurs.

La jeune équipe lavalloise, dont la moyenne d'âge est de 16 ans à peine, a touché le quai de Roberval après 7 heures, 50 minutes, 43 secondes de lutte parfois acerbe, dans un Piékouagami tantôt relativement calme, tantôt agité. Elle a devancé de justesse la formation des Sélects de Sainte-Foy, qui elle a arrêté le chrono à 7 heures, 50 minutes, 55 secondes.

« Cette année, dans le club, je manquais un peu de motivation. Mais lorsqu'on nous a offert, il y a quelques mois, cette possibilité de traverser le lac Saint-Jean à relais, j'ai tout de suite dit oui car il y a longtemps que je pensais à nager dans ce lac. À partir de ce moment, j'ai retrouvé une nouvelle motivation », mentionnait encore la très volubile Annie Mercure.

C'est Jonathan Walsh qui a pour sa part effectué le dernier relais et qui a ainsi touché la plaque d'arrivée le premier. Une sensation tout à fait extraordinaire.

« Tout au long de l'épreuve, ce fut très serré, de sorte qu'à chaque fois où tu prenais le relais, la pression était très forte. C'est d'autant plus satisfaisant de terminer au premier rang à ce moment-là », confiait le jeune athlète de 15 ans à peine.

Les six équipes participantes avaient quitté Péribonka sur le coup de 7 h, hier matin. Et la lutte véritable entre Laval et Sainte-Foy s'est engagée environ à mi-chemin.

« Les jeunes avaient quelque chose à prouver, en ce sens qu'ils voulaient vaincre le lac Saint-Jean avec ses conditions. Ils ont bien travaillé et j'en suis très fier. J'avais une équipe toute prête, il suffisait simplement de la mener à bon port », soulignait l'entraîneur Raymond Cusson, qui avait pris la relève de Pierre Bédard, retenu à l'extérieur pour d'autres épreuves.

Pour sa part, un autre membre de l'équipe, Martin Nadeau, parlait des difficultés d'une telle traversée. « Après avoir vécu de telles sensations, tout ce que tu feras après en piscine, sera facilité d'autant. Y'aura pu rien là ».

Tennis: une demi-finale Tchécoslovaquie-Argentine

PRAGUE (AFP) — La Tchécoslovaquie et l'Argentine s'affronteront samedi pour les demi-finales de la Coupe de la Fédération de tennis puisqu'elles ont éliminé respectivement l'Australie et l'Autriche par trois victoires à zéro, hier en quarts-de-finale, à Prague.

La victoire de la Tchécoslovaquie, tenante du trophée depuis trois ans, n'a pas été facile. Dans le premier simple, Helena Sukova, septième joueuse mondiale, a mis presque deux heures pour battre l'Australienne Anne Minter, en trois sets.

Sa compatriote Hana Mandlikova, quatrième mondiale, a également souffert face à Wendy Turnbull.

Si la Tchécoslovaque s'adjugea rapidement le premier set (6-1 en 24 minutes), elle fut mise ensuite en difficultés par les bonnes premières balles de service de l'Australienne. Elle perdit alors cinq jeux d'affilée et le gain du deuxième set (3-6).

Cependant, dans le troisième set, Mandlikova, grâce à un jeu précis et dynamique retrouvé, s'imposait finalement contre Turnbull, de 10 ans son aînée.

Dans l'autre quart-de-finale, l'Argentine Mercedes Paz apportait le premier point à son équipe en battant sans difficulté l'Autrichienne Judith Poelzl.

Les deux autres demi-finalistes de la Coupe de la Fédération seront connus aujourd'hui, à l'issue des quarts-de-finale États-Unis-Italie et RFA-Bulgarie.

CINÉMA

ASTRE I: (327-5001) — **"Cobra"** 7 h 30, 9 h 15
ASTRE II: — **"Karate kid"** 7 h, 9 h.
ASTRE III: — **"Sauve qui peut"** 7 h 10, 9 h 10
ASTRE IV: — **"Back to school"** 7 h , 8 h 45
BERRI I: (288-2115) — **"Moment de vérité"** 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30
BERRI II: — **"2 super flics de Miami"** 1 h, 3 h, 5 h. — **"Night Magic"** 7 h 30, 9 h 30
BERRI III: — **"Sauve qui peut"** 1 h , 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20
BERRI IV: — **"3 hommes et un couffin"** 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20.
BERRI V: — **"Histoire officielle"** 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30
BONAVENTURE I: (861-2725) — **"Out of bounds"** 12 h 10, 2 h, 4 h, 5 h 55, 7 h 50, 9 h 45
BONAVENTURE II: — **"Labyrinth"** 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30
BROSSARD I: (465-5906) — **"Sauve qui peut'** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
BROSSARD II: (465-5906) — **"Coeur circuit"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
BROSSARD III: — **"Cobra"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
CINÉMA CAPITOL: (849-0041) — **"My little poney"** 12 h 45, 2 h 30, 4 h 15 — **"Club paradise"** 6 h, 7 h 55, 9 h 50
CINÉMA CHÂTEAUGUAY I: (698-0141) — **"Cobra"** 7 h 15, 9 h.
CINÉMA CHÂTEAUGUAY II: — **"Sauve qui peut"** 6 h 55, 8 h 55
CARTIER-LAVAL: (663-5124) — **"Cobra"** 7 h 15, 9 h 15
CHAMPLAIN I: (524-1685) — **"Coeur circuit"** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10
CHAMPLAIN II: — **"Cobra"** 1 h 20, 3 h 05, 4 h 55, 7 h, 9 h.
CINÉMA V: 5560 ouest Sherbrooke (489-5559) — **"Tarkovsky's nostalghia"** 7 h. — **"Carmen"** 7 h 15 — **"The deer hunter"** 9 h 15 — **"The 19th International tournee of animation"** 9 h 30
CINÉMA DE PARIS: (875-1882) — **"Haunted honeymoon"** 1 h 45, 3 h 45, 5 h 25, 7 h 15, 9 h 05
CINÉMA DU VILLAGE: 1220, Ste-Catherine est (523-3239) — **"Beyond Hawaii"** 1 h, 2 h 15, 3 h 30, 4 h 45, 6 h, 7 h 15, 8 h 30, 9 h 45 (16 au 31 juillet)
CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: (842-9768) —
CINÉPLEX I: (849-4518) — **"Back to school"** 1 h 40, 3 h 40, 5 h 40, 7 h 40, 9 h 40
CINÉPLEX II: — **"Out of bounds"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
CINÉPLEX III: — **"Desert Bloom"** 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20
CINÉPLEX IV: — **"Hannah and her sisters"** 2 h, 4 h 20, 7 h, 9 h 20
CINÉPLEX V: — **"Bliss"** 1 h 05, 3 h 15, 5 h 25, 7 h 35, 9 h 45
CINÉPLEX VI: — **"Pirates"** 2 h, 4 h 30, 7 h, — **"Psycho 3"** 9 h 30
CINÉPLEX VII: — **"Vamp"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
CINÉPLEX VIII: — **"About last night"** 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 45
CINÉPLEX IX: — **"3 men and a cradle"** 1 h 15, 3 h 20, 5 h 25, 7 h 30, 9 h 35
CINÉMA MONTRÉAL I: (521-7870) — **"2 super flics de Miami'** 6 h, 9 h 30 — **"Toby"** 7 h 45
CINÉMA MONTRÉAL II: — **"Poltergeist 2"** 6 h, 9 h 45 — **"Ras les profs"** 7 h 45
COMPLEXE DESJARDINS I: (288-3141) — **"Brazil"** 12 h 45, 15 h 25, 18 h 05, 20 h 45
COMPLEXE DESJARDINS II: — **"Retour vers le futur"** 12 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05, 21 h 15
COMPLEXE DESJARDINS III: — **"Cecine aime ça"** 12 h 10, 16 h 20, 20 h 30 — **"Mésaventures érotiques de 2 jeunes filles en panne"** 13 h 25, 17 h 35, 21 h 45 — **"Ardeurs à la plage"** 14 h 40, 19 h.
COMPLEXE DESJARDINS IV: — **"Psycho 3"** 12 h 05, 13 h 55, 15 h 45, 17 h 35, 19 h 25, 21 h 15
COMPLEXE GUY-FAVREAU/ O.N.F.: 200 ouest Boul. Dorchester, Mtl (283-8229) — **"Boogie-Doodle" "90 days"** 7 h, 9 h
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (848-3878) — **"The go-between"** 19 h. — **"A clockwork orange"** 21 h 15.
CRÉMAZIE: (388-4210) — **"Le déclin de l'empire américain"** 12 h 30, 2 h 30, 5 h, 7 h 30, 9 h 35
DAUPHIN I: (721-6060) — **"Pirates"** 7 h, 9 h 25.
DAUPHIN II: — **"Souvenirs d'Afrique"** 8 h
DORVAL I: (631-8587) — **"Aliens"** 1 h 40, 4 h 20, 7 h, 9 h 35
DORVAL II: — **"My little poney"** 12 h 45, 2 h 30, 4 h 15 — **"Ruthless people"** 7 h 15, 9 h 15
DORVAL III: — **"Club paradise"** 12 h 15, 2 h 10, 4 h 05, 6 h, 7 h 55, 9 h 50
DÉCARIE I: (341-3190) — **"Labyrinth"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
DÉCARIE II: — **"Back to school"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
ÉLYSÉE I: (842-6053) — **"Une romance cruelle"** 7 h, 9 h 30
ÉLYSÉE II: — **"Neige"** 7 h 15, 9 h 15
FAIRVIEW I: (697-8095) — **"Ferris Bueller's day off"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
FAIRVIEW II: — **"The great mouse detective"** 12 h 55, 2 h 35, 4 h 15, 5 h 55, 7 h 35, 9 h 15
GREENFIELD I: (671-6129) — **"Le clochard de B.H.'** 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20
GREENFIELD 2: — **"Top gun"** fr. 12 h 45, 2 h 55, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 25
GREENFIELD 3: — **"Great mouse detective"** 12 h 55, 2 h 35, 4 h 15, 6 h, 7 h 35, 9 h 15
IMPÉRIAL: (288-7102) — **"Aliens"** 11 h, 1 h 40, 4 h 20, 7 h, 9 h 35 ven. dern. spect. 00h.15
JEAN-TALON: (725-7000) — **"Moment de vérité"** 7 h 10, 9 h 10
KENT I: (489-9707) — **"Ferris Bueller's day off"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
KENT II: — **"My little poney"** 12 h 45, 2 h 30, 4 h 15 — **"Ruthless people"** 7 h 15, 9 h 15
L'AUTRE CINÉMA: (722-1451) — **"Shoah"** 6 h 30 — **"Jour de fête"** 7 h 30 — **"Mon oncle"** 9 h 30
LAVAL I: (688-7776) — **"Aliens"** 1 h 40, 4 h 20, 7 h, 9 h 35
LAVAL II: — **"Le clochard de B.H."** 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20
LAVAL III: — **"Maximum overdrive"** 12 h, 1 h 55, 3 h 50, 5 h 45, 7 h 40, 9 h 40
LAVAL IV: — **"Ruthless people"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
LAVAL V: — **"My little poney"** 12 h 45, 2 h 30, 4 h 15 — **"Top gun"** 7 h 15, 9 h 25
LAVAL-ODÉON I: (687-5207) — **"Moment de vérité"** 7 h 15, 9 h 30
LAVAL-ODÉON II: — **"Coeur circuit"** 7 h, 9 h
LOEW'S I: (861-7437) — **"Heart burn"** 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20 ven. dern. spect. 11 h 20
LOEW'S II: — **"Ruthless people"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15 ven. dern. spect. 11 h 15
LOEW'S III: — **"Ruthless people"** 12 h 15, 2 h 15, 4 h 15, 6 h 15, 8 h 15 ven dern. spect. 10 h 15
LOEW'S IV: — **"Running scared"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30 ven. dern. spect. 11 h 30
LOEW'S V: — **"The great mouse detective"** 12 h 55, 2 h 35, 4 h 15, 6 h, 7 h 35, 9 h 15
MERCIER: (255-6224) — fermé.
MUSÉE DES BEAUX ARTS: 1379 Shebrooke (285-1600) — **Films Joan Miro, "Miro à Saint-Paul-de-Vence", "Musique muette", "Miro Sculpteur"** du 20 juin au 31 août, du mardi au dim. à 14h.
LE MILIEU: (277-5789) — **"La valse du Danube"** 7 h 30, 9 h 30 (du 20 au 31 juillet)
OUIMETOSCOPE: (525-8600) — **"Pouvoir intime"** 7 h 30, 9 h 30 — **"Police fédérale, Los Angeles"** 7 h, 9 h 15
OUTREMONT: (277-4145) — **"The Glenn Miller story"** 7 h — **"Brazil"** 9 h 15
PALACE I: (866-6991) — **"Top gun"** 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 20 ven. dern. spect. 11 h 30
PALACE II: — **"Club paradise"** 12 h 15, 2 h 10, 4 h 05, 6 h, 7 h 55, 9 h 50 ven. dern. spect. 11 h 45
PALACE III: — **"Maximum overdrive"** 12 h 45, 2 h 45, 4 h 45, 6 h 45, 8 h 45 ven. dern. spect. 10 h 45
PALACE IV: — **"Maximum overdrive"** 1 h 45, 3 h 45, 5 h 45, 7 h 45, 9 h 45 ven. dern. spect. 11 h 45
PALACE V: — **"Ferris Bueller's Day Off"** 12 h 30, 2 h 30, 4 h 30, 6 h 30, 8 h 30 ven. dern. spect. 10 h 30
PALACE VI: — **"Ferris Bueller's Day Off"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30 ven. dern. spect. 11 h 30
PARADIS I: — **"Sauve qui peut"** 7 h 15, 9 h 15
PARADIS II: — **"Moment de vérité"** 7 h, 9 h
PARADIS III: — **"Cobra"** 7 h, 8 h 45
CINÉMA PARALLÈLE: (843-6001) — Relâche jusqu'au 31 août
PARISIEN I: (866-3856) — **"Top gun"** fr. 12 h 45, 2 h 55, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 25 ven. dern. spect. 11 h 40
PARISIEN II: — **"Le clochard de B.H."** 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20 ven. dern. spect. 11 h 20
PARISIEN III: — **"Les interdits du monde"** 1 h, 2 h 45, 4 h 30, 6 h 15, 8 h, 9 h 45 sam. dern. spect. 11 h 15
PARISIEN IV: — **"Maximum overdrive"** 12 h, 1 h 55, 3 h 50, 5 h 45, 7 h 40, 9 h 40 ven. dern. spect. 11 h 35
PARISIEN V: — **"Le week-end de terreur"** 12 h 30, 2 h 20, 4 h 10, 6 h, 7 h 50, 9 h 40, ven. dern. spect. 11 h 30
PLACE LONGUEUIL I: (679-7451) — **"Le déclin de l'empire américain"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
PLACE LONGUEUIL II: — **"Moment de vérité"** 12 h 30, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 15
PLACE ALEXIS NIHON I: (935-4246) — **"Karaté Kid II"** 12 h 15, 2 h 20, 4 h 30, 6 h 30, 9 h
PLACE ALEXIS NIHON II: — **"About last night"** 12 h 45, 3 h, 5 h, 7 h 15, 9 h 30
PLACE ALEXIS NIHON III: — **"Back to school"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h 15
PLACE DU CANADA: (861-4595) — **"Legal Eagles"** 7 h 15, 9 h 30
PLACE DU PARC I: (844-9470) — **"Maximum overdrive"** 7 h 40, 9 h 40
PLACE DU PARC II: — **"Big trouble in little China"** 6 h, 7 h 50, 9 h 45
PLACE DU PARC III: — **"Club paradise"** 6 h, 7 h 55, 9 h 50
SAINT-DENIS II: (845-3222) — **"Le maître du jeu"** 13 h 10, 16 h 20, 19 h 30 — **"Créature"** 14 h 30, 17 h 45, 20 h 55
SAINT-DENIS III: — **"Poltergeist 2"** 12 h 35, 14 h 20, 16 h 05, 17 h 45, 19 h 30, 21 h 10
VERSAILLES I: (353-7880) — **"Le clochard de B.H."** 7 h 20, 9 h 20
VERSAILLES II: — **"Top gun"** 7 h 15, 9 h 25
VERSAILLES III: — Fermé
L'ERMITAGE: (388-5577) — **"Hannah et ses soeurs"** 7 h, 9 h 30
LE/THE CINEMA: (931-2477) — **"Heart burn"** 7 h 20, 9 h 30
YORK: (937-8978) — **"Club paradise"** 12 h 15, 2 h 10, 4 h 05, 6 h, 7 h 55, 9 h 50.

SUR SCÈNE

L'AIR DU TEMPS: 191 ouest St-Paul (842-2003) — Jazz tous les soirs — spectacles à 10h., 11h.30 et 00h.45 — Les lundis soirs Jam Session avec Cisco Normand
BAR CENTRE-VILLE: 280 est Ste-Catherine, Montréal (849-4955) — The Other Banquet, le 25 juillet à 22h.
BAR 2080: 2080 rue Clark, Mtl (285-0007) — Live Jazz tous les soirs à 22h. — Tous les mardis soirs, Jam Session, à 22h. — Michael Gauthier, guitariste de jazz, en spectacle du jeu. au dim. à compter de 22h.
BISTRO D'AUTREFOIS: 1229 St-Hubert, Mtl (842-2808) — Souper avec Marie-Perle Quintin, au piano, du lun. au ven. de 18h.30 à 21h.30
CAFÉ-CONCERT LA LICORNE: 2075 St-Laurent, Montréal (843-4166) — Spectacle de Yves Raymond, qui fait revivre les grands noms de la chanson française, du 23 juillet au 16 août, du mer. au sam. à 21h.
CAFÉ-RESTAURANT LA SANDWICHERIE: 327 est rue Mont-Royal, Montréal — Spectacle de Marie-France Thibault, guitare, du 23 juillet au 3 août, en complément de programme, Monique Rousseau, au piano, les jeu. et ven., relâche les lundis
CENTRE D'ARTS D'ORFORD: sortie 118, autoroute des Cantons de l'Est, Orford (819-843-3981) — Salle Gilles Lefebvre: Quartango, tango argentin, le 25 juillet à 20h.
CITÉ DES ARTS ET DES NOUVELLES TECHNOLOGIES: Vieux-Port, au bas de la rue St-Laurent, Montréal — « Images du futur » sélection internationale des meilleures images et vidéos faits par ordinateur, 10 pays, 800 oeuvres, ouvert tous les jours de 10h. à 22h. jusqu'au 8 sept.
CLUB BALLATTOU: 4372 St-Laurent, Mtl (845-5447) — Tous les soirs, musique populaire africaine, de 21h. à 03h.
CLUB MILES: 1200 Bishop (861-4656) — Tous les soirs l'Ensemble Elder Léger, à 17h.30
CLUB SODA: 4857 ave du Parc, Montréal — Tres Hombres, 25-26 juillet à 22h.
ÉCOLE NATIONALE DE THÉÂTRE: (Cour intérieure) 5030 St-Denis (849-6593) — « Donut » m. en s. René-Richard Cyr, mardi au sam. à 20h30 du 19 juin au 9 août.
ESPACE LIBRE: 1945 rue Fullum, Montréal (521-4191) — Le Nouveau Théâtre Expérimental présente « À Beloeil ou ailleurs » 4 siècles d'histoires, 40 épisodes, 4 mois, jusqu'au 29 juillet, du jeu. au sam. 20h.
LES FOUFOUNES ÉLECTRIQUES: 97 est Ste-Catherine, Montréal — Merik Trout Pact, le 25 juillet
HOTEL BONAVENTURE: 1 Place Bonaventure, Montréal (878-2332) — Le Portage: Waller Family, du 15 au 26 juillet, mar. au jeu. 21h.30 et 23h.30, ven. et sam. 22h. et 24h.
LE GRAND HOTEL: 777 Université, Montréal (879-1370) — Bar Tour de Ville: Le Quatuor de Claudia Katri, du 1 juillet au 28 septembre, du mar. au dim. de 21h. à 02h.
HÔTEL MERIDIEN: 4 complexe Desjardins, Mtl (285-1450) — Bar du Foyer: Deux pianistes sont en vedette, Claude Foisy, du lun. au ven. de 17h. à 20h. — Fred Neylor, du mar. au sam. de 20h. à 24h.
HÔTEL DE LA MONTAGNE: 1430 de la Montagne (288-5656) — Charles Bensoussan, lun. au ven. 17h. à 21h. — Carol Parisien, mer. au sam. 21h. à 01h.
LA CROISETTE: 1201 o. Dorchester (878-2000) — Jacques Ouellette, pianiste, du dim. au ven. 18h. à 23h.
LE POINT DE VUE: 1201 ouest Dorchester (878-2000) — Suzanne Berthiaume, harpiste, du lun. au dim.
L'IMPROMPTU: 1201 O. Dorchester (878-2000) — Gérard Lambert, pianiste-animateur, du lun. au sam. de 21h. à 02h.
MAISON DE LA CULTURE MAISONNEUVE: 4120 Ontario est (872-2200) — La nouvelle compagnie théâtrale : « Un regard en coulisses » du 17 juin au 31 août.
PARC BOUCHER DE LA BRUYÈRE: rue Liébert, angle Tellier, Montréal — Les contes de Perreault, avec Claire et René, le 25 juillet à 9h.30
PARC MACDONALD: rue Earnscliffe, angle Isabella, Montréal — Chouinard et Compagnie, avec le Théâtre de l'Oeil, le 25 juillet à 14h.
PLANETARIUM DOW: 1000 St-Jacques, Montréal (872-4530) — « Le ciel